This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

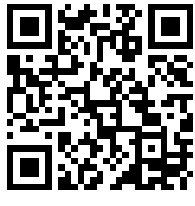

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 682,583

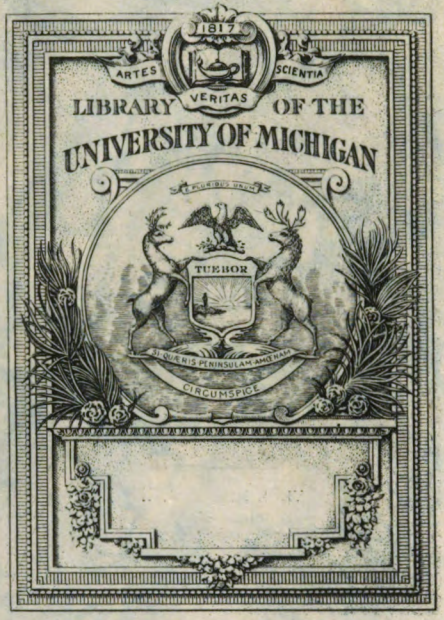

Digitized by Google

Digitized by Google

PN
686
G7
W74
v.1

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

POÈME DU GRAL

ET

SES AUTEURS

PAR

MAURICE WILMOTTE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE

PARIS

LIBRAIRIE E. DROZ

38, RUE SERPENTE

MCMXXX

Digitized by Google

Marcel HAYEZ, imprimeur de l'Académie royale de Belgique
Rue de Louvain, 112, Bruxelles

Digitized by Google

Rom. Lang.
Lausanne
12-31-31
25086
V.1

AVANT-PROPOS

Je n'ai pas l'ambition, dans ces études dont la primeur fut réservée à mes confrères de l'Académie Royale de Belgique, d'avoir renouvelé une matière difficile, qui a déjà sollicité l'intérêt de tant de chercheurs de diverses nations. La familiarité des œuvres de Chrétien de Troyes m'a simplement incité à relire son Gral *— ou du moins ce qu'on veut bien lui concéder de cet ouvrage — avec des yeux moins prévenus que ceux de beaucoup de mes devanciers. On verra quel a été le résultat de ce léger effort. J'ajoute qu'il reste à traiter, dans un second tome en préparation, les graves et obscures questions des origines religieuses de la légende du* Gral *et de la signification plus ou moins symbolique que ce vase précieux, la lance de Longin et l'épée octroyée à Perceval ont revêtue chez l'aimable conteur champenois. Là aussi j'espère avoir fait quelques constatations, dont je laisse à mes collègues d'Europe et d'Amérique le soin de décider si elles sont opportunes.*

M. W.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE POEME DU GRAL

ET SES AUTEURS

I

Où en sommes-nous? (1)

En 1888, Gaston Paris, qui était alors en France, et peut-être dans le monde, le maître incontesté des études de philologie romane, eut l'heureuse inspiration de résumer en un petit livre les progrès qu'il avait tant aidé à accomplir dans ce récent domaine de la critique. Il publia le tome I d'un *Manuel d'ancien français*, le seul qui ait jamais paru. Le volume était consacré à l'histoire de la littérature française depuis les origines jusqu'au milieu du XIV[e] siècle (exactement jusqu'à l'avènement des Valois). On trouve donc, dans ce petit livre si riche de substance, un tableau sommaire de ce que fut notre littérature sous Henri II Plantagenet, qui régna sur l'Angleterre et sur des

(1) Cette première étude a été reproduite, en grande partie, en tête du petit livre que j'ai publié à la Renaissance du Livre (Paris) sous ce titre : *Le roman du Gral*, et qui renferme la traduction en langue moderne des récits les plus anciens que nous ayons conservés dans la vieille langue sur ce sujet émouvant. J'ai cru pouvoir conserver ici ces pages d'introduction, du reste abondamment retouchées.

Digitized by Google

territoires étendus, en France. Littérature riche et infiniment variée! Les influences de cours s'y jouèrent et s'y combinèrent avec un curieux apport de traditions méridionales et d'autres traditions, réveillées sur le sol gallois et dans les diverses contrées où l'on parlait des dialectes apparentés à l'ancien gaulois (1).

Gaston Paris fut surtout impressionné par l'afflux de ces dernières réminiscences, dont il trouvait la trace évidente dans les poèmes sur *Tristan et Yseult* et dans ceux où l'on célébrait le roi Arthur et ses chevaliers. Plusieurs étaient originaires de la Grande-Bretagne, où Marie, dite de France, avait composé ses fables et ses lais. Il en conclut qu'ils étaient l'imitation d'originaux « à peu près tous perdus » et qui, « issus des lais et des contes bretons, surgirent ainsi en Angleterre vers le milieu du XII[e] siècle (2).

Or, « un de ces contes anglo-normands était consacré à un chevalier appelé Perceval; nous pouvons nous en faire une idée assez exacte par un petit poème anglais du XIV[e] siècle sur ce personnage, qui, élevé par sa mère veuve dans l'ignorance de la chevalerie, l'apprend par hasard, y excelle bientôt, tue le meurtrier de son père, retrouve sa mère et épouse une jeune fille qu'il avait sauvée de ses ennemis et que diverses aventures avaient séparée de lui. Dans le poème que Chrétien consacre à Perceval et qu'il n'a pas terminé, il mêla à cette histoire, qu'il ne connaissait d'ailleurs que sous une forme altérée, une aventure dont

(1) N'oublions jamais que le roi d'Angleterre Henri II protégea — moins peut-être qu'on ne l'a soutenu — les moines de Glastonbury, propagateurs zélés et intéressés de la légende d'Arthur, à une époque peu éloignée de celle où nos romans du *Gral* virent le jour. La découverte des tombeaux d'Arthur et de Guenièvre à Glastonbury aurait eu lieu, s'il faut en croire Giraud de Cambrie, « dicto rege [Henri II] monente », et le chroniqueur ajoute que ce roi éclaira l'abbé inventeur dans le déchiffrement de l'inscription tombale. (Faral, *La légende arthurienne*, II, 442.)

(2) La deuxième édition du *Manuel* porte « XIII[e] siècle » (p. 94); mais c'est une faute typographique; la suite du texte le démontre.

Digitized by Google

nous ne connaissons pas le sens et dont nous ne savons pas quelle devait être l'issue : il sagit d'une question que Perceval devait faire à propos d'un *graal*, c'est-à-dire d'un plat mystérieux qu'il a vu passer devant lui dans un château où l'avait mené sa course errante. Ce *graal* se retrouve dans la version galloise de l'histoire de Perceval (appelé en gallois Peredur) et l'aventure se déroule d'ailleurs d'une façon assez peu claire et probablement altérée, mais sans rien qui sorte du caractère ordinaire des contes bretons ».

Vient alors un court résumé de ce que furent les suites du poème, resté inachevé, de Chrétien, dont Gaston Paris, comme ses prédécesseurs, admet que l'un des auteurs fut Gaucher de Dourdan; mais, allant plus loin, il avance que la première en date de ces suites « semble faite sur des notes de Chrétien; elle est anonyme ».

En relisant, après quarante ans, l'exposé du grand philologue français, on est bien forcé de constater qu'il n'en subsiste pour ainsi dire rien. Personne ne croit plus à ces fantomatiques contes anglo-normands, qui auraient généralement précédé et inspiré nos meilleurs romanciers du XII[e] siècle: Thomas, Chrétien, Béroul, Gautier d'Arras, etc. S'il est un héros qui a une physionomie peu insulaire, en dépit de son indigénat et de ses aventures en pays de Galles, c'est d'ailleurs Perceval, dont le nom même est français dans Chrétien, comme il l'est dans l'admirable adaptation allemande de Wolfram d'Eschenbach. Le poème anglais du XIV[e] siècle, qui nous aurait conservé une forme ancienne du conte, nul ne pense plus à soutenir sérieusement aujourd'hui qu'il a l'importance que lui assignait notre maître. Déjà Suchier, en 1913, écrivait qu'il n'était qu'un pâle reflet de l'œuvre du poète champenois (1), et il en résulte que l'analyse du thème primitif, donnée par Gaston Paris, s'éloigne singulièrement de la réalité.

(1) *Geschichte der franzœsischen Literatur*, 2e éd. (1913), I, p. 152.

Digitized by Google

De même, on oserait difficilement soutenir que Chrétien « ne connaissait que dans une forme altérée » l'histoire dont il nous a laissé un récit fort amusant. Il semble, en effet, beaucoup plus probable que, fidèle à sa manière de conteur élégant, mondain, sceptique même, il n'a vu, dans ce grave sujet du vase contenant le sang du Sauveur, qu'un thème facile pour des variations où son esprit, son sens de l'observation, ses dons de narrateur pouvaient se donner carrière. Il n'y a pas jusqu'à l'épisode devenu fameux de la visite au château du Gral qui ne soit ici rapporté inexactement. Car à côté du Gral lui-même, Perceval vit passer un serviteur

qui une blanche lance tint
Ampoignée par le mi leu,
S'issoit une gote de sanc
Del fer de la lance au somet,
Et jusqu'a la main au vaslet
Coloit cele gote vermoille (1).

Et c'est là un précieux témoignage de la persistance d'une légende beaucoup plus vieille et dont je me réserve d'étudier bientôt les relations avec la dévotion à saint Longin.

Quant à la version galloise, on est, contrairement à l'avis de G. Paris, à peu près d'accord maintenant pour admettre sa dépendance du poème français, de même que les versions galloises d'*Yvain* et d'*Erec* (2). Il n'y aurait pas grand mal à ce qu'on ait pu s'en exagérer le prix, si cette fausse vue n'avait servi de prétexte à la production d'une abondante « littérature », surtout en Angleterre et en Amérique, où l'on n'a cessé de soutenir les opinions les moins défendables sur une soi-disant connexité entre l'histoire du Gral et toute une série de fables, anciennes il est

(1) Vers 3154 sq. (éd. Baist).

(2) Voyez BRUCE, *The evolution of Arthurian Romance*, I (1923), p. 342-347. En France, je note le ralliement significatif de Mme Lot-Borodine (*Romania*, XLVII [1921], p. 52, note.)

Digitized by Google

vrai, et dont l'indigénat est impressionnant, mais qui n'offrent jamais que de vagues analogies avec notre « conte » (1).

Il est possible, quoique cela ne soit pas démontré, qu'il n'y ait « rien qui sorte du caractère ordinaire des contes bretons » dans celui du Gral; mais lorsqu'on est familiarisé avec la manière de Chrétien, on ne peut s'étonner qu'il ait traité, avec une désinvolture charmante, une matière empreinte de gravité et qui se rattachait à des légendes animées et respectées de la plupart des croyants. Il me suffira de rappeler ce qu'il a fait du pieux conte de Guillaume d'Angleterre, simple variante de l'histoire de saint Eustache, pour être édifié sur le sans-gêne avec lequel il manie les thèmes sacrés. Au surplus, rien ne démontre que Chrétien ait mis dans la composition générale de son œuvre la moindre ambition d'originalité. On voit qu'il s'en réfère, comme son cadet, Robert de Boron (beaucoup trop négligé par la critique), à un « livre », et rien ne nous autorise à mettre en doute son témoignage. Au contraire, tout nous encourage à croire qu'il en était ainsi, puisque ce livre est mentionné dans sa dédicace à un prince, à qui il attribue le mérite de le lui avoir procuré.

Mais le personnage de Perceval même, ne le connaissait-il pas de vieille date? Déjà dans *Erec* et dans *Cligès*, c'est-à-dire plusieurs années auparavant (2), il le mentionne en

(1) Je ne connais pas, sous sa forme indirecte, atténuée et courtoise, de jugement plus sévère sur cette débauche de livres et d'articles, où l'on a remué tous les chaudrons de la cuisine celtique, que ce passage d'un article de M. Pauphilet (*Romania*, *XLV* [1919], p. 514), où il loue M. F. Lot d'avoir maintenu « une méthode trop conforme aux nécessités de la véritable histoire littéraire et trop différente de l'attitude des folkloristes, qui jusqu'ici ont un peu accaparé le Gral ». Il n'y a dans cette appréciation qu'un mot (*trop*) qui soit... de trop.

(2) *Erec* est du début de sa carrière (vers 1526 : *P. li galois*); *Cligès* est daté par Fœrster des « environs de 1164 » (*Kristian's Wœrterbuch*, 38*); le *Gral* aurait été composé « peu après 1170 » (*idem*, 39*); on verra plus loin ce que je pense de cette dernière date. La localisation en Galles est donc antérieure à Chrétien, qui semble l'accepter, sans plus.

Digitized by Google

accolant à son nom, comme si elle était bien connue et suffisait à le singulariser, l'épithète de « li galois », et il nous le montre aisément vaincu par le héros du dernier de ces romans :

Et prison fiancier li fet
Sans grant bataille et sans grand plet (1).

Lancelot, qui devait devenir le personnage principal d'un autre de ses romans, subit d'ailleurs le même sort humiliant, et ce n'est pas un simple hasard qui, semble-t-il, crée un compagnonnage entre les deux chevaliers. Seul Gauvain, qui veut se mesurer, à son tour, avec Cligès l'invincible, résiste à ses attaques répétées, mais le roi Arthur intervient et sépare les deux adversaires :

Si lor dit : Traiiez vos en sus! (2)

Or Gauvain est, au moins autant que Perceval, le futur protagoniste de la « queste » du Gral. Suivant donc que l'intérêt de l'affabulation le guide de côté ou d'autre, le poète champenois pousse ses pions à droite ou à gauche sur le damier où se joue son imagination. Il y a longtemps que Wendelin Fœrster a écrit que, pour lui, le monde brillant et frivole de la chevalerie bretonne n'était qu'une « scènerie »; il s'y est cantonné une fois pour toutes, sûr d'y découvrir les traits plaisants ou merveilleux qui amuseront pendant plus d'un siècle une société aristocratique, aussi frivole qu'elle était élégante. Pour le surplus, le livre dont il s'inspire est là, dans l'armoire de Beauvais (3), ou entre les mains de la comtesse de Champagne, ou dans celles du comte de Flandre; le rimeur habile n'a pas à se mettre en trop grands frais d'imagination, pas plus du reste qu'un Alexandre Dumas ou même un Anatole France.

(1) *Cligès*, vers 4849-4850.
(2) *Ibid.*, vers 4956.
(3) *Ibid.*, vers 21.

Digitized by Google

Le « livre » que Philippe d'Alsace a mis à sa disposition, nous ne saurons probablement jamais quel il était, et le champ des conjectures reste indéfini. Pourtant, si l'on veut bien considérer ce qu'est pour notre auteur « matière et sen » d'un thème qu'un de ses protecteurs lui « livre » (1), la façon libre et personnelle dont il le traite, pour l'accommoder au goût de ses lecteurs, surtout si l'on compare sa version avec celle de Wolfram d'Eschenbach, qui l'avait lu et qui l'avait en partie imité, on n'a pas trop de peine à concevoir que lui, qui, d'une vie de saint, avait fait l'agréable *Guillaume d'Angleterre* qui nous reste (2), a fort bien pu d'une histoire pieuse faire un « conte », c'est-à-dire un récit destiné à amuser. Car c'est « li contes del Graal » qu'il nous donne, et ce Gral nous le connaissons, avant Wolfram, par Robert de Boron, qui lui n'est certes pas un amuseur.

On a trop négligé à mon sens cette version du Gral que vient de rééditer M. Nitze. Elle a tous les caractères de fidélité à une certaine tradition et d'authenticité qui manquent au récit de Chrétien. Sans doute dans les parties qui nous restent, conservées en un seul manuscrit qui n'est pas bon, elle ne traite que des antécédents du Gral; ni Perceval, ni Gauvain n'y figurent. Mais l'auteur, Robert de Boron, qui avait vécu en Angleterre [c'est-à-dire là où Chrétien, pour audacieux qu'il soit dans ses tranpositions, n'a pas osé ne pas laisser le précieux vase et le château qui le renferme (3)], se proposait d'en raconter toute l'histoire, et ce n'est pas assurément sa faute si nous n'avons qu'un court fragment de son œuvre. Dans ce frag-

(1) Lancelot, vers 26.

(2) Voyez mon édition, Paris, 1927 (*Classiques français du moyen âge*).

(3) Observons que, on y insistera plus loin, Wolfram et sa source n'ont pas eu ce scrupule. Mais *tous* les romans de Chrétien nous transportent en Angleterre, quitte à l'auteur à faire passer parfois la Manche à ses héros (voir *infra*). Il est ici rigoureusement asservi à une mode, qu'il a, plus que personne, contribué à créer.

Digitized by Google

ment, du reste, à y regarder d'un peu près, on trouve déjà bien des choses. L'auteur y annonce et prépare ce qui suivra. Il connaît « le riche pescheeur » (1), ce qui n'a nul sens dans l'histoire qu'il nous conte; car le qualificatif ne s'applique qu'à un personnage largement renté, et Hébron ou Bron, dont il l'affuble, n'est qu'un pauvre diable, pourvu de la seule grâce du Seigneur; mais il est le détenteur du Gral, exactement comme le vénérable personnage dont Perceval reçoit l'hospitalité et qui est désigné de même :

Ha, sire, geustes vos donques
Chies le riche roi peschéor? (2)

Il y a mieux. Oubliant, semble-t-il, qu'il en a fait le beau-frère de Joseph d'Arimathie (v. 2309 sq.), Robert de Boron n'hésite pas à écrire :

Li boens pescherres s'en ala
(Dont furent puis meintes paroles
Contees, qui ne sunt pas foles)
En la terre lau il fu nez
Et Joseph si est demourez (3).

Ce qui est doublement intéressant : d'abord parce qu'il en résulte qu'il connaissait une version de la légende, nationalisant de bonne heure le Gral en Grande-Bretagne,

(1) Vers 3387, 3416, 3431, 3440, 3477; comp. 3456 : *li boens pescherres.*

(2) *Gral*, vers 3456-3457 (Baist).

(3) *Estoire*, éd. Nitze, vers 3456-3460. Les vers suivants, où l'auteur se nomme, sont évidemment altérés :

Messires Roberz de Beron
Dist, se ce ci savoir voulun,
Sanz doute savoir couvenra
Conter la ou Aleins ala...

Je me demande s'il ne faut pas lire :

Dist que, se le voir en voulun
Sanz doute savoir, couvenra, etc.

Comp. 3487-8 : *...la plus grant estoire — sans doute, ki est toute voire.*

Digitized by Google

ce que confirme sa mention des « vaus d'Avaron » (3123), c'est-à-dire d'Avalon, où repose le roi Arthur selon la légende; ensuite parce que Robert reconnaît et même déclare que d'autres ont narré la chose avant lui; mais en ne nommant pas un des conteurs, il nous avertit, semble-t-il, qu'ils étaient plusieurs. Au surplus, aux vers 929 sq., il est infiniment plus explicite à cet égard :

Ge n'ose conter ne retreire,
ne je ne le pourroie feire,
Neis se je feire le voloie (1),
Se je le grant Livre n'avoie
Ou les estoires sunt escrites,
Par les granz clers feites et dites :
La sunt li grant secré escrit
Qu'en numme le Graal et dit.

Que peut signifier cela, sinon que lui aussi a eu un « livre » entre les mains? Rien ne s'oppose à ce qu'on admette que ce livre était le même, dont un exemplaire passa des mains du Comte de Flandre en celles du poète champenois. Que ce dernier en ait négligé les parties qui renfermaient les antécédents de l'aventure du Gral, il n'y a pas là de quoi nous surprendre, nous avons déjà dit pourquoi. Ne possédant qu'un fragment de l'œuvre de Robert de Boron, c'est-à-dire l'histoire du vase précieux confié à Joseph d'Arimathie jusqu'au moment où Bron le reçut de lui et l'emporta en Grande-Bretagne (2), nous

(1) N'est-ce pas : *Ge n'os ne c.* (929); *Neïs se f. l. v.* (931), qu'il faut lire?

(2) Nous avons dit, il est vrai, de Robert de Boron une version en prose (éd. Weidner), qui poursuit le récit jusqu'à l'époque arthurienne; mais elle est de date postérieure et mêlée de traits et de fables puisés un peu partout. Il y a même une très solide raison de croire que Robert, du moins au moment où il composait la version conservée, n'est pas allé au delà de ce qu'il nous raconte, et c'est la fin de son *Estoire* dans cette version (3461-3514). Robert trace le plan d'une sorte de somme du Gral, divisée en cinq parties, non compris la préface qu'il vient de donner. Il spécifie quelles sont les quatre parties qu'il « couvenra conter » et

Digitized by Google

ne pouvons nous fonder sur une allusion plus directe et plus précise que la mention du « riche pescheeur ».

Quelle est cette *Estoire* contenue dans le grand livre et où il y a, enfermés, les « grands secrets écrits »? Nous n'en savons rien. Les termes généraux dont use Robert ne nous permettent pas d'affirmer que c'est le conte de Perceval, tel que nous l'avons chez Chrétien, qu'il a précisément en vue. On a rajeuni comme à plaisir son ouvrage et contesté qu'il y en ait eu une première rédaction, antérieure à celle du ms. fr. 20047 de la Bibliothèque Nationale; dans son édition de 1927, M. Nitze me semble interpréter à faux le célèbre passage où il se nomme avec « Monseigneur Gautier (*de Montbéliard*) en pais », c'est-à-dire *défunt* (1);

---

qui constituent la préhistoire du Gral en Angleterre, ajoutant que ce labeur est interdit à tout homme qui « n'a avant oï conter — Dou Graal la plus grant Estoire » (3486-7). Lui-même et avant tout autre l'a jadis contée cette histoire (oralement), à Monseigneur de Monbéliard, mort maintenant (3489-92). Si Dieu me prête vie, j'ai l'intention, ajoute-t-il,

De ces parties assembler
Se en livres les puis trouver (3499-500),

ce qui confirme le caractère oral de la narration qu'il en fit jadis, caractère qu'il précise aux vers 3475-76 :

Trouver le couvient par reison :
De parole ainsi le dist on,

ces deux vers formant une utile parenthèse.

Reste à interpréter les vers 3501-08, qui sont, à mon avis, altérés, à moins qu'*une partie* du vers 3501 n'équivale aux quatre parties de *supra*. Et encore, la conjecture ne nous tire pas d'embarras !

(1) Le rapprochement que fait M. Nitze des vers 3459-3494 de l'*Estoire* avec d'autres passages où Chrétien et l'auteur de *Guillaume de Dole* emploient le prétérit pour parler, comme ici, d'un ouvrage qu'ils présentent au public, n'est nullement décisif, car ici il y a le rappel net du passé (*a ce tens que je le retrais...*) qui manque ailleurs. Robert a pu ignorer Guiot, qui n'a pas laissé beaucoup de traces, le succès de l'œuvre de Chrétien ayant vite relégué ce devancier dans l'oubli. M. Golther (*Parzival und der Gral*, p. 29) fait un rapprochement plus ingénieux entre Robert et la seconde version de Guillaume de Malmesbury, où l'on trouve des détails omis dans la première; mais comment n'est-il pas amené à se demander si ce n'est pas le remanieur qui a imité et altéré Robert ?

Digitized by Google

d'autre part, la mention d'un séjour qu'il avait fait en Angleterre avant 1186, et cette année-là, nous expliquerait probablement sa familiarité avec des traditions qui devaient faire ensuite leur chemin sur le continent. Si donc j'admets volontiers avec M. Wechssler (1) qu'il y a deux versions, l'une insulaire, l'autre continentale, de la fable de Perceval, celle-ci transportant ce héros en Petite-Bretagne, la cour d'Arthur à Nantes, etc., je rattacherais encore plus volontiers Robert que Guiot et Chrétien à la version insulaire, dans la mesure où l'on peut conjecturer que ce pauvre rimeur a poursuivi l'histoire du Gral jusqu'à l'époque arthurienne.

J'ai mentionné Guiot, et c'est le moment d'en parler. En fait, malgré tout ce qu'on a pu objecter (2), je ne vois aucune raison plausible de donner un démenti à Wolfram d'Eschenbach, lorsqu'à plusieurs reprises, dans son admirable *Parzival*, il nous dit avoir suivi un poète provençal, nommé Guiot (*Kyôt*), plutôt que Chrétien de Troyes.

Qu'il ait suivi Chrétien, c'est, il est vrai, incontestable; mais qu'il en modifie souvent le texte et le sens, ce n'est pas moins sûr, et rien ne prouve qu'il l'ait fait indifféremment (3).

Et voici que M. Schreiber, dans un travail récent, reprend dans son intégralité la vieille thèse de San-

(1) *Die Sage vom Gral* (1898), pp. 133-134.

(2) Depuis trois quarts de siècle, que de papier noirci ! Voyez la bibliographie dans Bruce, *op. cit.*, I, 326, note 23. Les adversaires de Guiot, parmi lesquels il est piquant de voir figurer tel avocat farouche de cet illustre oublié, par exemple M. Golther (comparez son dernier livre, précité, et *Romanische Forschungen*, V), auront toujours à mes yeux le tort de négliger les deux cents premières strophes de l'admirable poème de Wolfram; ils devraient aussi se souvenir des termes, exactements pareils, dans lesquels s'exprime Godfried de Strasbourg lorsqu'il reproche à ses devanciers de n'avoir pas suivi la version de Thomas de Bretagne, qui est la meilleure de *Tristan*, et dont mes contradicteurs ne peuvent, hélas! révoquer en doute l'existence.

(3) Voyez WECHSSLER, *op. cit.*, pp. 164 sq.

Digitized by Google

Marie (1). Non seulement il ressuscite Guiot, ce qui n'est pas pour me déplaire; mais il l'identifie, encore une fois, avec l'âpre satirique, qui nous a laissé une *Bible*, c'est-à-dire une sorte de codification, d'ailleurs savoureuse, des doléances d'un homme qui, véritable aventurier, a traversé tous les mondes et semble avoir fini par échouer dans celui où toutes les passions comprimées s'exacerbent davantage, malgré la surface tranquille, c'est-à-dire le monde monastique. Le Guiot de Wolfram serait donc ce Guiot de Provins, ce qui reste à mon sens indémontrable pour bien des raisons que ce n'est pas le lieu d'alléguer.

Je me demande, du reste, si l'on ne pourrait songer plus opportunément à un autre Guiot, qui est rentré plus récemment dans l'histoire littéraire et que je ne vois nulle part qu'on ait songé à remettre en honneur, bien qu'il me semble qu'il y a quelques titres. C'est dans le prologue d'un *miracle* de la Vierge, conservé dans un manuscrit de l'Arsenal, que M. Groeber a le premier signalé dans son esquisse de l'histoire des lettres françaises, insérée dans le *Grundriss*, que ce personnage mystérieux est mentionné. Mais tout d'abord reproduisons le passage dont il s'agit :

Gautiers d'Arras qui fist d'Eracle
Et Guios, qui maint bel miracle
Traita de cele damoisele
Qui sen pere enfanta pucele,
Et Crestiens, qui molt bel dist
Quant Cleget et Percheval fist,
Et Li Kievres, qui rimer valt

(1) *Parcival-studien*, I Heft, Halle, 1861 (édition des œuvres avec Wolfart). Sur Guiot de Provins, cf. V. LANGLOIS, *La vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps*. Page 30, M. L. établit que la *Bible* ne peut avoir été écrite après 1200, mais sans qu'on puisse préciser un *terminus a quo*. En 1915, on l'a rééditée. Le mémoire de M. Schreiber, tout hérissé d'une érudition un peu lourde, a paru dans la *Zs. f. Rom. Philol.*, 1928, pp. 1-42.

Digitized by Google

L'amor de Tristan et d'Isault,
Et d'Isaire et de Tentaïs
Trova Rogiers de Lisaïs,
Et Benëois de Sainte Moire
De Troies translata l'estoire :
Tuit cil estoient menestrel
Si bon, c'or n'en sont nis un tel.
Mais d'aus tous me tieg a Wiot,
Por ce c'ainc ne volt rimer mot
Por qu'il i ëust fausseté,
Mais d'estoire de vérité
Traita, s'en vaut molt miez li ouevre;
Car le menchongne se descuevre
Et fait si que bien saves;
Mais toudis dure vérites (1).

Il me paraît qu'à lire ces vers sans nul parti pris, on y trouve au moins une certitude : c'est qu'il y a eu au XII[e] siècle un ménestrel nommé Guiot, qui jouit d'une assez grande célébrité, puisque l'auteur anonyme du dit prologue n'hésite pas à l'apparier à des poètes aussi réputés que Chrétien, Gautier d'Arras et Benoît de Sainte-More, dont les ouvrages nous ont été, en partie au moins, conservés (2).

Ce Guiot, qui a dû connaître son heure de célébrité, nous sommes en droit d'admettre qu'il n'avait pas narré que des miracles de la Vierge; le fait qu'il traita « d'histoire de vérité » n'exclut pas le *Gral*, devenu rapidement par son

(1) Voyez le *Festgabe W. Fœrster*, p. 421 (reproduit d'après le ms. Arsenal 3518, fol. 96 *b*).

(2) Ce n'est pas l'endroit d'examiner toutes les questions troublantes que soulève ce texte précieux. Il est au moins surprenant, et assurément instructif, que des quatre auteurs qui ont rimé un *Tristan*, ce soit le plus oublié qui émerge ici; on le connaît d'autre part et son existence est hors conteste. Quant à Rogier, je serais enclin à l'identifier avec le « compain » de Chrétien de Troyes, qui lui conta l'histoire de Guillaume d'Angleterre, dont il a fait le sujet d'un court roman, réédité par moi. Voyez *supra*, p. 11, n. 2.

Digitized by Google

thème article de foi pour bien des cœurs simples. Et lorsque M. Paul Meyer attribua — à tort selon moi — une suite du poème du *Gral* à un certain Wauchier de Denain, il ne put invoquer en sa faveur, précieuse analogie, que des traductions nombreuses de vies de saints, lesquelles lui sont formellement attribuées.

Mais j'ai une autre remarque à faire : tous ces auteurs, pour autant qu'ils sont connus d'autre part, ont exercé leur activité entre 1150 et 1180 au plus tard. Par la place qu'il occupe avant Chrétien, et qui est justifiée pour Gautier d'Arras et confirmée par lui, Guiot devait être l'aîné du poète champenois, et bien que l'ordre suivi par l'anonyme puisse n'avoir rien de rigoureux, il me semble assez malaisé de rajeunir le Guiot qu'il cite, s'il est nôtre, et de l'identifier avec l'auteur d'une *Bible*, qui, de l'aveu tout récent de M. Schreiber, n'a pu être écrite qu'après 1199 et probablement plus tard (1). Les réserves faites n'auraient que la portée d'une opinion revisable, puisque l'absence de documents leur donne la même fragilité qu'à la thèse adverse, et je n'y insisterais pas si cette question de chronologie n'acquérait, pour l'œuvre de Wolfram, une importance considérable.

En effet, l'ordre est-il : Chrétien, Guiot, Wolfram, ou bien Guiot, Chrétien, Wolfram? Il en résulte aussitôt des conséquences notables. Dans le premier cas il faut admettre que Chrétien, comme j'en ai la persuasion, n'a conservé de sa source que ce qui agréait à son honneur de romancier, mondain et sceptique, préoccupé de plaire à un public de langue française (2), tandis que Guiot aurait

(1) SCHREIBER, p. 30. Je ne crois pas à la laborieuse conjecture de deux poèmes, l'un avant, l'autre après celui de Chrétien.

(2) Ses héros ont beau être des Bretons insulaires d'avant la conquête normande; ils parlent la même langue que lui et que ses lecteurs :

Si ot avuec li (Guenièvre), *ce me samble,*
Mainte bele dame cortoise,
Bien parlant en langue françoise. (Lancelot, 4042.)

Digitized by Google

suivi le livre, qui conférait au sujet une certaine austérité, en quoi, malgré sa *Gemütlichkeit*, Wolfram, en pieux Allemand, l'aurait suivi fidèlement. Dans l'hypothèse contraire, ou bien Guiot aurait ignoré Chrétien, ce qui est peu vraisemblable, ou bien il aurait intentionnellement modifié du tout au tout un conte frivole (en dépit d'une donnée foncièrement grave et d'un ou deux épisodes conformes au sens primitif de l'œuvre) et aurait surajouté à maint endroit cet *angevinisme*, qu'on ne peut attribuer à son adaptateur allemand et dont il n'y a pas trace chez Chrétien, et pour cause. Mais qui ne voit que cette conjecture est plus hasardeuse que l'autre en ce qu'elle grandit un rimeur oublié aux dépens du plus célèbre conteur du siècle?

Tout ce qu'on sait des antécédents du Gral, en Angleterre comme en Flandre (on le verra par la suite de ces études), proteste, d'ailleurs, contre une telle façon de présenter l'ordre des faits, tandis que l'on conçoit fort bien que Chrétien, familier avec les principaux héros arthuriens depuis de longs ans et ayant déjà mis souvent en scène Gauvain et même Perceval, était très naturellement enclin à accommoder l'*estoire* à des fins littéraires, qui lui étaient personnelles. Il ne s'est même pas gêné (comme nos grands romanciers, Balzac et Zola) pour y utiliser tel épisode ou tel personnage, qui avaient figuré dans une de ses œuvres antérieures [1].

En somme, malgré l'agrément relatif avec lequel on lit l'ouvrage de Guiot-Wolfram, celui-ci est plutôt une œuvre pédante de glorification dynastique et d'édification reli-

(1) Non seulement Chrétien s'est souvenu de ses œuvres antérieures en écrivant son *Gral*, mais il ne s'est pas privé, suivant sa méthode, d'y faire de notables emprunts. L'épisode de Perceval et Blancheflor me semble reproduire quelque chose de celui qui sert de pivot à la seconde partie d'*Erec*; on trouve, des deux parts, des jeunes gens que l'amour

Digitized by Google

gieuse qu'un aimable passe-temps, et ce n'est pas le hasard qui fait que les parties les plus divertissantes du poème allemand se retrouvent précisément dans le conte du poète champenois : la rencontre des chevaliers dans la forêt, l'épisode de l'Orgueilleuse, l'arrivée à la cour, les amours du héros et de Blancheflor, etc. Car tout cela a été scrupuleusement reproduit par Wolfram et voisine avec les portions que Chrétien a ignorées (ou négligées). On peut même se demander si Guiot avait assigné à Perceval le rôle de premier plan qu'il tient dans les 4700 premiers vers du

---

rapproche, sinon unit; les larmes de la femme éveillent l'homme et des deux parts sa surprise est grande; les mots même ne varient guère :

De la parole s'esvella
Et de ce mout se mervella
Que si formant plorer la vit.
(2511-2513)

De ses lermes, tote la face
Plore tant que elle li moille;
. . . . . .
Tant a ploré que cil s'esvoille
Si s'esbaïst toz et mervoille,
De sa face qu'il voit moilliée.
(Ed. Baist, 1944-1949)

La suite est-elle moins instructive? Je ne le crois pas. De même que précédemment dans *Erec*, nous voyons ces jeunes gens qui s'aiment, étroitement liés de corps l'un à l'autre :

Là où il jurent en un lit,
. . . . . .
Boche à boche entre braz gisoient.
(2475-2477)

Ensi jurent tote la nuit
Li uns lez l'autre boche à boche.
(*Id.*, 2040-2041)

Mais ce n'est pas tout. Lorsque Erec, qui veut démontrer à Enide qu'il n'a perdu aucune de ses vertus chevaleresques, a vaincu Cadoc de Tabriol, il l'envoie témoigner en sa faveur à la cour d'Arthur, de fâcheux bruits y ayant couru sur lui depuis son mariage. De même Yvain, que Kex a nettement accusé de vantardise (*mout se vanta de grant orgueil*, 2186), obtient un congé de sa dame pour aller au tournoi, car il craint *que l'an ne l'apiaut recreant* (2561). C'est ce sentiment d'amour-propre et le goût des aventures périlleuses qui ont perdu le père de Perceval et qui, inné chez celui-ci, lui fera quitter sa mère, comme Yvain quitte sa femme, au risque d'entraîner les pires conséquences. Comme eux, Perceval obéira à ce même sentiment, en envoyant ceux qu'il désarçonne, mais dont il épargne la vie, témoigner successivement en sa faveur à la cour d'Arthur. On voit combien l'imagination de Chrétien varie peu ses moyens, du début à la fin de sa carrière. Le thème n'est rien pour lui; le code chevaleresque est tout, interprété, du reste, avec une entière grâce d'imagination et de style.

Digitized by Google

conteur champenois, rôle où Gauvain lui succède (1) après de telle sorte que, dans l'ignorance où nous sommes de la part qui revient à Chrétien, il nous est difficile d'établir quel est le véritable héros du Gral dans les dernières années du XII[e] siècle. Cette incertitude, même, est un argument de plus en faveur de l'antériorité de Guiot.

Celui-ci, nul ne le contestera, se pose en champion de la maison d'Anjou, et s'il n'y avait d'autres arguments solides plaidant pour sa réalité historique, j'avoue que celui-là me suffirait, aucun critique n'ayant jamais réussi à démontrer l'intérêt qu'un poète allemand pouvait avoir à jouer ce personnage (2). Au contraire, qu'il soit Guiot de Provins

(1) Il ne faut jamais perdre de vue, en tout ceci, qu'à partir du vers 4702 du manuscrit 794 (= 6125 de Mons), jusqu'aux environs du 20000[e] vers (21917 de Mons), il n'est plus, dans le poème du *Gral*, question de Perceval (j'excepte, bien entendu, le court épisode du vendredi saint et une partie des aventures d'Alardin, propres à quelques manuscrits).

(2) C'est ce qu'ont mis hors de doute plusieurs critiques, notamment Miss WESTON, *The Legend of sir Perceval*, I, 72; WECHSSLER, *op. cit.*, 174 (qui, en rajeunissant Guiot, me paraît lui retirer à tort la paternité du rattachement de l'Anjou à une flatteuse légende semi-mythique, semi-chrétienne); enfin, M. Schreiber dans le travail précité. La seule objection sérieuse à l'antériorité de Guiot pourrait être tirée de *Parzival*, str. 827, et l'on ne s'est pas fait faute d'y recourir. Wolfram, arrivé au terme de sa narration, s'exprime ainsi :

Ob von Troys meister Cristjân
Disem maere hât unreht getân,
Daz mac wol zürnen Kyot
Der uns diu rehten maere enbôt.

Et tous les critiques (voyez E. MARTIN, dans son célèbre commentaire, II, 535; tout récemment SCHREIBER, *loc. cit.*, p. 43) de conclure qu'il résulte de cela que Chrétien a écrit avant GUIOT. Or, personne n'a fait attention à la tournure conditionnelle de la phrase, à ce prétérit (*enbôt*) qui rejette dans le passé l'œuvre de Guiot, enfin, à l'emploi dubitatif de ce *mac*, au lieu que, si réellement Guiot s'était indigné de la façon dont Chrétien avait traité ce grave sujet (et observez qu'il pouvait s'être indigné, même et surtout écrivant *avant* lui, et le lisant ensuite), Wolfram avait toutes raisons de dire simplement *enzürnet* ou d'employer un tour analogue. Ajoutez que dans Wolfram le verbe *mügen* a parfois le sens d'une obligation (serait en devoir, devrait) qui convient au passage. Comp. not. (éd. Martin) 27029.

Digitized by Google

ou Guiot tout court, on comprend aisément qu'un Français, né dans le Midi, c'est-à-dire dans les États du Roi Henri II (1), ait, comme Benoît de Sainte-More, éprouvé le désir de glorifier le descendant de ces seigneurs d'Anjou que la fortune avait portés au sommet des honneurs impériaux.

Le rôle du Gral dans cette glorification est tout naturellement indiqué, tandis qu'on ne voit pas en quoi il pouvait flatter les protecteurs continentaux de Chrétien (2). Soutenir, comme on l'a fait généralement, que celui-ci avait été le premier à raconter la mystérieuse histoire du vase sacré, c'est aller à rebours des faits et, pis encore, à rebours des vraisemblances, tandis qu'on voit, sans effort, un artiste aussi habile que Chrétien délester sa matière de tout ce qui était superflu ou embarrassant. L'histoire des parents de Perceval, et par conséquent de cette dynastie angevine, dont il sera un jour l'héritier, pouvait mettre mal à l'aise ce fidèle sujet du Roi de France; d'un trait de plume, il est donc naturel qu'il supprime cette partie étendue de l'œuvre de son devancier, et qu'il entre *in medias res*, c'est-à-dire dans le récit des aventures de Perceval, élevé loin des hommes, sans qu'on sache au juste pourquoi.

M. Schreiber, dans son récent travail, revient avec un grand luxe d'érudition historique sur des observations que M. Wechssler avait déjà faites en abrégé (3). Si Guiot est si amer pour la maison de France, c'est, dit-il, que celle-ci était dans les plus mauvais termes avec celle d'Anjou. Elle avait, en effet, les intérêts politiques les plus opposés à ceux des Plantagenet, et le divorce de la femme de

(1) De bonne heure (cf. P. MEYER, *Annales du Midi*, 1889) on emploie *poitevin* pour *provençal* (*sons poitevins*, etc.) et il n'est pas plus surprenant qu'un étranger ait écrit : *provençal* pour *poitevin : Kyôt ...ein Provenzâl.*

(2) Je fais ici une réserve, que je justifierai, sur l'intérêt que pouvait avoir le Gral pour l'orgueil dynastique de Philippe d'Alsace.

(3) *Op. cit.*, p. 174. Comp. SCHREIBER, *loc. cit.*, p. 40.

Digitized by Google

Louis VII, devenue, non sans scandale, reine d'Angleterre, ne fit qu'envenimer, par des rancunes personnelles, les antipathies dynastiques. Plus tard, ce fut dans le sein même de la famille d'Anjou que les ambitions, tôt éveillées, des jeunes princes et les intrigues de Louis VII, beau-père de l'un d'entre eux, jetèrent le trouble et la zizanie, admirable occasion pour un courtisan de prôner les vertus familiales comme le font Guiot-Wolfram, tandis qu'il ne faut pas un excès d'imagination pour lire entre les rimes de Chrétien, décrivant dans *Perceval* la mélancolie et l'impuissance du roi Arthur, les menaces directes dont il est l'objet, etc., une allusion quelque peu ironique au spectacle qu'offre alors l'Angleterre, aux environs de 1180, et pendant les années qui suivent (1).

Au contraire, avec le début du règne de Philippe-Auguste, la situation du royaume capétien s'améliore. Déjà sous Louis VII, le pouvoir du souverain s'était affermi; les grands vassaux eux-mêmes, dit M. Achille Luchaire, « commencent à reconnaître la suprématie de la justice du roi » (2). Pendant la minorité de son fils, « deux factions, Flandre et Champagne, se disputent l'autorité ». Or, Flandre et Champagne, c'est la comtesse Marie et le comte Philippe d'Alsace, les deux protecteurs invoqués par Chrétien dans ses deux derniers écrits, tous deux laissés inachevés par lui. Comprend-on maintenant qu'après avoir dédié son *Lancelot* à Marie, il reçoive de Philippe l'inspiration de son *Gral*? Si le poème de Guiot lui est tombé entre les mains, n'avait-il pas des raisons primordiales de le *décrasser* de tout ce que la flagornerie, déployée en l'honneur de Henri II et de ses origines angevines, avait pu y introduire d'enjolivements factices,

(1) Voyez à la fin de ces études d'autres allusions ironiques à la couronne d'Angleterre.

(2) *Histoire de France* (de Lavisse), t. III, 2e partie, pp. 77, 84.

Digitized by Google

quitte à conserver ce théâtre de l'Angleterre, qui, on l'a dit, est celui où il maintient avec une fidélité, mêlée de calcul, toutes les intrigues de ses romans (1) ?

Il résulte de là que si la glorification de Henri II (moins concevable si, comme M. Schreiber est forcé de l'admettre, elle s'adresse à ses pâles successeurs) nous reporte à une date antérieure à 1189, la dédicace de Chrétien suppose que Philippe d'Alsace était encore, au moment où elle est rédigée, en rapports d'amitié avec la famille régnante à Paris; sinon, on concevrait malaisément que l'homme qui, né Champenois, avait tant d'obligations à ses seigneurs naturels, et dont les origines, l'art, le tour d'esprit, la langue l'apparentent également à cette France centrale qui devait donner tant d'éclat aux lettres, après avoir révélé le gothique au monde, allât tout sacrifier pour se jeter aux pieds d'un vassal révolté et, comme cela se passe en 1185, essayant par un coup de force (l'attaque de Corbie) de violenter la fortune des armes à son profit. C'est donc avant le 14 mai 1181, date du pacte de Gisors (ourdi contre le jeune Philippe-Auguste), que je placerais la composition du *Gral*, dédié à Philippe d'Alsace, le poème de Guiot étant de quelques années plus ancien, sans qu'on puisse préciser jamais, je le crains, sa date d'origine.

On voit par ces quelques considérations, qui n'épuisent point ce redoutable sujet, les problèmes que soulève encore maintenant la recherche des origines du *Gral* de Chrétien et du *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach. Mais ces problèmes ne sont pas les seuls; car le rapport — je l'ai indiqué plus haut — entre l'*Estoire dou Gral* de Robert de Boron et les œuvres susindiquées est loin d'être élu-

(1) Sauf quelques séjours à Nantes qu'il concède à Arthur, et c'est une preuve de plus que celui-ci règne des deux côtés de la Manche, comme le roi anglais; voir *infra*.

Digitized by Google

cidé, et j'estime que rien ne sera décidé tant qu'on ne saura pas le degré de créance — et d'importance — qu'il faut assigner à ce médiocre écrivain, qui a eu, toutefois, le mérite appréciable de nous conserver la plus ancienne version des antécédents lointains du Gral, négligés ou ignorés des deux grands poètes de France et d'Allemagne.

Est-ce tout? Hélas! non : il reste, en effet, un dernier point essentiellement litigieux, sur lequel je reviendrai bientôt plus en détail, et c'est celui-ci : si, comme l'a écrit un de ses continuateurs, Chrétien n'a pas achevé son œuvre, où donc s'est-il arrêté exactement?

Je connais peu d'histoires plus amusantes que celle de la ponctualité moutonnière avec laquelle, sans nouvel examen, tous les critiques répètent depuis cinquante ans que Chrétien s'est arrêté au milieu d'une phrase de son récit, exactement au vers 9198 d'après le ms. 794, imprimé par M. G. Baist; au vers 10601 d'après le ms. de Mons, jadis édité par mon compatriote M. Potvin. Ce dernier s'était d'ailleurs bien gardé de se prononcer en une matière aussi délicate; c'est de la façon la plus dubitative qu'il s'était demandé si Chrétien s'en était tenu là : 1° parce que le ms. 794, consulté par lui, porte à cet endroit ces mots énigmatiques : *Explycit Perceval le viel,* mais continue imperturbablement le récit, tandis qu'on lit dans celui de Berne (n° 354) : *Explicit li romans de Perceval,* ce qui s'accorde avec le fait que la copie ne va pas au delà; 2° parce qu'il avait cru observer qu' « à partir de cet endroit les manuscrits commencent à différer entièrement ».

Sur ce dernier point, Charles Potvin s'était tout à fait mépris, comme un examen comparatif des manuscrits actuellement connus m'en a convaincu; il ne s'était pas moins mépris en imaginant que « quatre manuscrits ne vont pas au delà, à savoir Londres, Berne déjà cité, Paris 1450 et Edimbourg ». Le copiste d'Edimbourg saute

Digitized by Google

intrépidement par-dessus cette barrière qu'il ignore; 1450 va jusqu'au vers correspondant à 11593 de Mons; Londres poursuit sa route jusqu'au vers 34934 de Mons. C'est probablement le manuscrit Arondell que M. Potvin a voulu désigner; il est le seul, avec Berne 354, à prendre ici en considération; toutefois, Clermont-Ferrand s'arrête au vers 10572, et cela fait, en tenant compte de l'indication de Paris 794, quatre manuscrits dont l'accord aurait une certaine importance, si l'on démontrait qu'ils sont indépendants l'un de l'autre. J'ajoute que le copiste de Florence a plus encore manqué de souffle, puisqu'il dépose la plume au vers 9977 de Mons. Mais la grande majorité des copies ignore cette étrange coupure au milieu d'une phrase, et je puis dire, dès maintenant, que l'examen de la langue et du style de ce qui suit le vers 10601 de Mons n'autorise nullement l'opinion fixant là le dernier effort de Chrétien de Troyes.

Digitized by Google

II

La part de Chrétien de Troyes dans la composition du plus ancien poème sur le Gral.

J'ai déjà fait, dans les pages qui précèdent, les plus expresses réserves sur ce point d'histoire littéraire. Je voudrais y revenir ici plus en détail. J'ose dire qu'il est d'importance, puisque Chrétien de Troyes est, de l'aveu général, le plus grand écrivain français du XII[e] siècle et que le *Gral* est, avec *Tristan*, le roman qui a le plus passionné les lecteurs, non seulement de ce temps-là, mais des temps qui ont suivi. Ce n'est, assurément, pas un hasard qui a déterminé Richard Wagner à conférer aux deux vieilles légendes du moyen âge, après qu'elles eurent inspiré les meilleurs romanciers d'alors, une reviviscence éclatante.

Si vous ouvrez n'importe quel ouvrage d'histoire littéraire, vous y lirez ceci : Chrétien de Troyes n'a pu achever son roman (lui, dit : son *conte*) du *Gral*. Il s'est arrêté au vers 10600. Il a eu au moins trois continuateurs : Wauchier de Denain (on l'appelle maintenant ainsi; précédemment on le nommait de préférence Gaucher de Dourdan); Gerbert, qui pourrait bien n'être autre que Gerbert de Montreuil, l'auteur connu du *Roman de la Violette;* enfin Manessier (ou Mennessier), qui écrivait au début du XIII[e] siècle et avait pour protectrice Jeanne de Flandre. Bien entendu, je fais abstraction ici de l'*Estoire dou Gral*, de Robert de Boron, et des nombreuses compilations en prose, qui ont brodé quasi à l'infini sur le thème initial, c'est-à-dire sur la visite faite par un che-

Digitized by Google

valier élu (tantôt Perceval, tantôt un autre) à un châtelain mystérieux, visite qui devait avoir des conséquences graves, sur lesquelles toutes les versions sont loin d'être d'accord.

Une tradition s'est donc établie, et il est toujours périlleux de bousculer une tradition, surtout lorsqu'elle s'appuie sur des autorités nombreuses et respectables. Je ne me résous à le faire que parce que d'assez longues recherches m'ont convaincu de l'erreur initiale sur laquelle elle se fonde; on pourra en juger sainement en lisant ce qui suit.

*
* *

Je ne remonterai pas au delà de 1820 (1), c'est l'année où parut la notice de Ginguené dans l'*Histoire littéraire de la France* (2). On la relit avec une sorte de surprise amusée, tant elle contient de données que la suite de nos études a contredites ou anéanties. Toutefois, sur l'objet qui nous concerne, le jugement de l'érudit académicien peut encore être écouté avec intérêt : « Cet ouvrage, dit-il du *Gral*, n'est pas tout entier de Chrétien, soit qu'il n'ait pas eu le temps de l'achever, soit qu'on y ait ajouté, après sa mort, des suites ou branches auxquelles il n'avait pas songé. Deux autres poètes sont connus pour y avoir ajouté des aventures. Gautier de Denet est évidemment le premier. Ce passage en fournit la preuve ».

Suit, d'après le manuscrit de l'Arsenal (3), le passage connu où figure, en effet, le nom de ce personnage. Comme ce manuscrit est le seul — on le verra bientôt — qui spécifie que la collaboration de Gautier commence à

(1) Et je ne citerai et ne discuterai que les témoignages qui m'ont paru les plus autorisés.

(2) Tome XV, pp. 193-264.

(3) Ce manuscrit a quitté l'Arsenal; c'est le 12,576 f. fr. de la Bibliothèque Nationale.

Digitized by Google

l'endroit où il se nomme (1), Ginguené, qui n'en avait pas consulté d'autre, était fondé à croire que Chrétien avait écrit tout ce qui précédait, soit 37,755 vers sur 45,379 de l'édition Potvin. Il fut donc, de tous les critiques, le plus généreux pour le célèbre romancier, puisque les quatre cinquièmes de la vaste compilation lui étaient attribués, si l'on fait abstraction des 17,000 vers de Gerbert, que Ginguené n'a pas connus. En revanche, il mentionne Manessier, qui s'est nommé dans certains manuscrits précisément à l'endroit où le manuscrit de Mons s'arrête et où il désigne, une fois de plus, Chrétien (2).

Après 1820, c'est en Allemagne que l'attention est surtout éveillée sur l'œuvre de ce dernier, moins pour lui-même que parce qu'il est cité dans le *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach, et aussi parce qu'on le trouve à la source d'autres poètes allemands. Ici je renonce volontiers à être complet; mais pourtant comment ne pas citer les opinions de Lachmann, l'éditeur de Wolfram, de San-Marte et de Holland?

Lachmann, se fondant sur Ginguené, maintient à Chrétien la lourde paternité des 37,755 premiers vers (3); mais il s'appuie sur une remarque de Grimm pour exhumer Gerbert. San-Marte (4) en fait autant d'après Francisque Michel, qui avait risqué l'hypothèse, confirmée depuis, que ce Gerbert pourrait bien être l'auteur du *Roman de la Violette* (5). En 1854, L. Holland devait reproduire cette hypothèse sans se prononcer (6). Mais, en conservant à

(1) On y lit, en effet : Gautiers de Denet, qui l'estoire ... a mis chi après en memoire...

(2) Potvin, VI, p. 155. Cf. 12,576, fol. 261, r°, *a*.

(3) *Wolfram von Eschenbach's Werke*, Berlin, 1833, p. xx, sq.

(4) *Wolfram von Eschenbach*, II, p. 399.

(5) *Tristan*, I, CIV, n. 75.

(6) Dans la meilleure étude d'ensemble qui ait été publiée sur Chrétien, *Crestien von Troies*, eine literaturgeschichtliche Untersuchung. Tubingue, 1854, p. 213.

Digitized by Google

Chrétien la part prépondérante que lui avaient assignée ses devanciers, il nous en apprend un peu plus sur le contenu du poème, dont H. Michelant lui avait communiqué les rubriques des miniatures d'après le manuscrit 430 de la Bibliothèque Nationale. Dans ce manuscrit, le continuateur, selon une communication épistolaire de Michelant, « s'appelle Gauthiers ou Gauchers de Doulens, et dans le 7,523[55] on lit, par erreur du copiste, *chanter dou douz tans*, leçon qui se rapproche bien plus du manuscrit 430 » (1). Ludwig Holland reproduit sans appréciation ce renseignement. Le moment n'était pas encore venu de se passionner pour ceux qui ont achevé le récit rimé du *Gral*.

L'année suivante Alfred Rochat nous révélait le manuscrit 113 de la Bibliothèque de Berne et prenait prétexte de sa découverte pour publier une longue analyse de la partie du roman que renferme ce manuscrit et pour consacrer au poème entier (et même à la légende) une étude comparative, dont on m'excusera de me désintéresser ici (il y sacrifiait ingénument à toutes les idoles du temps et, plus qu'à toute autre, à la foi en la *Sagenbildung*, aussi mystérieuse que puissamment créatrice). Ce qui nous importe, c'est que lui aussi croit fermement que Chrétien est allé jusqu'à l'endroit où se nomme Gautier de Denet « et qu'à partir de là, celui-ci a continué l'histoire jusqu'à la seconde visite au roi du *Gral*, endroit où s'amorcent les suites de Gerbert et de Manessier » (2).

C'est en 1863 que notre compatriote et confrère Charles Potvin devait publier sa *Bibliographie de Chrestien de*

(1) En fait, c'est le ms. 1,429 actuel; le 430 est devenu le 12,577 actuel, qui porte (fol. 208 v°, *a*): *Gauchier de Doulenz*, mal lu par Michelant.

(2) Alfred Rochat, *Ueber einen bisher unbekannten Percheval li Galois*, Zurich, 1855, pp. 138-140; après avoir signalé les doutes de Lachmann sur l'exactitude de l'affirmation de Gerbert, dont je m'occuperai plus loin, l'auteur confesse que l'endroit de la dernière soudure « bleibt nicht weniger dunkel ».

Digitized by Google

Troyes, ouvrage dont l'importance fut beaucoup plus grande que l'érudition étrangère n'a voulu le reconnaître. Si Charles Potvin littérateur éprouva durement ce qu'il en coûte à un Belge d'essayer de se faire lire et jouer à Paris, que dire alors de l'accueil réfrigérant que ses initiatives philologiques devaient recevoir des jeunes maîtres de la science en France et en Allemagne (1) ?

Et pourtant, c'est lui qui le premier essaya de voir et de classer les divers manuscrits du *Gral*. Et sans lui nous serions encore maintenant privés d'une édition, fût-elle quelque peu insuffisante, du texte de Chrétien et de ses continuateurs (2). Or, il y a exactement soixante-sept ans que Potvin publia sa *Bibliographie* et soixante-cinq ans que parut le tome I de son *Perceval le Gallois* (3) ! Il est utile de rappeler ces dates et de rendre une justice tardive à un travailleur modeste et trop méconnu.

Sur le point qui nous importe, Charles Potvin en savait beaucoup plus long que ses devanciers. Il avait vu douze manuscrits de l'œuvre (ou du moins il en connaissait l'existence et avait réuni des renseignements sur eux); il put rectifier à leur sujet diverses assertions du critique allemand le plus compétent, L. Holland. Il fut, notamment, le premier, à identifier le manuscrit 12,576 (ancien suppl. fr. 3,306), qui avait passé de l'Arsenal à la Bibliothèque Nationale; il signala les principales traductions et imitations étrangères. Il insista — trop peut-être — sur

(1) Lire dans l'*Annuaire* de l'Académie royale de Belgique (1900) ma biographie de Potvin. On verra tantôt combien injustes furent notamment certaines appréciations de la *Revue critique* (1866, I, p. 129, sq.), sur son édition du *Perceval*, la seule que nous possédions en 1930, et qu'en plus d'un point Potvin eut raison contre P. Meyer.

(2) Je dirai plus loin quel choix déplorable fut fait par G. Baist du ms. 794 pour une édition restreinte et d'ailleurs de la dernière insuffisance.

(3) Le tome I (*Perlesvaus*) est daté de 1866, le tome II (premier du poème) est daté de 1865.

Digitized by Google

les divergences qui s'accentuent à partir de 11,500 environ; il publia des extraits de Gerbert, etc. Après une description plus ou moins détaillée des divers manuscrits conservés du poème, il dut bien s'occuper des continuateurs de Chrétien. Trompé par la copie de Mons, pour laquelle il était excusable qu'il éprouvât une prédilection particulière, puisqu'on lui en devait la révélation, il admit, avec elle, que Chrétien avait terminé et signé, à la fin, son ouvrage. Mais que deviennent alors les continuateurs? Potvin s'en débarrasse élégamment. Il croit que Manessier et Gerbert sont plutôt des interpolateurs (et cette thèse n'est pas si absurde). En ce qui concerne Gautier de Denet (ou de Doulens), il est plus embarrassé; il connaît à peu près tous les manuscrits qui le mentionnent (1); mais l'incertitude des graphies du nom (Denet, Dons, Doullens, Doudain, Dordans) l'a peut-être incliné à formuler une hypothèse, beaucoup moins fantaisiste en somme qu'elle ne paraît à premier examen. Il observe — ce qu'on a eu le tort de ne plus faire après lui d'aussi près — que, sauf un seul, les manuscrits, qui connaissent ce mystérieux personnage affirment qu'il a « *mis l'estore avant en memore* », et qu'il n'y en a qu'un seul (notre 12,576) qui porte *après* au lieu de *avant* (2), et il interprète *avant* comme un adverbe de temps; c'est-à-dire qu'il considère le dit Gautier comme une source plus ou moins éloignée : « Gautier serait donc, tout simplement, un écrivain antérieur, en prose latine ou gauloise (*sic*), comme Gautier d'Oxford, par exemple, auquel s'en réfère Geoffroi [de]

(1) Voyez page 44 de sa *Bibliographie*. Seuls manquent les extraits des copies de Londres et d'Edimbourg et du ms. Paris, Nouv. Acq., 6614. Il a ignoré aussi Florence et Clermont-Ferrand, qui ne vont pas jusque-là.

(2) L'observation est juste, et confirmée par la découverte des autres manuscrits. En effet, Paris, Nouv. Acq., 6614 (8° 113, r° *c*), porte *avant*, de même qu'Edimbourg (f° 204, v°, *a*) et Londres, Addit., 36-614 (227, r° *b*).

Digitized by Google

Monmouth, ou Gauthier Erpac que cite Geoffroi Gaimar, ou Gauthier Map, auteur d'un *Gral* en prose antérieur aux poèmes; une de ces autorités, enfin, que les trouvères se plaisaient à invoquer et qu'ils inventaient (1) même pour donner plus de notoriété à leurs récits ».

Deux ans plus tard, Charles Potvin donnait les premiers tomes de son *Perceval.* C'est là, au tome III, page 47, qu'il formula la curieuse hypothèse sur laquelle repose encore la doctrine des 10600 vers dus à Chrétien, et non davantage.

A proprement dire, Potvin ne se montre nullement affirmatif. Arrivé au vers 10601 du texte (en fait au vers 10600) (2), il observe qu'à la différence du manuscrit de Mons (et, ajoutons-le, de la plupart des autres qui ignorent la coupure), le manuscrit 794 de Paris « coupe en deux le poème par ces mots: *Explicit Perceval le viel.* Le manuscrit de Berne n° 354 s'arrête là : *Explicit li romans de Perceval.* C'est aussi après ce même vers que les manuscrits commencent à différer entièrement. Jusque-là; sauf quelques variantes et sauf l'introduction, le premier chapitre et un fragment de 204 vers, pages 171-178 du premier volume, qui n'appartiennent qu'au manuscrit de Mons (3), tous les manuscrits suivent le même texte. Mais, à partir de ce vers, on trouve deux rédactions, tout à fait différentes, des mêmes épisodes. Le récit est tantôt

(1) Ce n'est pas le lieu de discuter tout cela. Dans la suite de ces études, j'espère pouvoir démontrer que l'hypothèse de P. Meyer, identifiant le dit Gauthier avec Wauchier de Denain, ne paraît pas devoir résister à une enquête sérieuse. Ce qui est le plus surprenant, c'est que P. Meyer, pour introduire cette suggestion, s'est basé sur le ms. de Londres, qui a *Gaucier de Donaig* et non *Wauchier!* (fol. 261, v° *b*).

(2) Par une erreur de numérotation, qu'on relèvera au vers 9855 (p. 23 du dit tome III) qui est en réalité le vers 9854.

(3) On voit par cet aveu que les divergences entre mss. ne sont pas rares dans les 10600 premiers vers. P. Meyer (*Revue critique*) en a signalé, et j'en signalerai d'autres.

Digitized by Google

concisé, tantôt allongé; quelquefois un ou quelques vers reproduisent la même version, puis la rédaction reprend ses allures diverses pendant des centaines et quelquefois des milliers de vers. Quatre manuscrits (Londres, Édimbourg, Berne 354 et Paris 1,450) ne vont pas jusque-là. Celui de Berne n° 113 commence beaucoup plus loin. Des (1) sept manuscrits qui semblent se partager les deux rédactions, quatre (Mons, Paris 794, 1453 et 12576) suivent l'une, sauf quelques variantes ou interpositions; trois suivent l'autre (Montpellier, 12577 et 1429); 12577 mêle quelquefois l'une et l'autre. La traduction de 1530 est conforme à cette dernière rédaction.

« Cette circonstance ouvre le champ à bien des suppositions. On pourra penser que là s'arrêtait l'œuvre qu'on dit inachevée de Chrestien de Troyes, ou bien que les copistes ont suivi un vieux manuscrit qui n'allait pas plus loin et dont ils respectèrent le texte, antérieur à tous les autres. Cependant il arrive un moment où tous les manuscrits reprennent avec un même respect un texte unique... »

Voilà le passage qui a retenu l'attention des critiques et qui, plus que l'étude des manuscrits eux-mêmes, singulièrement négligée, les a égarés tous. Or : 1° ce passage n'a nullement la portée qu'on veut lui attribuer, Potvin ayant toujours cru, sur la foi du manuscrit de Mons, que Chrétien avait achevé son œuvre; 2° le dit passage fourmille d'erreurs. Je n'en ai relevé qu'une, mais elle est essentielle. Des quatre manuscrits mentionnés plus haut, comme n'allant pas au delà de la partie commune du récit, il en est deux qui n'auraient pas dû être invoqués. Celui d'Édimbourg va bien au delà de l'endroit indiqué; 1450 va jusqu'au vers 11593. Seuls Arondell et Berne s'arrêtent à 10601 et il faut y ajouter Clermond-Ferrand, qui compte 10579 vers, si l'on se fonde sur la numérotation de Mons.

(1) Le texte a *Les;* mais il est évidemment fautif.

Digitized by Google

Quant à Florence, il s'arrête au vers 9977, c'est-à-dire qu'il a plusieurs centaines de vers en moins. Cela forme une sorte de famille qui se range à part. Mais **nulle part et par personne il n'est dit que Chrétien s'est arrêté là.** L'indication du médiocre manuscrit 794 (1) ne veut rien dire (qu'est-ce que *Perceval le viel?*) et celle du manuscrit de Berne, qui partage sa médiocrité (2), n'a pas de sens, puisque les aventures de Perceval s'arrêtent au vers 7889 (= 794, vers 6477) :

De Perceval plus longuement
Ne parole li contes chi,

ou sont reprises beaucoup plus loin, après le long épisode, farci de hors-d'œuvre, dont Gauvain est le héros. J'ajoute que les divergences des manuscrits deviennent surtout graves un millier de vers plus loin, et non pas à partir du vers 10601, c'est-à-dire au milieu d'une phrase, coupée net en deux si l'on s'arrête à cet endroit.

Mais il faut avancer. Dès maintenant — et l'article de la *Revue critique*, cité en note, y aura aidé au moins autant que l'indication conjecturale de Potvin — l'opinion va s'établir de plus en plus solidement que Chrétien n'a pas été au delà du vers 10600. Elle ne repose, on l'a vu, que

(1) Le ms. 794 est en partie responsable du mythe qui s'est créé peu à peu; dans son compte rendu de l'édition Potvin (*Revue critique*, 1866, 2e semestre, pp. 139 sq.), P. Meyer lui attribuait une valeur exceptionnelle; il reprochait durement à Potvin de l'avoir négligé et, détail amusant, il faisait à ce ms. un mérite de la fausse indication qu'il contient sur les divisions de l'œuvre. A propos d'un passage qu'il renferme et que Mons n'a pas, il écrivait: « le ms. qui le contient est d'une grande autorité... Si M. P. avait tenté dans sa *Bibliographie* de classer par famille les mss. du *Perceval*, il aurait rangé celui-là avec le premier. » Je ne sais ce que c'est qu'un premier manuscrit; mais on trouvera à l'Appendice la preuve flagrante de l'infériorité du Paris 794, avec lequel j'estime qu'aucun éditeur ne pourrait mener à fin sa tâche de nous donner une physionomie exacte de l'œuvre de Chrétien.

(2) On verra dans l'Appendice les fautes communes de la copie de Berne et du 794. J'y reviendrai ailleurs.

Digitized by Google

sur deux indications d'ailleurs mal interprétées, de manuscrits sans valeur et étroitement apparentés. Il n'importe. L'idée fera son chemin, et un critique viendra qui essaiera d'en fournir la justification scientifique.

C'est le seul, à mon su, qui se soit donné cette peine inutile. Il n'y a guère suffi, du reste. Le chapitre où il tente de démontrer, à l'aide d'arguments philologiques, que Chrétien n'a pas été au delà du vers 10600 est assurément le plus faible du livre intitulé *Die Sage vom Gral* (1877), livre qui a beaucoup vieilli, mais dont la thèse fondamentale me paraît plus solide que celle des celtisants. L'auteur, M. Birch-Hirschfeld, consacre ce chapitre, le second de l'ouvrage, au poème de Chrétien. Il s'appuie naturellement, pour lui refuser la plus grande partie du poème édité par Potvin, sur les indications prémentionnées des copistes des manuscrits de Paris (794) et de Berne (354). Mais il a, sans doute, conscience de la faiblesse d'une telle preuve, et c'est à Wolfram d'Eschenbach qu'il demande le complément de sa démonstration. Selon lui (1), une preuve supplémentaire de la faible part qui revient à Chrétien dans les 45000 vers, c'est, en effet, ceci : Wolfram n'a connu que les 10600 premiers vers, de même que la version nordique qui, il est vrai, a ajouté un dénoûment postiche, le retour définitif à Beau-Repaire du héros, qui renonce à conquérir le Gral.

Je n'insiste pas sur ce dernier argument, qui a moins de poids; mais il est incontestable que la coïncidence avec Wolfram ne serait pas un élément négligeable. Sans doute le poète allemand aurait pu n'être en possession que d'une copie inachevée, comme celle de Berne, et il ne résulterait pas de là que cette copie eût contenu toute l'œuvre de Chrétien; mais le fait constituerait une présomption dont il y aurait lieu de se préoccuper. Le malheur est qu'il n'en

(1) *Op. cit.*, pp. 68 sq.

Digitized by Google

est pas ainsi, et il suffit d'avoir parcouru la dernière partie du *Parzival* pour s'en rendre compte.

D'abord, Wolfram s'écarte considérablement de la narration, telle qu'on la trouve dans nos manuscrits du poème français. Je ne parle pas d'un prologue dix fois plus long et plus circonstancié que celui du manuscrit de Mons, puisqu'il occupe les 118 premières strophes de son ouvrage. Mais, sans insister sur d'innombrables dissemblances de détail, Wolfram ne se gêne point pour amputer ou allonger, dans la mesure où il s'en inspire, son modèle français. Il bouleverse l'ordre adopté par celui-ci. L'épisode du château des Merveilles, par exemple, vient après celui de la rencontre de l'Orgueilleuse (1), ou, plus exactement, il est, dans le texte allemand, développé démesurément et entrecoupé du récit des deux épreuves du palais et du gué, tandis que la seconde, écourtée et réduite à des proportions insignifiantes, est la seule qui mérite ce nom dans le français, l'autre ne constituant qu'un banal exploit chevaleresque, comme il en est tant attribué au héros (8868 sq.). Toute la fin est différente de Chrétien (2); mais qu'il ait lu au delà de 10600 nous est prouvé par la mention de Méliant de Lis (3), comme aussi par un passage du début, où il donne sur la généalogie de Gauvain des précisions, qu'on ne trouve ici qu'aux vers 10959 et suivants (4).

La meilleure preuve, du reste, est ailleurs, dans l'introduction du personnage de Guiromélant (5) (Gramoflanz chez Wolfram), dont l'auteur des 10600 premiers vers fait à peine mention, et qui ne joue que plus tard un rôle

(1) Respectivement str. 508 sq. et 564 sq. = Chrétien 9675 sq. et 9038 sq.

(2) C'est dans l'épilogue (827 sq.) qu'il nous dit qu'il n'a pas suivi cet auteur, mais Kyôt.

(3) Strophes 646, 673.

(4) Str. 66: *Lôt von Norwaege... hie ist och Gâwân, des suon*, etc.

(5) W. Foerster, *Christian van Troyes Wörterbuch*, table onomastique, s. v. Grinomalant.

Digitized by Google

important. Or, ce rôle, Wolfram le lui assigne; après nous l'avoir présenté comme un roi (*str.* 603), qui fut d'abord amoureux de l'Orgueilleuse de Logres (*str.* 606), il lui fait ensuite tourner ses aspirations vers la sœur du héros. La suite de l'histoire, le combat de Gauvain et de Guiromélant, l'intervention de la sœur de celui-là en faveur de celui-ci et leur mariage, tout cela est traité avec un grand luxe de développements par Wolfram; or on n'en trouvera nulle trace avant le vers 10600 du texte français. Le mariage de Guiromélant et de la jeune fille, dû à la bonne grâce d'Arthur, est annoncé aux vers 11566 sq., après que les deux chevaliers ont fait leur paix (11521 sq.). Il en va de même dans le texte allemand (*str.* 729 sq.), qui ignore donc la coupure, mais complique le récit d'une intervention de Perceval dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est nullement justifiée (il n'en est pas question dans le poème original) (1).

Il ne reste donc rien de l'essai de justification que M. Birch-Hirschfeld a tenté d'une thèse aventurée (2), et pourtant il n'en a pas fallu davantage pour qu'elle fût désormais adoptée sans conteste.

A partir d'ici, en effet, je ne trouve pas dans les livres

(1) J'estime que M. Birch-Hirschfeld n'a guère été plus heureux dans les pages suivantes de son livre, où il s'efforce de démontrer, à l'aide d'arguments philologiques (pourquoi les a-t-il négligés pour isoler les 10 600 premiers vers de la suite?), que tout le prologue de Mons doit être refusé à Chrétien. Je reviendrai bientôt sur ce point, où l'accord n'est pas fait entre romanistes. (Cf. Miss Weston, *op. cit.*, I, p. 62, où il manque bien peu pour qu'on touche au vrai.) Cette fois, P. Meyer, admirablement inspiré, avait bien vu que les 1282 vers du prologue de Mons formaient un tout factice et que les 484 premiers seuls devaient être écartés. Le reste forme un chapitre initial du poème (qu'on a retrouvé plus tard dans le ms. de Londres, Add. 36,614), et P. Meyer écrit à son sujet: « Je n'ai aucune objection contre l'authenticité de ce chapitre... je reconnais qu'il est bien dans le style de Chrestien » *Revue Critique*, *l. cit.*, p. 131).

(2) Qu'on daigne relire la strophe finale du *Parzival* avec attention, on verra que la critique qui y est faite de Chrétien s'applique également,

Digitized by Google

des plus éminents romanistes une ligne de discussion relative à un objet aussi litigieux. Tous considéreront désormais comme un dogme cette répartition plus que hasardeuse d'une matière où la part du lion est faite à un inconnu, dont nous ignorons jusqu'au nom exact, tandis que Chrétien, célèbre pendant longtemps comme l'auteur du *Gral* (1), n'obtient que des rogatons assez piteux.

Je n'insisterai pas sur les livres et mémoires d'Alfred Nutt (2), de Miss Weston (3) (si précieux à d'autres

---

sinon préférablement, à la façon dont il dénoue son récit; Wolfram lui oppose la version infiniment supérieure, selon lui, du poète Kyôt :

endehaft giht der Provenzâl
wie Herzeloyden kint den grâl
erwarp, als im daz gordent was,
dô in verwohrte Anfortas.
Von Provenz in tiuschiu lant
diu rechten mære uns sint gesant,
und dirre âventiure endes zil.

On ne peut pas dire plus clairement que Chrétien n'a pas fourni au traducteur la bonne leçon du dénouement. Mais il va de soi que si l'œuvre de Chrétien n'avait pour Wolfram consisté que dans les maigres épisodes du début de la Vulgate, il se serait empressé de le constater, soit pour le mettre hors cause, soit pour triompher plus bruyamment d'un maître qu'il traite avec tant de désinvolture malgré les lourdes obligations qu'il lui a. Mais je reviendrai ailleurs sur les rapports entre les deux poètes.

(1) J'ai déjà allégué (voyez *supra*, p. 16), le témoignage significatif d'un texte du XIVe siècle, où l'on ne mentionne du grand écrivain que *Cligès* et *Perceval*. Dans le roman de *Ham*, de Sarrazin, on lit :

Oï aves des Troïens
Et du romant, que Crestiens
Trova si bel de Perceval,
Des aventures du Graal,
Où il a maint mot délitable, etc.

Voyez L. HOLLAND, *op. cit.*, p. 216, pour d'autres témoignages non moins caractéristiques. Et il est loin d'en avoir épuisé la liste. Et tout cela aurait été écrit pour moins de 10,000 vers, dont un tiers étranger au héros Perceval, sur 60,000 du poème!

(2) *Studies on the legend of the holy Grail*, 1888. Cf. pp. 19-22.

(3) *Op. cit.*, 2 vol., 1906. Cf. I, p. 32, etc.

Digitized by Google

égards), de Heinzel (1), de Wechssler (2), de Golther (3), etc.; seul Gaston Paris me paraît devoir être mentionné ici, non qu'il élève le moindre doute sur l'objet du litige (4), mais parce qu'on doit lui rendre cette justice d'avoir, lui seul, éprouvé une certaine hésitation à maintenir à ce Gaucher ou Waucher hypothétique l'honneur d'avoir composé 24000 vers, soit plus de la moitié du poème conservé dans les principaux manuscrits. Voici donc ce qu'il écrit, en 1886, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, après avoir refusé tout le prologue de l'œuvre à Chrétien et lui avoir assigné un peu plus de neuf mille vers : « Le prologue postiche et l'œuvre de Chrétien mis de côté, le reste du poème se divise en trois grands morceaux : le premier, qui est anonyme et n'est peut-être pas d'un seul auteur, et qui, au moins pour une partie, existe dans deux rédactions assez différentes, a subi, en outre, une interpolation considérable. Il va du vers 10602 au vers 21916, et il est consacré à la fin des aventures de Gauvain, au milieu desquelles il s'était arrêté. Le second, dont l'auteur paraît s'être appelé Gaucher de Dourdan..., se rattache, au contraire, directement à la dernière mention de Perceval dans l'œuvre de Chrétien; il s'arrête brusquement au milieu d'une phrase (au vers 34934) (5). »

A mon su, sauf quelques nuances d'opinion, voilà le dogme tel qu'il a été formulé depuis plus de quarante années et devant quoi, tous, nous nous sommes inclinés sans nouvel examen.

*
* *

(1) *Denkschriften der Kaiserlichen Academie der Wissenschaft in Wien.* Phil.-hist., classe, XLX Bd (1892), p. 3 sq.

(2) *Die Sage vom Heiligen Gral*, 1898, p. 46. Cf. p. 153.

(3) *Parzival und der Gral*, 1925. Cf. p. 40.

(4) Voyez *loc. cit.*, p. 27 et *Manuel d'ancien français* (1889), p. 98.

(5) C'est décidément une fatalité, puisque le vers 10601 (10602 Potvin) continue la phrase commencée. Mais cette fatalité, G. Paris en est cette fois responsable, puisqu'il se fonde, et ses successeurs (tel M. Lot, *Romania* 1925, p. 398, note 2) sur le seul fait qu'à ce vers s'emboîte le long poème à Gerbert dans deux manuscrits.

Digitized by Google

La succession de Chrétien reste donc ouverte en 1930 comme en 1820. Et, pour l'établir, dans le silence des manuscrits, il faudrait des preuves intrinsèques ou extrinsèques.

J'appelle intrinsèques celles que fournit le texte lui-même. On a vu combien il est difficile d'en rassembler par l'exemple de M. Birch-Hirschfeld, s'efforçant par l'étude des rimes d'isoler le prologue de Mons et de Londres tout entier. En l'absence d'une édition critique, toute étude des rimes est vouée à l'erreur. Et comment entreprendre une édition critique d'un ouvrage dont les manuscrits offrent une végétation aussi touffue que divergente de variantes, grandes et petites? Le style même (critère difficile, mais, à mon sens, moins chanceux) demandera d'être scruté avec une extrême prudence, les scribes ne s'étant pas gênés pour substituer telle figure à telle autre, tel tour de phrase à celui que nous conservent d'autres copies.

Et les preuves extrinsèques, si l'on veut me permettre de désigner un peu arbitrairement par là les renseignements historico-biographiques?

Ah! c'est ici que les ténèbres s'épaississent.

Un seul témoignage peut être sérieusement invoqué pour autoriser l'affirmation que Chrétien n'a pas achevé son ouvrage : c'est celui d'un de ses continuateurs, Gerbert [1].

Gerbert, qui se nomme plusieurs fois [2] dans les 17000 vers dont il a — bien inutilement — allongé l'histoire du Gral, s'exprime ainsi :

Ce nous dist Crestiens de Troie
Qui de Percheval commencha,
Mais la mors qui l'adevancha
Ne li laissa pas traire affin [3].

(1) Voyez l'édition encore inachevée de Mary Williams. (*Classiques français du moyen âge*, nos 28 et 50.)

(2) Vers 6358, 6998, 7001, 7008, 7016 de l'édition Williams

(3) 6984-6987.

Digitized by Google

C'est une simple — et précieuse — parenthèse dans un récit dont les critiques me semblent avoir tiré un assez médiocre parti lorsqu'ils ont utilisé ce témoignage. A quel propos Gerbert invoque-t-il, en effet, son illustre devancier? Il le fait pour corroborer une opinion exprimée par lui. Et cette opinion est que Blancheflor, la châtelaine de Beaurepaire, se sépare à grande douleur de Perceval, qu'elle aime et vient d'épouser. Elle se soumet, parce qu'elle ne peut faire autrement :

... tant forment l'aime la dame,
De tant qu'il velt faire ne dire
Rien nule n'en ose escondire
Car tot quanqu'il dist li otroie (1).

Et c'est ici que s'intercalent les quatre vers précités.

C'est donc cette très humble soumission aux désirs et volontés de celui qu'elle a épousé, dont l'attestation a été fournie à l'auteur par son devancier; il le dit expressément et il semble y attacher une importance particulière, puisque ce passage de son poème est, du moins dans les manuscrits conservés, le seul où il invoque son autorité. On peut s'étonner de cette insistance, qui porte sur un détail psychologique; mais le détail est-il si négligeable qu'on le croirait à première vue? Est-ce que Blancheflor n'est pas la femme aimée du héros, plus tard son épouse, la seule figure féminine qui appelle notre sympathie dans ce roman fameux? On conçoit que Gerbert, qui l'introduit dans la suite dont il est l'auteur, ait tenu à la dépeindre sous des traits aussi favorables que possible. Perceval se reproche, chez lui (5132 sq.), d'avoir négligé longtemps de tenir la promesse qu'il avait faite de l'épouser, et il confesse humblement à l'oncle de la jeune fille que c'est ce péché-là qui peut-être l'a empêché de conquérir le Gral,

(1) 6980-6983.

Digitized by Google

alors qu'il s'était lavé de la souillure de tous les autres, comparant ainsi la faute qu'il a commise à celle, si grave, d'avoir abandonné sa mère pour courir les aventures, faute qui lui fut fatale lors de sa première visite au château mystérieux :

. . . . . .
Et ele m'ama de cuer fin
Et me dist que ja la preïsse
Et de li ma femme feïsse,
Et je li oi en covent mis
Que je seroie ses amis
Et a feme l'espouseroie,
Ne vers autre ne mesferoie.
Or m'en membre, c'est li pechiez
Dont je quit plus estre entechiez (1).

Le rôle de Blancheflor s'étant singulièrement développé, on comprend que Gerbert appuie si fort sur le trait le plus significatif du caractère de la jeune fille. Or, de ce trait il n'est rien dit par Chrétien dans le récit qu'il nous offre de sa première rencontre avec Perceval (2). Au contraire, lors de la deuxième rencontre, le poète — quel qu'il soit — insiste visiblement sur cette attitude résignée dans la douleur; dès qu'elle a reconnu Perceval, elle lui prodigue ses caresses (24905 sq.); elle dit à tout son monde qui il est et qu'ils devront tous lui obéir (24920) :

Cestui tenrés vous a signor.

Et tous, au château et dans le bourg, le traitent comme s'il était bien cela. Puis elle s'asseoit à côté de lui dans un festin somptueux, improvisé en son honneur. Le soir, elle

(1) Vers 5140-5148.

(2) Vers 1771 sq., 2872 sq. (édit. Baist). Sans doute Blancheflor *li vee et desfant* de partir; il la laisse *molt correciee et molt dolante* (2898); mais on ne voit même pas qu'elle lui fasse le pas de conduite, réservé aux moines et nonnes de l'endroit (2903 sq.), on ne sait trop pourquoi.

Digitized by Google

lui fait préparer une « très rare cambre — qui tote estoit ovree à l'ambre », et, comme l'autre fois, elle va le retrouver lorsque tout repose; mais ce n'est plus pour lui confier son désespoir; l'auteur, très décemment, se borne à dire qu'ils échangent les plus doux baisers :

Je ne vous voel mie conter
Le sourplus, se plus en i a;
Mais, se Percevaus l'en pria,
En Blancheflour ne remest mie;
Que si plaine est de courtoisie
Que cose que faire vosist
Por nule rien ne desdedist (1).

On ne peut pousser la soumission plus loin. Il est vrai que Blancheflor, après les tendres étreintes, lui demande d'être son époux :

Et, le matin, sans nul respit
M'espouseres, vostre ert ma terre (2).

Mais lorsqu'il réclame un nouveau délai, pour accomplir sa mission sacrée, elle y consent aussitôt :

Et vous atendrai bien encore,
U biel me soit, u me desplaise :
Car j'aim mius sofrir le malaise
Qui me fait le cuer triste et noir
Que ne face vostre voloir;
Del tout voel faire vo plaisir (3).

Il résulte de là que le seul témoignage qu'on puisse invoquer pour retirer à Chrétien l'achèvement de son poème (je ne dis pas de toute l'histoire du Gral, que rien ne nous prouve qu'il ait eu l'intention de narrer aussi lon-

(1) Vers 25040-25046.
(2) Vers 25094-25095.
(3) Vers 25120-25125.

Digitized by Google

guement) tourne contre ceux qui, sans motif valable, affirment qu'il s'est arrêté au vers 10601. Car, ou bien il n'a pas de sens, ce témoignage, ou il se réfère à des événements dont le récit nous porte bien au delà de ce *terminus ad quem* (1).

Sans doute, en dehors de Gerbert, Chrétien a eu des continuateurs, et nous l'eût-on laissé ignorer, qu'un critique un peu exercé s'en serait aisément aperçu; maint épisode, d'ailleurs faiblement rattaché au sujet essentiel, trahit par ses longueurs, ses remplissages, la médiocrité du style et de la versification, une main moins experte, une technique moins savante et quelque essoufflement. Ce sont des allongements qui ne peuvent nous surprendre et qui, plus rares au début (2), vont en se multipliant dans la suite, surtout entre les vers 10000 et 20000 approximativement, certains manuscrits portant la trace d'interpolations que d'autres ignorent, et ce au gré des remanieurs, que nul ne pouvait refréner ou contrôler.

Mais la question reste entière de savoir où le plus illustre

(1) Sans vouloir en exagérer le prix, il est intéressant de noter les similitudes de formes entre le récit de Gerbert et celui que contient le texte de la Vulgate. Les développements sont les mêmes; tout le bourg en fête, les draps de soie tendus à travers les rues (G. 6309 sq.=24934 sq.); la foule où toutes les classes se mêlent (G. 6317-8=24945-6); les détails de la visite nocturne de Blancheflor à l'homme aimé (déjà Vulg., 1928 sq., puis 25020 sq.; cf. Gerbert, 2541 sq. où l'auteur ajoute le piment des hésitations de la belle qui, selon la tradition du roman, craint pour sa réputation, et, comme on eût dit au XVII[e] siècle, pour sa *gloire;* comp. G., 6551 sq. avec 2035-6 et 25035, où l'on trouve des analogies verbales, de même que 6565=2040, etc.). Il est difficile d'imaginer que Gerbert n'ait pas connu ces deux épisodes, précédant et préparant celui qu'il intercale dans sa narration. Et s'il les a connus et nomme expressément Chrétien, qu'en conclure, s. v. p.?

(2) Pas si rares, en somme, puisque Miss Weston a signalé (I, 133 sq.) d'essentielles divergences entre nos mss. dans l'épisode de « l'épée brisée », et que deux manuscrits (Mons et Londres) possèdent seuls un prologue dont j'estime, avec Miss Weston et d'autres critiques, que la plus grande partie est indispensable à l'intelligence du texte. Au long de celui-ci, d'autres additions ou suppressions ne sont pas moins significatives dans la première partie.

Digitized by Google

romancier du XII[e] siècle a déposé la plume. Il est au moins bizarre de devoir constater que ces 45000 vers, sur lesquels tant d'efforts ingénieux se sont exercés, n'ont pas été étudiés de plus près, tant au point de vue du style qu'à celui de la répartition d'une matière narrative, dont la vogue fut quasi indéfinie.

On a vu plus haut que des juges aussi autorisés que Lachmann n'hésitaient pas à assigner à Chrétien les trois quarts de cette vaste compilation. Charles Potvin, qui n'avait osé se prononcer formellement sur la fatale coupure, mais qui a involontairement ouvert le champ conjectural, se fondait sur les données incomplètes dont il disposait (1) pour refuser à Gautier (ou Waucher) une collaboration quelconque à l'œuvre (2). Des critiques, plus avertis et surtout plus récents, on l'a vu, n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la répartition des 35000 vers qu'ils étaient, du reste, unanimes à retirer de l'œuvre de Chrétien. Pour ne citer que les plus autorisés, MM. Birch-Hirschfeld, W. Foerster et M[lle] Jessie Weston croient que le soi-disant Gaucher ou Wauchier a composé les 25000 vers environ qui précèdent le fameux passage où son nom, si diversement orthographié, est inscrit dans neuf manuscrits, tandis qu'après Gaston Paris, plusieurs de ses disciples persistent à lui retrancher, pour des raisons plus ou moins valables, un large morceau de ce respectable ensemble.

En 1925, dans un article de la *Romania* (3), où il polémiquait avec Miss Weston, M. Lot, le plus distingué des continuateurs du maître parisien en cet ordre de recherches, écrivait encore: « Après Gaston Paris, et d'autres aussi, je persiste à distinguer dans les continuations du

(1) Voyez *supra*, p. 33.

(2) *Bibliographie*, etc., p. 46.

(3) *Romania*, t. LI (1925), p. 398, note 2. En Allemagne ce point de vue a rallié, entre autres, Waitz. *Die Fortsetzungen von Chrestien's Perceval le Gallois*, Strasbourg, 1890.

Digitized by Google

Perceval l'œuvre de Wauchier de Denain (éd. Potvin, tome IV, p. 59, jusqu'au tome V, p. 90: vers 21917-34934) de celle d'un interpolateur, un pseudo-Wauchier occupant les pages 48 à 368 du tome III et les pages 1 à 59 du tome IV ». Mais il n'ajoutait pas un mot à l'appui de cette affirmation. Je ne puis m'en affliger, puisque ceux qui, comme moi, ne croient plus à la fameuse « coupure » ont, de la sorte, les mains libres pour reprendre une enquête qui n'a jamais été menée bien loin (1).

J'ai à peine besoin de dire que dans cette enquête, dont le début n'a donné que des résultats négatifs en remettant en question ce qui semblait acquis pour longtemps, je me suis réservé de formuler une hypothèse personnelle sur l'attribution des diverses parties du *Gral*. Mais avant cela, il va falloir s'occuper de Wauchier de Denain.

APPENDICE

Je n'indique ici que les passages significatifs des 3000 premiers vers de la Vulgate, où la leçon de 794 est régulièrement fautive ou inférieure; j'indique en face les leçons meilleures des autres manuscrits, que j'ai pu confronter sur ce point particulier. La numérotation est celle de Baist (édit. diplomatique de 794); j'ai collationné sa copie, du reste médiocre (2) sur le manuscrit.

Vers 49-50. *Sainz Pos lo dit et je le lui — Qui* — Cf. Berne 354 : *Sainz Pol ou ie lo ui en* (sic) *lui*. Cl(ermont)-F(errand) a remanié : *Es escriz S. P. ui 7 l.* M(on)tp(ellier), *Saint Pol u ge le ui 7 lui.* Ar(undel) se rattache à 794, mais est moins altéré : *S. P. u jeo le ui e lui — Qui*, etc.

Vers 69-70. *Ce fu au tans qu'arbre florissent — Fuelles* (sic) *boschaige pre verdissent.* Cf. P(aris) 12577, *fueillent b. p. v.:* Mtp a *fueillissent bois*, etc. Ar. et Cl.-F. = P. 12577.

---

(1) On pourrait croire que je fais abstraction ici de la critique américaine, dont, au contraire, nul n'apprécie plus que moi l'ingéniosité et le zèle appliqué dans les études relatives au *Gral*. Mais je ne sache pas qu'elle ait changé les points de vue sur la répartition des parties du poème entre Chrétien et ses collaborateurs. Voyez Bruce, *op. cit.*, I, 291 sq. (acquis, lui aussi, à la thèse d'un pseudo-Wauchier).

(2) Voir *Romanic Review*, II, 101-3, où M. Weeks a justement critiqué l'édition Baist dudit manuscrit.

Digitized by Google

Vers 152. *El toz les altres avœc lui.* La plupart des manuscrits ont conservé la bonne leçon : *Et toz les ang(l)es a. l.*

Vers 173. *Qui estes vos dons? Chevaliers, sui* — Corrigez *qu'estes v. d.* (div. manuscrits).

Vers 396. *N'ot chevalier de vostre pris* (sic). Cmp. P. 12576-77, etc., *de si haut pris.*

Vers 424. *Li prodome après sa mort. — Uther Pandragon, qui mors fu —Et peres,* etc. (sic.) Il faut : *la mort — U. P. qui rois fu.* Cmp. P(aris) 1429, 1453, 12577, Cl. F., etc. Plusieurs manuscrits ont *sa mort,* mais *rois.* La faute est exceptionnellement commune avec P. 12576.

Vers 447. *Fu au roi Ban de Goremet* (sic). Cmp. P. 12577, *Gonmeret,* Mtp. *Guomeret;* Berne, 354, *Gomorret,* etc.

Vers 460. *Ensi la gent morz les* (sic) *troverent.* Il ne s'agit que du fils aîné. Cmp. les ms. P. 12576-7, Mtp. et autres mss.

Vers 530-31. *El s'ele a enel an son doi — Ou sa ceinture ou aumosnière,* Corrigez *ou à sa c. aum.* (Cf. P. 12577, Mtp.). Faute commune avec Berne qui a, de plus, *agnel.*

Vers 558-59. *Une maison bele et saintisme — Plain* (sic) *de cors sainz e de trésors.* Cf. Berne, 354 : *7 de c. s. 7 de tr.* (sic). La var. utile est dans P. 12576, etc. : *u il a. c. s. e. t.*

Vers 597-99. *Biax filz, fet-ele, Dex vos doint — Joie plus qu'il ne me remoint* (sic) — *An quelque leu...* Les principaux mss. donnent *Diex vos maint.* Berne a *ramaint : remaint,* correction maladroite.

Vers 621-22. *Li trez fu granz* (sic) *a grant mervoille. — L'une partie fu mervoille. — L'une partie fu doree.* Corr. *biaux a. g. m.* (P. 12576-77.) Il faut corriger le troisième vers : *desus ot une aigle dorée.* (P. 12577, Arundel, Londres et 1450 ont *Desor;* Berne est ici d'accord avec la Vulgate).

Vers 639. *Qui me dist que maisons* (sic) *estoit.* Berne : *idem.* Faute grossière; la plupart des mss. ont : *mostier,* la bonne leçon.

Vers 728-30. *Et verse an la cope d'argent — Del vin qui n'estoit pas troblez* (sic) — *S'an boit souant et a granz trez.* La rime est fausse. Cf. Mtp. *D. v. qui n'estoit mie lez* (leçon d'autres mss., not. Cl.-F., Berne (*leiz*), etc.).

Vers 893-94. *Tant qu'Yonez contre lui vint — Qui an sa main un costel* (sic) *tint.* Lisez *coutel* avec la plupart des mss. Berne a la faute commune avec 794. Yonet m'est suspect, car il n'en a jamais été question.

Vers 914-15. *Que... Li abati de sor la table — Del chief un* (sic) *chapel de bonet.* La bonne leçon : *son ch.* est dans 1453, 12577 Mtp., Londres, etc. Toutefois *un ch.* est dans P. 1429, 1450, 12576, Berne, Arundel.

Vers 1091. *Et lesse aler un javelot.* Il faut : *son* ou *le* javelot, car, par ce qui précède, nous savons qu'il n'avait que celui-là. Cf. Mtp., P. 1429, 1453, 12576-7, Arundel, Londres, Cl-F., Berne : *le (lo) javelot.*

Digitized by Google

Vers 1159-62. *E sor la teste li asiet — La coiffe qui molt bien li siet — E de l'espee li anseigne — Que lasche et pandant la ceigne...* La bonne leçon est (cf. Mtp., Berne, Arundel, P. 12576, etc.) : *E sur la coiffe li asiet — le hiaume...* Le dernier vers est meilleur dans Cl.-F., *Que p. et l. la c.*

Vers 1178, *Que Quex feri sor la memele* (sic). Presque tous les ms. ont *maisselle* (*messele*), exigé par le sens.

Vers 1213. *referi... D'un javelot parmi la chiere.* Non : *l'ueillere.* Voyez P. 1429, 1450, 1453, 12576-7, Mtp., etc.

Vers 1231-32. *Li fous... Ot la parolè e saut an piez — E vient devant le roi iriez* (sic). Il faut (*molt*) *liez*, leçon de la plupart des mss.

Vers 1248-49. *Que antre le col* (sic) *e l'eissele — Le braz destre li brisera.* La bonne leçon est *le coute* (P. 12576-7, Mtp., etc.).

Vers 1253-54. *Cele parole tant greva — Que par un po qu'il ne creva. Que* est *Queu*, au cas régime.

Vers 1269. *Que nes pas trere ne savroit — L'espee.* La bonne leçon est *neïs* (Mtp. 12576, etc. *Car neïs tr. n. s.*).

Vers 1290-91. *Vers la grant riviere qu'il vit — S'an va tote une praerie.* La bonne leçon est *qui bruit* (tous les mss. de Paris, sauf 794, Mtp. Cl.-F., Berne, Londres). Le vers 1290 se rattache à ce qui précède.

Vers 1315-16 la rime est fausse *seanz-devant.* Lire *dedanz* (12576-77; Cl.-F., etc.).

Vers 1334-35. *E apres lui vienent vaslet — Dui desafublé sont venu.* Cf. Mtp. *Apres lui furent dui valet — Trestuit desafuble venu.* (Leçon de P. 1453, 12576-7, etc.).

Vers 1341-42. *Fet li prodom qui le vit sot — Au parler le conut et sot.* Je préfère la leçon de Mtp. et autres mss.: *...qui nice et sot — Au p. l'entent bien et ot* (*reconeü l'ot*, P. 12576).

Vers 1360. *Que nus contes ce ne demande.* Mauvaise leçon. Cf. Londres, Mtp. et les principaux mss. de Paris : *Que* (*car*) *nus contes de ce n'amende.*

Vers 1364. *Le chaceor quant je l'avoie.* Idem *Que je avoie.*

Vers 1386. *Mes volez* (sic) *plus nule rien.* Leçon suspecte, commune, du reste, à 794 et à d'autres mss. (Cl.-F. et Mtp. ont *plus dire rien*).

Vers 1514. *E vos auroiz... L'ostel sanz vilenie anuit.* La bonne leçon est dans 12576 : *L'ostel saint Julien*, remplacée gauchement de-ci de-là: *l'ostel tot aeisie* (Cl.-F.) par ex.

Vers 1627. *Que sovant tel chose li die.* Lisez *ne* die (Mtp., P. 12576-7, etc.).

Vers 1691. *Li chevaliers sor le pont monte.* Perceval n'est pas chevalier; lisez *vaslez* (*vallez*), P. 12576, etc.

Vers 1879-80. *vos meüstes — De vostre hostel.* Je préfère la leçon *son h.* qui est dans divers mss. (Berne a *vostre*, d'accord avec Londres, P. 12576-77).

Digitized by Google

Vers 1887. *C'uns miens oncles molt glorieus.* Leçon probablement fautive, et en tout cas inférieure à celle des principaux mss.: *qui est prieus.* (P. 12576-7 Cl.-F., etc.).

Vers 1911. *Trestot l'aise et tot le délit.* Cmp. 12576 : *Trestote l'aise et le délit;* Cl.-F., a : *Trest. l'aise 7 d.* (7 syllabes, cas fréquent chez lui).

Vers 1917-18. *Mais il n'an savoit nule rien — Et por ce vos di ge molt bien — qu'il s'andormi,* etc. La bonne leçon est dans 12576 : *Mais il ne sav. n. r. — Ne d'Amor ne de nule rien — Si l'endormi,* etc.

Vers 1928-29. *Un mantel cort de soie en grainne — a afublé.* Leçon suspecte. Cf. 12576 : *Un mantel de soie taint en gr.*

Vers 1943-5-6. Ils sont mal groupés ici. Cf. P. 12576 où 1946 précède, comme il est logique, les 3 autres rangés inversement : *Si s'acline e si s'agenoille,* etc.

Vers 2030-31. *...an cest lit — Qu'il est asez lons* (sic) *a oes nos.* Il faut *lez,* qui est dans Mtp., P. 1429, 1450, 1453, 12576 (*grant*), 12577, etc.

Vers 2112-13. *Qui li a mis el cors la rage — Ce qu'ele li blasme molt fort.* Evidemment fautif. Mtp. a : *Qu'ele li a mis en corage;* d'accord avec Londres, Berne et les principaux mss. de Paris (1453 *ele li met en c.*).

Vers 2130-31. *...icele voire croiz — Ou Dex sofri mort por son fil* (sic). Les autres mss. de Paris (sauf 1453, qui omet le passage) ont *O. D. laissa* (*soffri*) *pener son fil.* Londres : *sofri metre s. f.,* Mtp. *sofri pener,* etc.

Vers 2211-12. *Nôn pas tant que il fust creü — D'ome qui nos eüst veü* La bonne leçon est dans Mtp., P. 12576-77, etc.: *qui ne l'eüst veü.*

Vers 2377-78. *Vint chevaliers... Envoierons devant la porte. — Li chevaliers devant la porte* (sic). Les meilleurs mss. (Londres, Mtp., P. 12576-77, etc.) ont *Li ch. qui se deporte — A Blancheflor,* etc.

Vers 2497-98. *Si demandent quex genz il sont — Qu'il demandent* (sic) *7 ou il vont.* Cf. Mtp., P. 12576-7, etc.: *dont il vienent...* (Londres : *7 quel chose querant il vont*).

Vers 2732-35. *Cel chevalier... — Il l'a conquis, j'an sui toz cerz — A ce qu'il est de sanc coverz — Je conuis bien le sanc* (sic) *de ci.* La bonne leçon est *l'escu de li* (P. 1450, 12577, etc. Cf. Mtp.: *Jel conois bien, sachez de fi.*); mais *sanc* est une faute commune à divers mss.

Vers 2844 sq. J'ai déjà signalé la possibilité d'une interpolation qui a fait introduire ici Yvain, etc. On n'en trouve nulle trace dans P. 1453 : *A ce mot en estant se lieve — Le roy d'entre les chevaliers — Fet Clamadieu,* etc.; P. 1450 a *Gauvain.*

Vers 2874. *Belissant s'amie la bele (sic).* C'est de Blancheflor qu'il s'agit, comme l'atteste l'unanimité des mss. (y compris Berne).

Vers 2917. *...Ne vos estuet — Doter ce sachiez, nule rien.* Cela n'a pas de sens. Cf. P. 12576-77, etc., *que doels a faire est nule rien* (var.: *ne vaut rien;* Mtp. a *nul d. a faire*).

Digitized by Google

III

Chrétien et ses continuateurs.

Avant de parler des continuateurs de Chrétien, il conviendrait, on l'a vu par les pages qui précèdent celles-ci, d'être fixé sur la part que ce grand maître a eue dans la composition d'une œuvre à laquelle son nom est resté attaché. Or, c'est ce que nous ignorons, bien qu'il y ait, en vertu du témoignage de Gerbert, grande probabilité qu'il a poursuivi l'œuvre jusqu'à l'endroit où ce dernier nous dit qu'il l'a reprise, en ayant soin de taire ce qu'elle devait à Manessier, si toutefois (entre écrivains on est fort capable de se jouer cet aimable tour) ce n'est pas Manessier qui, par dédain ou par esprit de rivalité, a jugé préférable d'omettre le nom et d'ignorer l'ouvrage de Gerbert (1).

Pour la partie qui suit le fatal vers 10601, on a déjà vu que les avis étaient partagés, beaucoup de critiques,

(1) Le récent éditeur du *Roman de la Violette*, M. Douglas Labaree Buffum (Soc. des Anc. Textes français, 1928), ne se prononce pas sur la question d'attribution de la suite du *Perceval* à l'auteur de ce roman, question étudiée par moi (*Bulletin de l'Académie*, 1900, p. 166), et que d'autres ont aussi essayé de résoudre; à plus forte raison se tait-il sur la question d'antériorité de l'un ou de l'autre ouvrage, s'ils sont du même Gerbert. En tous cas, il s'est efforcé d'établir que la *Violette* « fut en toute probabilité écrit entre 1227 et 1229 » (p. LVII; comp. p. LXXIII), ce qui ne nous avance guère, puisque nous ignorons la date à laquelle Manessier acheva le *Gral*.

Voyez encore Bruce, *op. cit.*, I, pp. 292-3, et les notes.

Digitized by Google

notamment le plus savant juge des États-Unis, M. Bruce (1), et le plus éminent des spécialistes français, M. Lot (2), ayant adopté cette étrange opinion de Gaston Paris, que l'auteur de cette première suite avait travaillé sur des notes laissées par Chrétien. Comme l'ont déjà observé M. Brugger et Miss Weston (3), l'auteur de l'*Histoire poétique de Charlemagne* semble avoir raisonné en homme du XIX^e^ siècle, plutôt qu'en critique d'un texte du XII^e^ siècle. Après avoir lu et relu les vers 10601 à 20000 environ, j'ai moi-même cru y reconnaître, d'incontestable façon, le *faire* du grand maître, cette aisance du style, ce sens du rythme, ce balancement calculé des deux membres de l'octosyllabe, ces prédilections de vocabulaire, ces jongleries de mots, ces allusions discrètes qui font de lui un écrivain sans rival.

De là l'urgente nécessité d'une confrontation, aussi rigoureuse que possible, des parties du *Gral* mises en conteste et de l'œuvre de Chrétien. Mais (et en cela je me rapproche fort, sinon de certaines conclusions aventureuses, du moins de certaines observations de Miss Weston), je n'hésiterais pas dès maintenant à considérer comme de médiocres et encombrants hors-d'œuvre toute une série d'épisodes, insérés dans tel ou tel manuscrit, particulièrement dans Mons ou dans Montpellier, ou même accueillis par tous ceux qui nous offrent les vers 10602 et suivants, et c'est à savoir l'histoire de Carados, la sorte de lai du « Cor », etc., pour ne rien dire de la contradiction significative entre les deux versions de l'aventure de ce Gauvain, qui dans l'une consent au

(1) *Op. cit.*, pp. 290 sq.

(2) Voyez *supra*, p. 60.

(3) Voyez le résumé et les références bibliographiques dans BRUCE, *op. cit.*, p. 291, note. Rien de décisif dans tout cela, et une étude minutieuse des textes reste à entreprendre.

Digitized by Google

mariage de sa sœur avec Guiromelant, tandis que dans l'autre, il se montre intraitable dans sa querelle avec celui-ci et s'éloigne de la Cour (Mons, 11509 sq.). J'ajouterai que c'est ainsi, et non en recourant à des conjectures aussi vaines que laborieuses, que je voudrais qu'on tentât d'expliquer certaines contradictions de cette partie de l'œuvre, qui, à partir d'un certain endroit (déjà MM. Potvin et Waitz l'ont observé), retrouve son unité et sa logique narrative (1).

Et, puisque j'ai mentionné Gauvain, il est une difficulté, que soulève évidemment la part léonine qui lui est faite dans le *Gral*. Il est surprenant, semble-t-il, qu'avant le vers 10601, comme je le rappelais plus haut, il monopolise plus d'un tiers de la narration (4180 vers, soit 6121-7590 et 7890-10601 du manuscrit de Mons; dans la Vulgate la proportion est encore plus lourde). Mais c'est dans la suite que sa présence et ses aventures tiennent une place de plus en plus exorbitante. A un endroit, le remanieur semble en avoir eu conscience, quand il nous dit qu'avant son retour en Bretagne, il

... erra longement,
Sacés le bien seürement,
Ançois que il vosist aler
En Bretagne ne retorner.
Les batailles qu'il acievoit,
Les merveilles que il veoit
Ne vorrai mie raconter (2).

Que n'a-t-il, lui et ses pareils, été toujours aussi réservé! Nous n'aurions pas à subir tous les retardements que

(1) Voyez Potvin, III, p. 47 et Waitz, *op. cit.*, p. 9 (qui n'a malheureusement utilisé que les mss. de Paris).
(2) Potvin, 20369 sq.

Digitized by Google

ceux-ci nous ont infligés avant l'aboutissement des efforts de Perceval (1).

Mais si l'on s'abstrait des hors-d'œuvre trop manifestes que j'ai notés plus haut, il reste constant que l'intervention de Gauvain n'est numériquement point inférieure dans la première partie de la compilation, et l'on est en droit d'en conclure qu'elle entrait dans le dessein de Chrétien.

Et pourquoi pas, du reste? Gauvain n'est-il pas pour lui le héros par excellence, bien avant qu'il ait composé son dernier ouvrage? Déjà, dans *Erec*, donc au début de sa carrière, il trouve l'occasion de le nommer le

> *... chevalier el monde*
> *En cui graindre proesce abonde,*
> *Mon seignor Gauvain le hardi* (2).

Dans *Cligès* il nous conte les amours d'une autre sœur de Gauvain avec le héros, Alixandre, et celui-ci, en mourant prématurément, recommande à son jeune fils de s'adresser à son oncle dans une conjoncture délicate. C'est avec lui, et sans être reconnu, que Cligès se mesure plus tard, sans réussir à le vaincre, et il est à peine besoin de dire l'accueil qu'il reçoit, ensuite, chez lui; enfin, lorsqu'il est admis dans l'intimité de la jeune impératrice de

(1) Faut-il rappeler le rôle alternant des deux héros dans la suite de la narration? Après le vers 21916 (Mons), Perceval occupe la scène jusqu'à 30714, puis de 33755 à 36126; de 39700 à 42538 et enfin de 43719 à la fin (45379), le reste étant réservé, comme selon un rythme préétabli, à Gauvain. Ce rythme, la comparaison des manuscrits m'a paru ne l'altérer guère.

(2) Vers 4061-3. Cf. les vers 299 sq., où il apparaît le conseiller le plus écouté; 1090 sq., où il est, à côté de la reine, accoudé à la fenêtre; 1691-2, où l'on nous dit qu'il est le premier chevalier du royaume; 2224 sq., où nous le voyons prendre part à un tournoi; 4089 sq., où le roi lui confie une mission délicate, etc.

Digitized by Google

Byzance, le premier chevalier dont celle-ci s'enquiert est Gauvain, à cause du « sen et de l'afeitement » qu'elle lui reconnaît (1).

Si nous consultons la suite des ouvrages de Chrétien, il est aisé de faire des constatations analogues. Activement mêlé aux romanesques aventures de Lancelot, c'est surtout dans *Yvain* (2), l'avant-dernier écrit conservé du poète, que Gauvain joue un rôle de premier plan; on dirait que l'écrivain prélude ici, par endroits, à l'espèce de dualité qui va nous surprendre si fort dans le *Gral*. Déjà, dans *Lancelot*, il semble, à un moment, que Gauvain aille disputer au héros le périlleux honneur de ramener la reine à la cour d'Arthur (3). Ici, dès le début, Yvain, qui veut courir cette aventure de la fontaine qui forme le nœud de l'œuvre, craint que Gauvain ne la lui dispute

Ou mes sire Gauvains meimes
Espoir la demanderoit primes (4).

Plus loin, avec la noblesse de cœur qui le caractérise, Gauvain prend le parti de l'absent, odieusement attaqué par Keu (5). Plus loin encore, l'auteur, se livrant à un de ces jeux de mots qu'il affectionne, compare une jolie messagère, envoyée par la future épouse d'Yvain, à la lune

(1) Voyez respectivement vers 467; 2350 sq.; 2615 sq.; 4925 sq.; 5057-58; 5168-69.

(2) L'éloge de Gauvain et ses interventions, toujours glorieuses, sont partout dans ce poème dont un autre est le héros : 687 sq.; 2208 sq. (joli épisode); 2380 sq.; 3698-9; 5851; 6005 sq.

(3) Dans *Yvain* (et c'est troublant) il est dit formellement que c'est lui et non Lancelot, qui se met à la poursuite du ravisseur de Guenièvre (3713 sq.; 3918 sq.).

(4) Vers 687-688.

(5) Vers 2208 sq.

Digitized by Google

(elle s'appelle *Lunete*) et il prend prétexte de cela pour ajouter :

Savez de cui je vos vuel dire?
Cil qui des chevaliers fut sire
Et qui sor toz fu honorez
Doit bien estre solauz clamez.
Por mon seignor Gauvain le di,
Que de lui est tot autresi
Chevalerie enluminée
Com li solauz, la matinée,
Œvre ses rais et clarté rent
Par toz les leus ou il s'espant (1).

C'est encore Gauvain, qui, entraînant le nouvel époux loin de la femme qu'il aime, est l'auteur involontaire de tous les maux qu'il connaîtra, pour n'avoir pas tenu sa promesse de revenir auprès d'elle à la date convenue. Puis, dans la suite du récit, on voit Yvain se substituer à son ami et compagnon de lutte pour défendre ses neveux (2). Plus tard, la « queste » du chevalier au lion, encouragée par le roi Arthur lui-même, met en face l'un de l'autre les deux chevaliers, défenseurs, sans le vouloir, d'intérêts opposés, et c'est peut-être la plus belle page du roman, qui nous fait assister à leur combat, puis à la mutuelle reconnaissance après des efforts quasi surhumains pour triompher l'un de l'autre

« *Comant?* » *fet mes sire Gauvains.*
« *Qui estes-vos?* » — « *Je sui Yvains.* »
. . . . . (6283-84.)

(1) Vers 2399-2408. Or, remarquez — je l'ai dit précédemment — que Chrétien avait depuis longtemps mis Perceval parmi les pièces de son échiquier, et qu'il est fort possible qu'il lui destinât déjà un rôle de premier plan.

(2) Vers 3930 sq. Comp. 4273 sq.

Digitized by Google

Mais avant cela, comme plus tard dans notre poème, Gauvain avait déjà disparu de la Cour, sans donner d'avertissement (1), et la même inquiétude y régnait, qui devait étreindre les cœurs dans le *Gral;* ainsi, selon la méthode familière à Chrétien, s'établit, une fois de plus, l'étroite concordance des deux ouvrages et se légitime la large participation, concédée au premier des chevaliers bretons dans l'œuvre nouvelle comme dans les précédentes.

Il faut donc, une bonne fois, renoncer à tirer argument, contre l'attribution d'une portion plus large du *Gral* à celui qui en a écrit le début, de la sorte d'alternance qui s'observe entre Perceval et Gauvain dans l'œuvre entière. Au contraire, cette alternance est, si je puis dire, inhérente à l'économie de l'œuvre, et celle-ci deviendrait asymétrique si l'on prétendait y renoncer. Cela n'implique pas que le texte remanié (et diversement remanié) que nous en possédons soit conforme en tous points au dessein de Chrétien. Les remanieurs, qui n'avaient pas respecté le début de l'œuvre (2), n'ont guère eu plus de scrupules, un

(1) Vers 5872 sq.

(2) Voici un petit exemple, mais point négligeable, des additions introduites dans les 10,000 premiers vers. Aux vers 2844 sq. de la Vulgate (= Mons, 4060 sq.), plusieurs mss. de Paris et d'ailleurs introduisent Girflet et Yvain, à qui le roi demande d'emmener le chevalier Clamadex, qui, vaincu par Perceval, est venu sur l'ordre de celui-ci confesser sa défaite et se mettre à la merci d'Arthur. Or, cette double intervention (surtout celle d'Yvain) me semble une interpolation que rien ne justifie. Les mss. de Paris 1450 et 1453 l'ignorent, et voici l'excellente leçon du second :

A ce mot en estant se lieve
Le roy d'entre les chevaliers.
Fet Clamadeu : biau sire chiers,
Fetes moi mostrer la pucele
Dont je vous demant la nouele,
Que s'amie est, si com il dit,
Et le roi regarde, si vit
Celui qui a lui s'acompaigne,
Lors li commande que il preigne
Des chevaliers qui le convoient
Es chambres, etc.

Leçon meilleure, plus conforme au contexte, et qui ignore le remanie-

Digitized by Google

demi-siècle au moins après lui, pour farcir la suite de sa narration d'épisodes; qui, comme l'histoire du *Cor*, celle de *Carados*, la rencontre du chasseur dans Berne et d'autres, sont dus soit à leur imagination, soit à des emprunts maladroits qu'ils ont faits à des écrits existants, y compris ceux de Chrétien lui-même. Mais ces incongruités, familières à tous les épigones littéraires, ne peuvent nous déterminer à croire que le *Gral* soit l'histoire du seul Perceval et de ses exploits, ni même à conjecturer sérieusement que ce héros ait dû, en triomphant de tant d'obstacles entravant sa « queste », dépasser un jour Gauvain à la course et obtenir la consécration finale, réservée au plus parfait chevalier de son temps.

Cela dit, revenons à ces obscurs rimeurs, qui auraient eu l'ambition, sinon la gloire, de poursuivre l'entreprise que Chrétien ne put mener à terme.

On admet, depuis cinquante ans, sinon davantage, que le premier d'entre eux est un illustre inconnu, que les manuscrits désignent sous des noms variés, mais tous énigmatiques pour nous (1).

Et tout d'abord, sur seize manuscrits il en est la moitié qui ne nous fournissent aucune indication à son sujet; six ne vont pas jusqu'à l'endroit où est mentionné l'inconnu (2); un septième offre, à cet endroit, de

ment dont il s'agit. Ce remaniement, ou plutôt cette interpolation ne proviendrait-elle pas, soit du rôle important attribué plus tard à Girflet, soit d'un conte dont ce dernier était le héros et auquel il est fait allusion dans *Flamenca* (674)? Un autre exemple nous est fourni par la première visite au château du Gral. Voyez miss Weston, *op. cit.*, I, 137 sq, où l'auteur oppose la version du mss. Paris 12576 à celle des mss. de Mons et de Londres (Arundell). Si elle avait utilisé tous les mss. de Paris, elle aurait pu être encore plus catégorique.

(1) Il est déjà surprenant que nous ne possédions pas un seul témoignage, d'autre source ou de date postérieure, sur ce personnage fantômatique, alors que nous sommes infiniment mieux documentés sur Gerbert, et même, par ses propres soins, sur Manessier. On verra ce qu'il faut penser de l'hypothèse de Paul Meyer.

(2) Ce sont Paris 794 et 1450, Clermont-Ferrand 248; Heralds' College Arundel 14; Berne 354 et Florence, Riccardiana 2943.

Digitized by Google

fâcheuses lacunes (1). Les neuf autres ne nous aident pas beaucoup; car ils ont, visiblement, une notion plutôt incertaine du personnage à qui l'on attribue, avec un acharnement digne d'une meilleure cause, l'honneur d'avoir repris la plume là où le plus grand romancier français fut contraint, par la maladie ou la mort (2), de la déposer.

Voici le texte de chacun des neuf manuscrits, dont cinq de Paris, un de Montpellier, un d'Édimbourg, un de Londres et un de Mons.

PARIS, 12576 (148, r°) :

Gautiers de Denet, qui l'estoire
A mis chi apres en memoire,
Dist et conte...

PARIS, 12577 (208, v°) :

Gauchier de Doulenz, que l'estoire
Nous a mis avant en memoire.

PARIS, 1429 (290, v°) :

Chauter dou douz tans a l'estoire
Nos a mis avant emmemoire (sic).

PARIS, 1453 (211, v°) :

Gauchier de Dordan qui l'estoire
Nous a mis avant en memoire.

PARIS, Nouv. Acqu. 6614 (114, r°) :

Gautiers de Denet ki l'estoire
A mis chi avant en memoire.

MONTPELLIER (225, r°) :

Gauchier de Doudain (3) *qui l'estoire*
Nos a mis avant en memoire.

(1) C'est le Berne 113; voyez A. ROCHAT, *op. cit.*, p. 80.

(2) Voyez *supra*, p. 41, « *la mors qui l'adevancha* ».

(3) *Doudain* est la forme conservée dans l'imprimé de 1530, que j'ai pu consulter à la Bibliothèque Nationale (Réserve Y 133, 2) au fol. CLXXVII. On admet généralement qu'il représente un manuscrit perdu.

Digitized by Google

Édimbourg (204, v°) :

Gauchiers de Doudain qui l'estoire
Nos a mis avant en memoire.

Londres, Add. 36614 (261, v°) :

Gauciers de Donaing qui l'estoire
Nos a mise avant en memoire.

Mons (362) :

Gautiers de Dons dist qui l'estoire
Nos a mis auant en memoire.

De quoi il ressort que les scribes n'avaient plus un souvenir bien précis du mystérieux personnage évoqué ici (1); on verra tantôt si nous sommes plus avancés qu'eux. Il est impossible, à s'en tenir au texte littéral, de décider entre ces leçons. Celle qui offre le plus de vraisemblance, parce qu'elle est conservée dans trois manuscrits (si 1530 a la valeur qu'on lui attribue), c'est Gauchier de Doudain, sur quoi Montpellier, Édimbourg et 1530 sont d'accord, et dont se rapprochent singulièrement le *Dordan* du manuscrit 1453 ainsi que le *douz tans* du manuscrit 1429, malgré sa bizarre altération. Ainsi s'explique que nos aînés, y compris Gaston Paris (2), aient adopté cette forme du nom parmi celles que leur offraient les manuscrits.

C'est en 1906 que Paul Meyer vint changer tout cela. Ayant eu l'occasion d'étudier les versions en prose des *Vies des Pères*, il fut amené à reconstituer la biographie fort embryonnaire d'un certain Wauchier de Denain, qui se nomme dans une interpolation rimée d'une vie de saint, renfermée dans un manuscrit de Carpentras. S'appuyant

(1) Il est piquant de devoir constater qu'une grande partie de la critique, en Allemagne comme en France, s'est refusée à prendre en considération l'affirmation, formelle et réputée de Wolfram, disant qu'il a suivi Kyot. — Voir *supra*. — Personne n'a, depuis Potvin, montré le même scepticisme à l'égard de ce Gautier, qu'ignorent Gerbert et Manessier.

(2) *La littérature française au moyen âge*, 2e édit., p. 99. Comp. *Histoire littéraire de la France*, XXX, p. 28.

Digitized by Google

sur l'incertitude où nous laissent les variantes des manuscrits à cet endroit du *Gral*, M. Paul Meyer argumente ainsi : « Or, un manuscrit de *Perceval* récemment acquis par le Musée britannique (Addit. 36614 = Ancien Barrois, 1, etc.) porte Gauchier de Donaing, et il n'est pas douteux que Donaing est une ancienne forme du nom actuel Denain, qui, selon une obligeante communication de mon confrère M. Longnon, était en latin *Donincum*. Le nom du continuateur de Chrétien est donc identique à celui de notre traducteur de pieuses légendes. Il y a une autre raison d'identifier le premier avec le second. La continuation de *Perceval*, qui a pour auteur Gauchier ou Wauchier de Denain, reste inachevée. Par une cause ignorée, elle s'arrête au milieu d'une phrase. L'œuvre interrompue fut reprise par le poète Manessier, qui, d'après son propre témoignage, travaillait pour la comtesse de Flandre. Il n'est pas invraisemblable de supposer que Wauchier avait entrepris de continuer le *Perceval* à la requête de la même dame, de sorte que l'identité du nom et l'identité des circonstances conduisent à la même conclusion » (1).

Plus loin, Paul Meyer trace de ce Wauchier un portrait dont les traits lui ont été fournis par la lecture des réflexions dont il émaille ses traductions, et qui lui font une sorte de personnalité. « C'était un homme pieux, ayant de la pitié pour le pauvre peuple et poursuivant d'une haine vigoureuse l'avarice et la cupidité des « hauts hommes », d'ailleurs médiocrement instruit, ce qui ne nuit pas à son style, qui est en général simple et clair » (2), et il incline à croire que la suite du *Gral* « étant restée inachevée, peut passer pour l'une des dernières œuvres de Wauchier ».

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 290.
(2) *Ibid.*, p. 291.

Digitized by Google

Ces conclusions ont-elles été bien méditées par ceux qui, historiens ou critiques, ont eu à s'occuper du *Graal*? On pourrait en douter, surtout s'ils ont daigné relire les vingt et quelques mille vers que certains d'entre eux, on l'a vu, attribuent au personnage remis en honneur par Paul Meyer.

C'est, en effet, dans cette seconde partie de l'œuvre que sont accumulés à plaisir les épisodes les moins édifiants de notre roman. Est-ce la raison, ou du moins une des raisons pour lesquelles Gaston Paris, suivi par d'autres, faisait deux parts de cette section, dont la seconde était restituée seule à Wauchier?

Confessons que si cet « homme pieux » devait, dans son âge mûr, être rendu responsable de ce que nous ont conservé les vers 10601 à 20000 environ, il y aurait de quoi éprouver une sorte de confusion rétrospective. On pourrait s'étonner et même s'indigner qu'après nous avoir édifiés en nous narrant les miracles et la vie toute d'austérité de saint Paul ermite, de saint Hilarion, de saint Malchus, etc., il se soit complu, vers la fin de ses jours, à nous raconter les amours de Guiromelant avec la sœur de Gauvain, l'histoire fort passionnée des deux sœurs Lore de Branlant et Ysaune de Carahais; les amours scandaleuses de Gauvain et de la sœur de Brandelis, laquelle se donne sans scrupule et sans remords [1] au célèbre paladin et va, à la légitime indignation des siens (il en a coûté la vie à son père, comme dans la légende de Don Juan), deve-

(1) Ecoutez l'aveu cynique qu'elle fait à son père :

— Ma biele fille, Dex vos gart!
— Biaus peres, cius vos beneïe
Qui vous fist et maintiegne en vie!
Votre fille sui, n'est-ce gas,
Mais puciele ne sui-je pas.
— Ha, ma fille, ki a çou fait?
— Mesire Gauvains qui s'en vait;
N'a gaires qu'il torna de chi,
Men pucelage emporte od lui (12148 sq.).

Digitized by Google

nir fille-mère sans que Gauvain s'émeuve exagérément. Et ce qui précède n'est que de la Saint-Jean à côté de l'épisode suivant, c'est-à-dire de l'histoire des amours et du mariage de Carados et d'Ysaune, laquelle réserve les trois premières nuits conjugales à un enchanteur, tandis que l'époux — ironie cruelle — trouve dans sa couche trois animaux répugnants, que la magie a momentanément revêtus des charmes féminins. Je m'arrête ici, mais fais observer que tout cela n'occupe que 2000 vers de ce long texte et que le reste n'est guère plus édifiant.

Décide-t-on, fort arbitrairement, que c'est seulement à partir du vers 21917 (1) que Wauchier a pris la plume (2) ? Il n'en vaut guère mieux pour sa bonne réputation. Le premier épisode qu'il nous conte alors met Perceval en présence d'une jeune fille dont il loue la beauté en termes très précis (3), et il nous montre le héros s'empressant d'oublier avec elle ses engagements les plus sacrés :

A soi la trait, si la baisa,
De tant com il pot l'aaisa
Et plus fesist se il peuist
Et se cele li consentist (4).

(1) La vraie coupure — si coupure il y a — ne devrait pas être au vers 21917, où rien ne la justifie, mais un peu plus haut, aussitôt après l'aventure de Gauvain, accueilli au château du Gral et ne réussissant à remplir qu'une partie de sa mission. L'auteur (?) énumère alors une série d'autres omissions et presse, en quelque sorte, le pas (20516; 20571; 20591-92; 20607-8; 20616-18). On sent là le procédé incertain d'un remanieur. Mais on a vu plus haut que d'autres avaient ajouté ou retranché non moins arbitrairement. Un travail utile consisterait, *après avoir utilisé tous les mss.*, à constituer une sorte de « corpus » de tous ces passages.

(2) Je me suis souvent demandé, au cours de ces études, pourquoi Gaston Paris, et d'autres après lui, avaient décidé que Wauchier (ou Gautier) n'avait pris la plume qu'à cet endroit. Je n'en vois qu'une seule raison, et c'est que le ms. 113 de Berne commence au vers en question, mais qu'est-ce que cela prouve? Quant à la formule du vers 21917 : *Or, revenrons à Perceval*, elle est banale et reparaît chaque fois que le poète estime qu'il en a dit assez long sur Gauvain. Voyez, par exemple, Mons 7588-89 (comparez 7888 sq.), 23779 sq; 25331-32, etc.

(3) Vers 22524 sq.

(4) Vers 22543-46. Le second vers est une variante de Berne 113

Digitized by Google

Étrange façon de se préparer à sa deuxième visite au château du Gral. La jeune fille se montre complaisante; elle lui accordera, dit-elle, tout ce qu'il demande, à la condition qu'il ne la violente pas et qu'il se soumette à une bizarre épreuve (la capture du cerf blanc).

Mais ce n'est là que l'innocente amorce de narrations plus audacieuses et dont le ton va *crescendo*. Il en est une, qu'il est difficile de résumer même dans un travail scientifique, lu devant une compagnie comme celle-ci. C'est l'épisode du gué amoureux, où

.X. puceles,
Jadis, moult avenans et beles (1)

passèrent six ans, et où elles attiraient des chevaliers venus « de mainte estrange region »,

Qui lor amors lor requeroient
Et avec eles demoroient
*..*II. *mois, u* IIJ. *u.* V *u sis ...* (2),

ce qui ressemble fort à une de ces institutions hospitalières que toutes les civilisations ont tolérées. Sans avoir ce caractère scandaleux, l'histoire du château des pucelles n'offre rien de bien édifiant. Ce château, des femmes l'ont construit; seules elles l'habitent; seules elles y reçoivent des chevaliers d'une valeur éprouvée. Pas un mot de blâme du poète, pas une réserve! Perceval voit-il des jeunes beautés assemblées dans la somptueuse « salle » d'un château :

Qu'en pot il, se il quidoit estre
Entrés en paradis terrestre,

(1) Vers 24303-4.
(2) Vers 24309-11.

Digitized by Google

s'exclame l'auteur. Et d'ajouter assez cyniquement :

Qu'en paradis, mien ensient,
Entrés i est il voirement.
Paradis est d'estre od puceles,
Avec dames et damoiseles.

Et il estime préférable qu'on s'attache à ces aimables personnes qu'aux prêcheurs, à

Ceus qui sermonent por deniers
Et as glises et as moutiers (1).

Je pourrais m'en tenir à ces quelques constatations; elles enlèvent toute vraisemblance à une attribution d'ouvrage qui, pour des raisons moins intimes, était déjà bien chancelante. Mais comment ne pas remarquer que tout, dans ces 13000 vers, jure avec l'esprit d'austérité et d'humilité chrétienne d'un hagiographe?

L'amour est, comme dans *Cligès* et *Lancelot*, la seule divinité que respecte l'auteur. Sans un mot de blâme, il écrira, après nous avoir narré la folle passion d'un chevalier pour une belle créature, qu'il avait trouvée sur sa route et à laquelle il était prêt à tout sacrifier :

Car cil, qui d'amor est conquis
Fait volentiers çou que li prie
Cele ki l'a en sa ballie,
Car en amor a mout grant cose (2).

Et cette conception, qui est bien celle de nos romanciers et des lyriques du temps, s'apparie à une prédilection passionnée pour la beauté féminine (3), pour le luxe des

(1) Vers 26773-4; 26775-78; 26785-6. A-t-on noté qu'à cet endroit l'auteur, à propos de crûs estimés, mentionne la « justiche d'Auçoire » et Vezelai (26848-50) et plus loin étale sa connaissance du vin de Poitou? Que nous voilà loin d'un Picard abstinent !

(2) Vers 27428-31.

(3) Voyez, notamment, le long épisode de la laide demoiselle, accompagnant le chevalier vaincu, 25380 sq., qui est décrite avec une impitoyable complaisance et qui est l'objet des plus grossières railleries des courtisans du roi Arthur (25623 sq.).

Digitized by Google

cours (1), pour les plaisirs raffinés (2), et — ceci est plus décisif encore — à un mépris évident de tout ce qui n'est pas aristocratique. Comme dans les romans de M. Paul Bourget, il n'y a guère qu'une certaine société qui compte, et c'est celle qui possède châteaux et voitures. La suprême injure est :

vilains estes et anciiens (3).

En revanche les « hauts hommes », que le pieux Wauchier ne ménage guère, sont ici ceux qui gardent l'ascendant dont la société du temps les avait revêtus. S'agit-il de détourner Perceval de laisser Blancheflor pour accomplir sa mission sacrée, dames et seigneurs s'empressent autour de lui

A Perceval ont moult parlé
Li plus haut home, se li dient
Et biel et docement li prient
Que pour Dieu mie ne laisast,
Mais lor damoisele espousast.

et ils tiennent exactement le même emploi que dans *Yvain* (4) et dans les autres œuvres de Chrétien.

Enfin, — et c'est peut-être ce qui aurait dû rendre surtout circonspects ceux qui, à la suite de Paul Meyer, admirent l'identification proposée par lui un peu légère-

(1) Les passages descriptifs abondent. Voyez, notamment, le soin minutieux avec lequel est décrite une porte (21957 sq.) ou une tente (24374 sq.) ou un lit (26380 sq.; comp. 32250, sq.).

(2) Ce raffinement n'exclut pas une certaine brutalité dans le goût, comme dans les passions. Pas un mot de réprobation pour le luxe de table, qui est, au contraire, le prétexte à des descriptions et à des énumérations fréquentes (cf. par ex., 23906 sq. pour le linge d'apparat, et pour les mets, 23933 sq.; 27465 sq.; 28170 sq.).

(3) Vers 23050, qui reproduit le vers 16474. Comp. 28641; 29032.

(4) Vers 25294-98 cf. *Yvain*, vers 2038 sq., où les vassaux de Laudine, réunis par elle, approuvent le choix d'un époux.

Digitized by Google

ment — c'est dans cette partie de l'œuvre que l'auteur a multiplié sans relâche les scènes guerrières. Perceval ne cesse de s'y battre, toujours le sang coule, toujours il est naturellement vainqueur, et chaque fois, avec une insistance, qui ne peut venir que d'un goût personnel de l'écrivain pour les faits d'armes, on nous contraint à subir le détail des prises et reprises qui s'achèvent par la défaite, parfois par la mort de l'adversaire (1). En vain chercherait-on, avant ou après ces descriptions, qui forcément se ressemblent toutes, de corps à corps sans cesse renouvelés, une ligne où le narrateur manifeste un sentiment de réprobation, ou de simple regret.

Mais s'il en est ainsi, le Wauchier des vies de saints n'a rien de commun que son nom avec celui qui est mentionné au vers 33755.

Et voici qui surprendra davantage : son nom même est différent. Car le manuscrit de Londres porte *Gaucier* et non *Wauchier* (2). Et quant au *Donaing*, qui, en effet, y figure et est isolé à côté des autres appellations de provenance, rien ne prouve que le copiste doive avoir raison contre ceux des huit autres manuscrits (3). Au surplus, le

(1) Voyez, en trois mille vers environ, la place qu'occupent ces corps-à-corps fastidieux : 24217-48; 24533-63; 25450-76; 26026-49; 27217-94.

(2) Voir le fac-simile. Le fait qu'on a *Gauciers* et non *Gauchiers*, comme dans plusieurs mss., me porte à croire que le copiste a mal lu *Gautier* dans son modèle; en effet, le *ch* est d'usage dans le texte. D'autre part, si *Wauchier* était le nom qu'il a voulu écrire, il aurait pu et dû maintenir le *W* initial; car son texte est émaillé de formes picardes, qui, transmises d'une copie plus ancienne, ne l'ont pas, lui qui écrit un dialecte se rapprochant du central, effarouché le moins du monde. Voyez dans le prologue, dont j'ai les variantes sous les yeux, *caï* (prétérit) 710; *cevias* (= cheveux) 724; *boine* 871; *cambre*, 1003; *merchi* 1008; *cose* 1095, etc.

(3) Mon excellent collègue et ami M. Fr. Ganshof, professeur à l'Université de Gand, a bien voulu se livrer à quelques recherches sur les anciennes formes du nom de la ville de Denain. On y voit, dans les documents du XII[e] siècle, voisiner les formes avec *e* et avec *o* protonique. Par exemple, *Donain* (1157) figure dans une charte de Bauduin IV de

Digitized by Google

fait qu'il y aurait eu un Wauchier et un Gaucier (ou Gautier) tous deux originaires de Denain n'a rien d'invraisemblable, en tout cas d'impossible. Ce qu'on peut d'ores et déjà affirmer c'est que rarement deux êtres aussi dissemblables d'humeur et d'inspiration auraient pris la plume à peu près à la même époque (1).

Mais ont-ils nécessairement écrit tous les deux? Et sommes-nous fixés sur cette qualité d'auteur — et d'une certaine envergure, puisqu'il s'agit de continuer l'œuvre d'un grand maître — que nous conférons ainsi à un inconnu?

Car il y a encore une autre objection — et plus forte — que l'on me semble avoir négligée. Les textes allégués, sauf un seul, s'expriment ainsi :

G. (W)... qui l'estoire
Nos a mis avant en memoire (2).

Un seul (Paris, Nouv. Acq., 6614) a *chi*, qui donnerait une précision relative à l'indication et semblerait montrer du doigt le passage (resterait alors à discuter le sens de *avant;* on y viendra). Le *chi* reparaît, il est vrai, dans le manuscrit de Paris 12576; mais comme ce manuscrit est le seul qui possède le mot *apres*, changeant ainsi l'attri-

---

Hainaut et se retrouve sept ans plus tard dans une autre charte du même, à côté de *Donen; Doneng* en 1147 dans une troisième. Mais *Denen* est la forme de Ghislebert de Mons (ch. 29, 66, 71, 100, 140 sq.) qui écrivait en 1195, et une charte de Bauduin VI (1200) porte *Denaing*, une autre (1202), *Deneng*. Encore ici règne une certaine incertitude, et il faudrait s'assurer s'il n'y a pas d'autres localités portant un nom à peu près semblable.

(1) Si la forme *Denen* (g) abondamment attestée était la bonne, on pourrait en rapprocher le *Denet* de deux manuscrits, qui provient peut-être d'un *Denet* (= *Denent*) mal lu.

(2) *Après*, dans le seul mss. Paris 12576. Voir *supra*. C'est en s'appuyant sur cette leçon qu'une série de critiques ont longtemps soutenu que Chrétien avait été jusqu'au vers 33755. Voyez encore Rochat, *op cit.*, p. 146.

Digitized by Google

bution de ce qui précède, depuis Potvin on s'est généralement accordé à repousser sa leçon. Celle des sept autres est donc uniforme, et le sens dépend — à défaut de précision onomastique — de ce que signifie le prétérit *mist avant*.

Or on n'a pas réfléchi, semble-t-il, que le prétérit reléguait dans le lointain l'intervention du personnage, quel qu'il soit, nommé là. Lorsque Chrétien se nomme au début de l'œuvre (comme aussi dans *Cligès*) il emploie le temps présent, et l'on verra tantôt que le seul continuateur qui n'est pas suspect, Manessier, procède de la même façon (*si com Manessiers le tesmoigne*) [1]; Gerbert n'agit pas différemment.

Pourquoi donc ce prétérit, ce rappel d'un passé indéterminé? Et — il y a pis — que veut dire *mist avant?*

Metre avant, dans le seul exemple donné par Godefroy — il est emprunté à Froissart [2], — correspond à l'allemand *vorführen* ou *vorbringen*, comme Tobler l'indique [3]. L'adverbe n'a aucune valeur temporelle. Il entre en composition, pour extérioriser le sens du verbe simple. Chré-

---

(1) Dans deux mss. (cf. p. 71) il y a *traist* (*mist a chief*) *ceste besogne;* mais 1° le cas est différent, et il faut traduire : « a achevé, vient d'achever », pour rester en concordance avec le *tesmoigne* unanime des leçons; 2° le ms. de Montpellier a *met a chief*, qui est assurément plus correct.

(2) Voici le passage : « Il li mettroit avant tel cose, dont gaires ne se donnoit garde » (éd. Kervyn, II, 303). Le contexte est clair. Robert d'Artois se décide, sur un avis officieux, à aller trouver le roi Edouard et à l'instiguer contre le roi de France. Un autre exemple se note V, 289; il confirme cette interprétation (voyez SCHELER, *Glossaire de Fr.*, s. v. *metre*, n° 5).

(3) *Altfranzoesisches Woerterbuch*, s. v. *avant*. Il renvoie à *mettre* (non publié). Les exemples de *dire avant* qu'il donne confirment cette interprétation; l'un d'eux est emprunté à *Perceval* (12656). Comp. du même texte 31522 (*escoutés avant*) et 33753 (*oïr avant*) où *avant* correspond exactement à *après* du mss. P. 12576.

Digitized by Google

tien, dans *Cligès*, emploie ainsi *metre devant* (4282), avec le sens de « procurer, mettre à la disposition de ». Et l'on est ramené tout naturellement à l'interprétation ingénieuse et vraisemblable de Ch. Potvin, qui voyait là une mention d'autorité, plus vague, en somme, que celle du *Bliheris* (1) tant discuté, et en tout semblable à celles qui, sous l'anonymat, sont dites l'*estoire*, le *conte*, l'*escrit*, la *novele*, etc. (2).

(1) Sur Bleheris, voir les dissertations de miss Weston et de MM. Lot et Loomis, *Romania*, XXXIII (1904), 333; XXXIV (1905), p. 100; LI (1925), p. 397; LIII (1927), p. 82. Il en ressort que Bleheris est infiniment plus proche de nous que le nébuleux Gautier ou Wauchier. Or, nul n'a songé à lui attribuer une portion du *Gral* français. Je me suis demandé s'il n'y avait pas un troisième personnage — j'allais dire : un troisième larron — qui mériterait aussi d'être, tant qu'on y est, pris en considération. C'est miss Weston qui l'a déniché dans le ms. Paris 12577 (fol. 133) et peut-être le retrouvera-t-on ailleurs (Bleheris a connu, lui aussi, des vicissitudes avant d'émerger) :

Seingneurs, la branche se depart
Du grant conte, se Dieu me gart.
Des or orrez coment il fu
De ce qu'avez tant atendu :
Cil de Loudon racontera
Que ce riche romans dira.

Jongleur, ou trouvère, ou quoi? Et la série n'est pas close.

(2) Les autorités ou les sources invoquées dans nos anciens textes sont le plus souvent anonymes : la *geste*, le *livre*, l'*estoire*, le *conte*, l'*escrit*. Mais il n'est pas sans exemple qu'un nom soit prononcé. Celui de Bleheris se trouve dans le *Tristan* de Thomas, comme dans le *Gral*, et c'est en sa faveur, quoi qu'on dise, un avantage insigne. Mais dans nos 45,000 vers, et particulièrement dans les portions contestées, les mentions générales abondent et elles présupposent l'existence d'un livre ou même d'un recueil de contes, se rattachant au cycle du *Gral*. Pour le *livre* cf. notamment 26203 (variante de Montpellier : *Si com avez el livre oï*), 32193; pour l'*estoire*, voyez par exemple, 24816, 28169, 28992. Le récit est le *conte*, 13437, 14535, 14947, 14988, etc. Ailleurs nous trouvons le synonyme *novele* : 11982 (*Ichi recomence n.*), 15671 (*novele estrange u aventure*), etc.; *aventure* a parfois la même acception (16883) [var. du mss. P. 794]; 20592, 20814). *Mati(e)re* est 20386, 20517, 20644. Mais en quoi consistaient tous ces récits dont s'inspirent Chrétien et Manessier et les auteurs des nombreu-

Digitized by Google

Mais il y a plus. Obsédés par ce personnage fantomatique, qui tantôt aurait collaboré au poème dès le vers 10601, tantôt entre le vers 21917 et le vers 33755, tantôt — c'est la leçon d'un excellent manuscrit, Paris 12576 — après ce dernier vers, nos exégètes ont passé indifférents à côté du seul témoignage précis que nous possédions sur le point de savoir qui, en dehors de Gerbert, a continué l'œuvre de Chrétien, et à partir de quel endroit. Ce témoignage est pourtant clair et formel. Il nous est donné par trois manuscrits, tous excellents, qui nous affirment unanimement que le poème a été achevé par Manessier pour la comtesse Jeanne de Flandre, c'est-à-dire (comme il prend la peine de le rappeler) pour la petite nièce de celui qui « bailla le livre » à Chrétien. Et voici ce que dit Manessier (1) :

Qui encore en cel païs va
La sepulture (2) *puet veoir*
Sor . iiii . pilers d'or a) *seoir,*
Si com Manesier (3) *le tesmoigne,*
Qui a fin traist b) *ceste besoigne*
El nom Jehane la contesse,
Qu'est de Flandres dame et maistresse,

a) *Sor. iiii, piez d'or bien s.* (12577); b) *qui a chief mist* (12577); *met a chief* (Montp.).

ses interpolations dont est formée la « Vulgate » conservée dans quelques mss.? A cet égard — et j'y reviendrai — un passage significatif est celui où l'auteur des vers 28373-91 s'exprime si durement sur le compte des « menestrels » qui content « une aventure sans rimer » pour payer l'hospitalité de nuit qu'on leur concède.

(1) Je donne le texte de P. 12576 et les variantes de P. 12577 et Montpellier.

(2) La sépulture de Perceval.

(3) Ici le scribe de Mons a substitué *Crestiens.*

Digitized by Google

La vaillant dame c) *la senee,*
Que Dieu a si bien assenee d)
A sens, a valor, a bonté e),
A cortoisie et a biauté f),
A franchise et largueche et pris.
Et par che que tant ai apris
De ses bones mœurs a delivre,
Ai en son nom finé mon livre,
[Qu]'el non son aiol comencha g).
Ne puis ne fu des lors en cha (1)
Nus hom, qui ja main h) *i mesist,*
Ne de finer s'entremesist.
Dame, por vos s'en a pené
Manesiers, tant qu'il a finé i)
Selon l'estoire proprement,
Et j) *comencha al saldement*
De l'espee sanz contredit k).
Tant en a et conté et dit
Si com en Salebieres trove l),
Si com l'escris tesmoigne et prove,
Que li rois Artus seoit la m).
Encor(e) le puënt vëoir la,
Tot seelé en parchemin,
Tout chil qui oirrent le chemin n).

c) *et la s* (Mtp.); d) *que Damediex a ass.* (Mtp. 12577); e) *a biauté* (Mtp. 12577); f) *a c. a loiauté* (Mtp), *et avec tout ce ot bonté* (12577); g) *Au tems son aiel c.* (12577); h) *qui la main* (Mtp. 12577); i) *qu'il la finé* (Mtp.) *qu'il est finez* (12577); j) *qui com.* (Mtp.); k) *et l'a pas finé jusque ci* (12577); l) *com l'on a S. en treuve* (Mtp.); m) *Seela* (Mtp.); n) *Cel qui errent par le ch.* (Mtp.). A partir du vers 24, le ms. 12577 a une leçon différente (visiblement postiche) :

et l'a parfiné jusques ci.
Que Dieu ait de s'ame merci
Et de celui qui l'a escrit,
Que nostre pere Jhesu Crist
Reçoive s'ame ens paradis
Et avec de touz ces amis
Et de ceux ou gaigne son pain
Que Dieu lor doint bon jour demain.

(1) Il faudrait ici la mention de Chrétien, sujet naturel de *comencha*, et un vers ainsi formulé : *Crestiens ne ne fu en cha* (17).

Digitized by Google

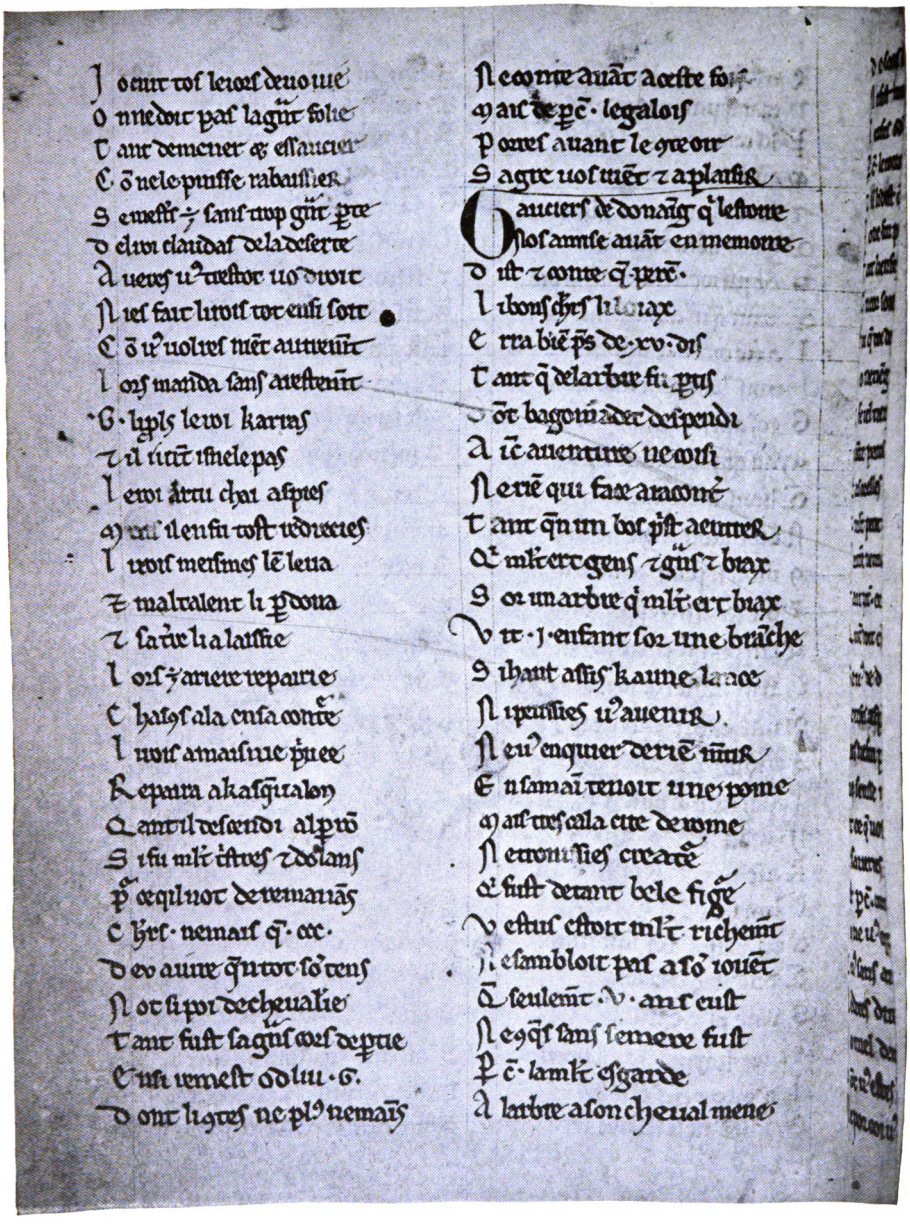

Ms. British Museum. Addit. 36.614, fol. 261, verso.

Digitized by Google

Je pense qu'on ne peut exiger plus de précision qu'il y en a dans ce texte. L'auteur se nomme; il spécifie quelle est la personne pour laquelle il a achevé l'ouvrage; il spécifie non moins exactement qui est celui qui l'a précédé dans cette tâche. Sans doute il ne nomme pas Chrétien (1), mais en disant que le livre a été commencé pour l'aïeul de Jeanne de Flandre, il le désigne clairement et son silence atteste que chacun savait encore à quoi s'en tenir à ce sujet; enfin il ajoute ce renseignement infiniment précieux :

Ne puis ne fu des lors en cha (ça)
Nus hom qui ja (la) main i mesist.

On ne peut pas être plus catégorique que Manessier l'a été ici. Lorsqu'il acheva le *Gral*, Chrétien seul y avait travaillé avant lui. La suite, du reste factice et médiocre, de Gerbert lui fut inconnue, ou bien il la dédaigna; mais en tout cas, ni d'un Gautier ni d'un Wauchier, pas plus que par Gerbert, du reste, il n'est fait mention par lui, et c'est l'essentiel.

(1) Ou du moins, les copies conservées ont laissé choir le nom; mais l'homme est suffisamment désigné par le contexte.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

Comment Chrétien de Troyes a conçu la QUESTE du Gral.

On aura remarqué que dans ces études je me suis presque complètement abstenu de discuter les théories si diverses et si nombreuses qui ont été formulées sur les origines de la légende du *Gral*. La raison de ce silence est bien simple : La plupart des érudits qui ont été chercher ces origines en Angleterre, et même en Orient, avaient négligé de soumettre à un examen attentif les plus anciens textes conservés de cette légende, à savoir le poème de Chrétien, celui de Wolfram d'Eschenbach et celui de Robert de Boron. On a pu constater que si Paul Meyer, mon éminent maître, n'avait pas agi de la sorte, il avait, en tout cas, été étrangement inspiré en identifiant l'auteur des parties les plus scabreuses du poème édité par Potvin avec un pieux hagiographe, dont un hasard lui avait révélé le nom.

On ne peut adresser le même reproche à Miss Weston; car elle a consacré un temps très long à la lecture des principaux manuscrits de Chrétien (1). Malheureusement, elle a eu le tort de respecter l'opinion traditionnelle sur la

(1) Miss Weston nous déclare ceci : « A close examination and comparison of the Perceval Mss has revealed a number of facts hitherto unsuspected or ignored, but of extreme value for our investigation. » (*Sir Perceval*, I, XVI). La révélation, on l'a vu, est bien plus complète qu'elle ne l'imaginait.

Digitized by Google

multiplicité de ses continuateurs, et le tort plus grave de se laisser emprisonner dans une doctrine, qui fait remonter les débuts de nos récits à une vague tradition insulaire, comme Alfred Nutt et d'autres l'avaient fait avant elle. La crise de *folkloromanie*, à laquelle nul d'entre nous n'a échappé, est passée, et l'on est heureux de voir le critique américain le plus compétent et le plus informé, J. D. Bruce, se rallier à des idées plus saines telles qu'un Paulin Paris, mieux inspiré en cela que son illustre fils, les professait sur la fin de sa carrière (1).

Dans son grand ouvrage, encore récent, sur les romans Arthuriens, M. Bruce écrit ces lignes précieuses, qu'il m'est agréable de transcrire ici : « Il semble hors de discussion que le livre dont parle Chrétien (2) lui a simplement donné la conception du *Gral*, mais que le caractère du chevalier du *Gral* et la conception de la quête sont des additions de Chrétien (3). »

J'ai dit que ces lignes étaient précieuses, mais cela n'implique pas que j'en adopte la conclusion. Il en résulte, dans l'opinion de M. Bruce, qui est la mienne, que le livre confié au poète par Philippe d'Alsace était une histoire de la relique du Saint Sang, et l'on verra bientôt que toutes les vraisemblances sont réunies pour admettre l'hypothèse. Encore maintenant, dans les lieux de pèlerinage, on trouve, rédigés à l'usage des visiteurs, de petits traités

---

(1) Voyez BRUCE, *op. cit.*, I, p. 360 : « he (P. Paris) thought that this very vessel might haven given the first impulse to the composition of the Grail romances ». M. Bruce renvoie à un passage curieux de la traduction de Guillaume de Tyr (I, 153, n. 3), qui contient une indication, fugitive il est vrai, à ce sujet.

(2) Voyez l'édition Baist (ms. 794 de Paris), vers 66-67 : *Ce est li contes del Graal — Don li cuens li baille le livre...*

(3) *Op. cit.*, I, p. 251. Déjà Wechssler avait écrit que Chrétien n'avait conservé de la légende inspirée par la quête du Gral que ce qui constituait une aventure chevaleresque (*op. cit.*, p. 167).

Digitized by Google

exposant les titres d'une relique fameuse à la crédibilité et à la vénération des visiteurs.

Que ce livre contînt autre chose, c'est ce qui reste incertain. Pourtant, il y a quelque vraisemblance qu'il n'était pas simplement la description d'une relique et l'explication de ses origines. Car, comment alors interpréter ces trois vers de Chrétien :

Ce est li contes del Graal
Dont li cuens li baille le livre;
S'orroiz comant il s'en delivre.

Le conte suppose autre chose qu'un livret destiné à encourager un pieux dessein. De même Robert de Boron déclare qu'il est bien décidé à rassembler les « parties » de l'histoire du Gral

Se en livre les puis trouver.

Et plus loin (929, sqq.) il ajoute :

Je n'os conter ne retraire,
Ne je ne le pourroie feire,
Neïs [même] *se (je) faire le voloie*
Se je le grant livre n'avoie.

De même encore Hélinand, à une date peu éloignée de celle qu'on assigne à la composition de l'*Estoire* de Robert de Boron, écrit qu'il n'a pu trouver l'histoire du Gral, racontée par un pieux solitaire « (de) sancto Joseph decurione... et de catino sive paropside, in quo Dominus coenavit cum discipulis suis; de quo ab eodem Eremita descripta est historia, quae dicitur de gradali ». Et il ajoute : « Hanc historiam latine scriptam invenire non potui; sed tantum gallice scripta habetur a quibusdam proceribus... ».

Digitized by Google

Il en existait donc, dans les premières années du XIII[e] siècle, un texte latin et une version française, et il est difficile de ne pas mettre ce précieux témoignage en corrélation avec ceux déjà invoqués; il est non moins difficile de soutenir raisonnablement que l'histoire du Gral ne comportait nécessairement autre chose que la simple constatation que Joseph d'Arimathie l'avait eu en sa possession et l'avait transmis à ses descendants, ce qui correspond à la partie conservée de l'*Estoire*.

Que contenait donc au juste ce texte? Nous l'ignorons et risquons fort de l'ignorer toujours. Je ne crois pas qu'il fût un simple roman. Des hommes d'une piété éprouvée comme Guyot, Robert et Hélinand n'y auraient pas attaché l'intérêt que nous avons vu. Mais comme Guyot, Robert et Chrétien semblent avoir connu la *queste*, il paraît admissible que l'on y trouvât déjà l'histoire d'un chevalier méritant par ses vertus de conquérir la précieuse relique. En supposant même que cette histoire ait été écrite pour servir les desseins d'une dévotion particulière, cela n'exclut pas l'invention profane, comme l'attestent bien d'autres écrits, où l'imagination littéraire se combine avec des préoccupations ou des intérêts religieux.

Historiquement, l'*invention* de la relique ne résiste pas à l'examen. Elle n'est pas, on le verra bientôt, la seule de l'espèce, pour autant qu'elle consiste dans le précieux sang du Christ, recueilli au Calvaire. Si elle a été réellement portée en Angleterre, elle l'a été dans des conditions excluant l'hypothèse romanesque que suppose le thème du *Gral*. C'est donc un littérateur, clerc ou non clerc, qui a inventé le motif de la quête et peut-être même celui du *Gral*, en tant que récipient où le précieux sang aurait été conservé. Un pas de plus, et voilà la légende introduite dans le monde arthurien, avec lequel elle n'avait rien à

Digitized by Google

faire (1). Ce qui le prouve, c'est qu'elle est, dans cette immense littérature romanesque, dont Arthur et ses chevaliers sont les héros de 1150 à 1350 environ, seule en son genre, seule profondément pénétrée d'éléments religieux, et qu'elle l'a été de plus en plus en raison même de son succès.

Faut-il s'étonner d'une immixtion qui, à premier examen, semble n'avoir aucune justification? Je ne le pense pas. N'a-t-on pas procédé de même pour la légende de Tristan et du roi Marc? Elle, non plus, n'avait primivement rien de commun avec Arthur et sa cour. La vogue des récits sur ce prince, ses exploits et ses malheurs, fut telle qu'elle emporta tout. Or, cette vogue date du XII[e] siècle, et, en France, de la seconde moitié de ce siècle. Il est caractéristique qu'avant le *Brut* de Wace nous n'ayons pas un vers en langue d'oïl sur ce personnage, dont la personnalité littéraire devait jouir un jour d'une célébrité si grande. C'est Wace qui nous fournit sur lui le premier témoignage caractéristique. Déjà le récit de ses conquêtes n'a plus la sécheresse de l'annaliste; la description de sa cour, la narration des malheurs qui l'accablèrent attestent des préoccupations nouvelles. L'auteur n'ignore pas le singulier mélange de fables et de réalité

(1) C'est ce qu'ignore encore, dans son *Joseph*, Robert de Boron, comme l'a finement observé Foerster (*Kristian's Woerterbuch*, p. 160*). En ce sens il a suivi une tradition plus ancienne, et indépendante de celle qui a inspiré son grand confrère. Qu'il y ait dans la suite de son ouvrage, pour autant qu'on est en droit de la lui attribuer (car elle est perdue dans l'original, et la version en prose porte des traces d'interpolations diverses), certains éléments « arthuriens », c'est ce qui ne peut être invoqué en faveur d'une contamination chez Robert, ou déjà dans le *livre* qu'il a utilisé. Un seul détail troublant chez lui : c'est la mention des « vaus d'Avaron » (3123, 3221); cela prouve simplement qu'il n'ignorait pas totalement l'existence du monastère de Glastonbury, à moins qu'il n'y ait là une addition intéressée du scribe.

Digitized by Google

historique dont se compose la légende du héros breton; ses aventures, nous dit-il,

> *...a fables sunt atornées :*
> *Ne tot mençonge, ne tot voir,*
> *Tot folie ne tot savoir;*
> *Tant ont li contëor conté,*
> *Et li fableor tant fablé*
> *Por lor contes ambeleter,*
> *Que tout ont feit fables sanbler* (1).

Ou ces vers n'ont aucun sens, ou bien ils signifient qu'aux environs de 1150 toute une tradition chevaleresque s'était nouée autour du personnage, tradition orale en grande partie, puisqu'il ne nous reste nulle trace d'écrit à son propos, et qui attendait son poète pour revêtir la forme d'une œuvre durable.

Que ce poète ait été Chrétien de Troyes, comme l'a toujours soutenu Wendelin Foerster, je le concède bien volontiers. Le tort de Foerster, qui reste à mes yeux l'homme qui a le plus profondément étudié la littérature de ces temps obscurs, a été, dans le cas présent, de vouloir tout sacrifier, même l'existence de Guyot (attestée par les cent premières strophes du *Parzival*, bien plus clairement que par la mention de son nom), à cette gloire de Chrétien, qu'il croyait devoir être diminuée, si un concurrent quelconque lui était suscité, ou simplement s'il était toléré à côté de lui. Que Guyot, au contraire, ait été éclipsé par lui ne peut qu'ajouter à cette gloire. Il importe en somme assez peu qu'il ait avant lui raconté la *queste* du Gral et qu'il en ait attribué la gloire à un descendant des seigneurs d'Anjou.

Le fait est que si Perceval est resté dans le souvenir, ce n'est pas à cette illustre ascendance qu'il le doit. Le fils de la veuve, élevé dans la *gaste forêt*, est le fils des œuvres

(1) Ed. Leroux de Lincy, vers 10037 et sqq.

Digitized by Google

de Chrétien, si l'on peut dire; celui-ci, par la loi du génie, en est devenu le « plus que père ». Et qu'il lui ait le premier assigné, ou non, le rôle éminent qu'il tient dans la légende jusqu'au jour où il est détrôné au profit de Galaad, cela n'a pas l'intérêt primordial que Foerster et d'autres critiques ont eu le tort d'y voir.

Car, la *queste* — et c'est Foerster qui, le premier, l'a observé (1) — c'est la manière par excellence dont les héros de la Table Ronde manifestent leurs vertus chevaleresques et établissent leur réputation. Erec, Yvain, Lancelot partent tous pour une *queste* qui, si elle n'est pas celle du Gral, n'en a pas un moindre prix pour eux. C'est l'honneur chevaleresque qui est chaque fois en jeu, et chaque fois ils se heurtent aux mêmes obstacles, accomplissent les mêmes rencontres périlleuses ou charmantes. Les messagères, qu'elles s'appellent Lunete ou Sigune, sont toutes semblables, et l'échec des premières tentatives du héros, dû tantôt à un manquement, tantôt à un autre (la charrette, la désobéissance d'un fils à sa mère, l'oubli d'un engagement vis-à-vis de l'épouse), est dans la logique de leurs aventures; c'est la rançon d'un triomphe qu'il faut acheter chèrement.

Cela admis, la recherche du château mystérieux n'est plus que la dernière étape du voyage hasardeux, semé de périls (2), et d'autant plus attirant, que Perceval entreprend, lorsque après sa première visite, due à un hasard heureux, il prend l'engagement de n'avoir ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'il ait réparé la faute que son ingénuité lui a fait commettre (3).

(1) *Kristian's Woerterbuch*, p. 164*.

(2) Le lit merveilleux, où se couche Lancelot (*Charrette*, 516.) est le premier crayon du lit où Gauvain s'allonge au péril de ses jours. (*Gral*, Baist, 7656 sq.; Potvin, 9054 sq.)

(3) Remarquez que Chrétien a si peu pénétré la signification mystérieuse de « la question non posée » (de même qu'il y a dans la traduction populaire la croyance inverse, dont le mythe de Psyché est la

Digitized by Google

De même que, dans *Yvain*, c'est à ce chevalier qu'incombe la *queste* de la fontaine, de même que, dans *Lancelot*, c'est ce dernier à qui échoit un honneur plus grand, puisqu'il s'agit de retrouver et ramener la reine; de même ici, c'est Perceval à qui sera assigné le noble emploi. Est-ce à Chrétien qu'il le doit ou à un prédécesseur? Il n'importe, en somme. Chrétien le connaissait depuis longtemps, mais ce n'est que dans sa dernière œuvre qu'il s'est retourné vers ce personnage et l'a mis au premier plan.

Encore ne l'a-t-il fait qu'avec de singulières réticences. Il semble qu'en cours de route ses vieilles prédilections pour Gauvain, le neveu d'Arthur, l'aient repris, et qu'après l'échec de son héros au château du Gral, il ait jugé plus divertissant de nous conter toute une série d'aventures de celui qu'il considère comme le parangon de toutes les vertus chevaleresques.

Or, si nous possédions la version primitive de ces récits fort agréables, ce serait, si l'on en croyait les manuscrits conservés, à Gauvain qu'incomberait, plutôt qu'à Perceval, la mission de restituer à tout un pays sa prospérité passée. Mission certes plus importante que celle consistant à rendre la santé au roi « mehaignié », si sympathique que soit le digne personnage.

Et cela nous est attesté dans une partie de l'œuvre dont nul, jusqu'ici, n'a songé à refuser la paternité à Chrétien (vers 7358 sqq. de Mons; 6072 sqq. du ms. Paris 794, édité par Baist).

Gauvain, accusé d'avoir tué le père d'une jeune fille qu'il a séduite (sans grand'peine) est *respité* d'un an; c'est-à-dire qu'il obtient un délai d'un an pour se disculper ou se soumettre aux dures prescriptions d'un duel judiciaire, et cela grâce à l'intervention d'un « vavasseur », homme

plus belle illustration), qu'il nous dit que son héros, une fois seul, se promet d'interroger les serviteurs du roi *mehaignié* le lendemain matin (Potvin, vers 4482-88)

Digitized by Google

sage et écouté de tous. Un simple coup d'œil jeté sur ce passage aurait dû éveiller la défiance. Deux fois l'incident est reproduit, deux fois intervient le « vavasseur », et, assez gauchement, il renouvelle son conseil, qui finit par être adopté. L'auteur n'a même pas pris la peine, à cinquante vers d'intervalle, de varier les termes dans lesquels ce conseil est formulé. Voici comment il s'exprime :

...e ge lo prandre
Un respit de ceste bataille,
E mes sire Gauvains s'an aille
Querre la lance dont li fers
Sainne, ja ne sera ters
C'une gote de sanc n'i pande;
Ou il cele lance vos rande
Ou il se remandra ci
An tel prison con ge vos di (1).
. . . . . .
Mes sire li roi[s], qui est ci,
Me le comande, et ge le di,
. . . . . .
Que vos respitiez amedui
Jusqu'à un an ceste bataille,
E mes sire Gauvains s'an aille
Querre la lance dont li fers
Sainne toz jor, ja n'iert si ters (2)...

Les autres manuscrits que j'ai pu consulter n'offrent que des variantes insignifiantes (3). Mais voici où l'affaire

(1) Ed. Baist, 6072, sq.
(2) *Ibid.*, 6119, sq.
(3) Paris, 1429 a : *c'une gote ades n'i pande* (6077). *Ou il se remete en merci* (6079), leçon de Londres aussi.
Paris, 1450 : *dusqu'a un an, sacies, sans faille — qu'il uoist querre pres et loing — La lance par moult grant besoing — de coi ades saine li fers — Ja n'en estera si bien ters* (6073-77).
Le vers 6121 est omis et remplacé par : *Mais qu'un sairement en pren-*

Digitized by Google

se corse. Les vers suivants sont, en effet, libellés ainsi :

Si est escrit qu'il est une eure
Que tous li roiaumes de Logres
Dont jadis fu li tiere al ogres (sic)
Ert detruite par ceste lance (1).

Dans le manuscrit de Monpellier, s'il faut en croire Potvin, les derniers vers sont remplacés par ceux-ci :

Ensi est escrit en la meure (2)
La pais sera par ceste lance,

et il n'est pas difficile de voir qu'une fois de plus Mons et 794 (édition de M. Baist) sont de qualité inférieure et ne peuvent être pris en considération.

Si l'on s'en réfère à Wolfram, on y trouve bien l'idée du *respit*, mais 1° ce n'est pas le vieillard de bon conseil qui le propose; au contraire, il est remplacé par un certain duc Liddamus (str. 418,27), qui souffle sur le feu au lieu de trouver des paroles conciliantes, et c'est Guingrimorcel (qui correspond au Guigambrésil du poème français) qui propose l'arrangement, libérant conditionnellement Gauvain; 2° cette libération n'est nullement subordonnée à la conquête de la lance ni de quoi que ce soit, sauf l'assentiment du roi Vergulat (3).

---

dra — Mestre, que il li rendra — Dusqu'a un an sans plus de terme — La lance dont la pointe lerme. Ici, le désir de varier la formule est visible; il l'est non moins dans Londres et P. 12576; 12577 s'accorde avec l'autre leçon. En tout cas, le passage est à la source de toutes ces copies, et c'est caractéristique de l'altération dont elles portent déjà la marque.

(1) Éd. Baist, vers 6130; je cite Mons, vers 7542 sqq.

(2) Tome II, p. 252, note 1. On y verra une variante curieuse de l'exemplaire de 1530 : « la lance, de laquelle il est exact que tout le royaume de Logres, dont Orges en fut roy et seigneur, a jadis par ceste lancé esté conquis ». Je reviendrai sur ce point. Le ms. Paris 1453 porte : *Si est escrit enz en la meure.*

(3) Le texte français (Baist, 6015, 6018, 6033; Potvin, 7431, 7434, 7449) porte bien le « roi », ce qui prouve l'altération du passage. Comp. Baist, 5991; Potvin, 7407 : *Li sires.*

Digitized by Google

Il est à peine utile d'insister sur ce qu'a de déconcertant cet épisode, qui est brusquement suivi d'un autre, très court, où Perceval rentre en scène, après quoi :

De Perceval plus longement
Ne parole li contes chi;
Ainçois, arons asses oï
De monseigneur Gauvain parler,
Que riens m'oës de lui conter.
(Potvin, 7888-7892)

Et le récit des aventures de Gauvain reprend et se poursuit pendant plusieurs milliers de vers, conformément à ce qui, précédemment, avait été annoncé :

Des aventures qu'il trova
M'orrez conter molt longement.
(Potvin, 6192-6193)

On peut, après cela, difficilement soutenir que les deux visites de Gauvain au château du Gral, visites qui ne figurent qu'assez loin et dans un certain nombre de manuscrits, appartiennent à la version primitive. Elles sont, en tout cas, en nette contradiction avec ce qui précède et ce qui suit et altèrent le sens général de l'œuvre. Mais elles ont été inventées assez tôt après que Chrétien eut déposé la plume. Car les manuscrits de l'œuvre ont tous cette condition du *respit*, que le poète ignorait certainement, et elle n'a été introduite qu'en vue de préparer la ou les visites du neveu d'Arthur au château du Gral. Or, il n'avait jamais été question pour lui de remplir cette mission, qui n'est pas celle d'un coureur d'aventures. Grand ferrailleur, plein de noblesse d'âme, mais aussi séducteur de filles invétéré, épris avant tout de joie de vivre. Gauvain ne nous paraît posséder aucun des attributs du héros simple et preux qui sera admis à contempler les prodiges du châ-

Digitized by Google

teau, où nul ne peut pénétrer sans un décret du ciel. Ni dans le reste de l'œuvre de Chrétien, ni dans la seule source qu'on lui connaisse, en dehors des écrits des Anciens, c'est-à-dire Geoffroy de Monmouth (1), il n'y a trace d'une telle mission qui lui soit réservée.

Au surplus, Chrétien a pris soin de spécifier que cette mission incombait à son héros principal. Il l'a conduit une première fois au château du Gral; puis, aux vers 6105 et sqq. (texte de Mons), il lui assigne la tâche d'y retourner :

Et Percevans redist tout el
Qu'il ne girra en un ostel
.II. nuis en trestot son eage
. . . . . .
Tant que il del Graal sara
Que on en sert, ne k'il aura
La lance qui saine trovée, etc.;

tandis que Gauvain

...dist que son pooir fera
De li secorre;
. . . . . (6097-6098)

c'est-à-dire la demoiselle qui est assiégée

Au pui ki est sor Montesclaire,
. . . . . (6084)

(1) Je pense que de plus en plus rares sont maintenant ceux qui, égarés par les idéologies mythico-bretonnes, croient encore avec Mlle Weston (*op. cit.*, II, 221 et ailleurs) que « Perceval replaced Gawain as Grail hero... after the theme had become christianised ». C'est du reste l'aveu formel que si la légende est chrétienne à la racine, l'aimable paillard qu'est Gauvain perd sa priorité et ne peut la reconquérir que dans l'imagination délurée de certains remanieurs du XIIe siècle. Le poème est, hélas! dans l'état actuel de sa transmission, bourré de ces inventions choquantes, où tout, selon la mode du temps, est sacrifié à la bravoure chevaleresque et aussi à l'aimable indépendance morale des fantoches créés par l'imagination littéraire.

Digitized by Google

et que Kaherdin se propose d'aller sur le Mont Douloureux, et Girflet

Devant le castel Orguelous.
. . . . . (6101)

Chaque chevalier s'assigne donc une tâche distincte, et celle de retrouver la lance reste étrangère à Gauvain.

Et ceci — une fois de plus — me conduit à conclure que la séparation qu'on a cherché à établir entre les 10,600 premiers vers du *Gral* et la suite du poème ne repose sur quoi que ce soit de solide et de raisonné. Potvin s'était exagéré les variations de la suite, n'ayant connu qu'une faible part de la tradition manuscrite; Waitz, mieux informé pour les copies de Paris, a été indifférent au problème soulevé ici. En effet, lorsqu'on compare attentivement les manuscrits de Paris à cet égard, on n'a pas de peine à reconnaître que tous ont été copiés sur des modèles qui se rapprochaient singulièrement et remontaient au même archétype. Par exemple, si je compare 12,576, qui est la meilleure copie, à 794 ou à Mons, je constate que sur dix vers, entre 10,500 et 11,000, il y en a huit semblables, ou qui ne comportent que les faibles variantes d'usage. Deux sont ajoutés ou retranchés de part ou d'autre, ou bien on s'est comme ingénié à en modifier le texte.

Par exemple, Paris 12576 a ces vers correspondant à Mons 10652-5 :

Si vos prie et mande sans faille
Que ja le veigniez garantir :
Guiromelant velt desmentir
Qui s'est de lui honir vantez;
Bien le vos di, si est vertez.

Digitized by Google

PARIS 1450 a cette variante :

Si vos requiert...
. . . . . .
. . . . . .
Qu'il s'est...
S'il au dessus en puet venir.

Mons a très peu modifié les deux premiers vers; mais aux 3e, 4e et 5e, il a substitué celui-ci, évidemment abrégé :

Il s'est vanté de lui honir,

vers qui est, au moins, équivoque, Guiromélant, l'adversaire acharné de Gauvain, n'étant nommé ni ici, ni dans les vers précédents. De telles altérations sont fréquentes et faciles à expliquer; il serait absurde d'en déduire que les manuscrits, qui en portent la fâcheuse marque, ne remontent pas à une source commune (1), et donc que Chrétien n'est pas celle-ci. La seule objection qui subsiste, c'est que ces altérations sont plus rares ou plus légères dans les portions antérieures de l'œuvre. Mais on vient de voir, par les observations relatives à un épisode où Gauvain est impliqué, que même là l'altération de l'original est déjà ancienne et profonde.

Il ne sera peut-être pas superflu, à propos des aventures de Gauvain ayant trait — soi-disant — à une mission sacrée, d'éclaircir un dernier point.

Les vers 6131-6132, cités plus haut, contiennent la mention du royaume de Logres. Déjà dans son *Lancelot*, que

(1) Certains prennent des libertés plus grandes, et le scribe de 1450, par exemple, n'hésite pas à ajouter 28 vers après Mons 11169 (si ce n'est pas Mons qui a abrégé ici), 32 vers après 11191 (en quoi 794, 1453, 12576, etc., l'imitent et donnent de l'autorité à l'addition, qui pourrait bien n'en être pas une, le passage étant excellent), etc. Mais les rimes communes, parfois en série, parfois par groupes de 2 ou de 4, nous avertissent qu'il y a altération, non divergence fondamentale.

Digitized by Google

j'ai eu plusieurs fois à rapprocher du *Gral*, — tant les deux écrits sont mêlés de thème et d'inspiration, — le royaume de Logres désigne les États du roi Arthur (1). Auparavant, il n'en avait jamais été question chez Chrétien. C'est au vers 1310 que le nom apparaît pour la première fois. Le contexte indique qu'il a reçu des accroissements territoriaux, et il vaudrait la peine, si c'était le lieu, de rechercher dans l'*Historia regum Britanniae*, qui est ici la source — directe ou non, il n'importe — de notre auteur, à quels accroissements il se pourrait qu'il eût fait allusion. Plus loin l'identification avec la *Loegria* de Geoffroy de Monmouth est confirmée, car un chevalier

Del reaume de Logres nez
. . . . . (1941)

déclare qu'il est

Del reaume le roi Artu.
. . . . . (2017)

Plus loin ce même personnage rencontre un « vavasseur » (2), qui lui aussi est

Del reaume de Logres né
. . . . . (2)

et qui vit dans les lieux où l'action nous transporte « en serre et en prison ». Il est donc captif, et son sort est partagé par beaucoup d'autres sujets d'Arthur (comp. 2969 sqq.), ce qui fournit, du reste, le prétexte de l'aventure formant, en partie du moins, le thème essentiel du roman.

(1) Le copiste du ms. A de *Lancelot* n'a pas compris; il écrit *Londres* (fin du XIII[e] siècle; conservé à Chantilly). La même erreur est dans le ms. 1429 du *Gral* (fol. 48, v°, b), et la rime est : *ongres* (sic). *Logres : ogres* sont dans 1453, 12576-77; 1450 porte *Logres : assogres* (sic).

(2) Est-ce hasard qu'il y ait un « vavassor » dans le *Gral* interpolé? Voyez *supra*.

Digitized by Google

Si j'ai cru devoir insister là-dessus, c'est que le rapport me paraît clair entre cette allusion prolongée et le début de notre poème. Là aussi nous apprenons qu'après la mort d'Uther Pandragon — que ce personnage soit sorti ou non de l'imagination de Geoffroy de Monmouth —

Les terres furent essilliees
Et les povres gens avilliees

et que ceux qui voulurent échapper à la captivité n'eurent qu'un parti à prendre, celui de fuir (1).

Il serait téméraire de conclure quoi que ce soit de cette coïncidence, qui pourtant n'est pas occasionnelle, sinon que le sujet était familier à Chrétien avant qu'il composât le poème qu'il n'a pu achever. Sa connaissance de l'épopée arthurienne n'a rien qui étonne, puisque nous possédons d'innombrables manuscrits de Geoffroy et que le *Brut* de Wace, qui en est une version assez libre, avait paru depuis longtemps.

(1) Mons, 1641, sqq. On ne peut s'empêcher d'en rapprocher un passage de l'*Historia R. Br.* (XI, VIII) :

Les terres furent essilliées
Et les povres gens avilliées;
Si s'an foï qui foïr pot.
Vostre peres cest manoir ot
Ici en ceste forest gaste.
Ne pot foïr, (1) car a grant haste
En litière aporter se fist,
Qu'aillors (2) ne sot où il foïst.
(Ms. 794, vers 427-34.)

Moxque depopulans agros, ignem cumulavit in finitimas quosque civitates. Diffugiebant ergo reliqui tantis cladis affecti... ad tutamina nemorum...

(1) Ici les var. foisonnent. Montpellier, Paris, 12576-7, etc., ont *mes en gr. h.*; Berne, 354, *idem*.
(2) Var. *Car il ne sot* (Montp.).

Digitized by Google

V.

Les éléments d'histoire légendaire dans Chrétien de Troyes.

Il n'est pas plus surprenant de trouver au XII[e] siècle qu'au XIX[e] des romans à clef. Or, on sait que la *Clélie* et le *Grand Cyrus*, pour ne rien dire du *Polexandre* de Gomberville, cachaient bien des allusions personnelles. Elles ne sont pas rares dans l'*Astrée*, où l'on prétend que d'Urfé a dépeint les mœurs galantes de la cour de Henri IV.

Les siècles suivants, même le nôtre, n'ont ni ignoré, ni négligé une mode littéraire qui se justifiera toujours par le désir légitime d'exciter la curiosité du lecteur, mais qui, dans les siècles antérieurs, pouvait aussi bien être motivé par des ménagements d'amour-propre ou des craintes de représailles.

Si l'on s'est désintéressé de cet aspect des romans du XII[e] siècle, c'est — naturellement — parce que l'époque est mal connue de nous et qu'avant de vouloir identifier tel ou tel personnage qui apparaît dans une œuvre de fiction, il faudrait avoir sur ce personnage des éclaircissements qui nous manquent.

On ne peut donc être aussi précis ni aussi affirmatif qu'on l'est, par exemple, pour tel caractère de La Bruyère, et qu'on cherche à l'être pour le prototype d'un Alceste ou d'un Tartufe.

Si mon attention a été attirée sur ce côté des études de littérature médiévale, c'est parce qu'ayant beaucoup vécu depuis de longs ans dans l'intimité de Chrétien de Troyes, l'ayant lu et relu, je me suis persuadé de voir en lui autre chose qu'un simple conteur à la verve facile et spirituelle. L'insistance qu'il met à portraiturer d'une certaine façon tel ou tel de ses héros, la fidélité soutenue qu'il apporte

Digitized by Google

dans ses caractéristiques, certains détails de celles-ci, l'ironie impitoyable avec laquelle il traite et fait traiter d'assez grands personnages comme le sénéchal Keu, dont Geoffroy de Monmouth parle tout différemment et atteste les qualités chevaleresques, la faveur constante et la mort héroïque, tout cela a fini par m'impressionner.

J'ai cité Geoffroy. Il ne faut pas avoir beaucoup lu Chrétien pour noter ce qu'il lui doit (1).

---

(1) Ce n'est pas le lieu d'énumérer les principaux emprunts que Chrétien a faits à l'*Historia Regum Britanniae* et aussi à la *Vita Merlini;* j'en parlerai ailleurs. Néanmoins on me permettra de citer un exemple caractéristique de sa méthode, assez libre à cet égard. Un des principaux épisodes de la *Vita* est le récit de la folie où tombe Merlin après la mort de ses frères. C'est *Peredurus* (songez que *Peredur* correspondra à Parcival dans l'un des « Mabinogion ») qui tente, en vain, de le consoler (vers 68-69). Il s'enfuit secrètement.

Et fugit ad silvas, nec vult fugiendo videri,
Ingrediturque nemus...
Miratur feras pascentes gramina saltus.
Nunc has insequitur...

Il est impossible de ne pas se souvenir, en lisant cela, du désespoir et de la folie d'Yvain, motivée aussi par une grande douleur :

Et fuit par chans et par arées
. . . . . .
Sel quierent la ou il n'est pas
. . . . . .
Les bestes par le bois agueite
Si les ocit et les manjue
. . . . . .
Et bois et cers et biches quiert (2807; 2813, 2824 sq.).

La suite a été directement imitée dans le *Gral;* les rimes mêmes d'Yvain y sont conservées :

Et tant conversa el *boschage*,
Com hom forsenez et *sauuage*,
Qu'une maison a un *ermite*
Trova mout basse et mout *petite*,
Et li hermites essartoit.
2827, sq.)

Plorant s'en vint par le *boscage :*
En quant il vint à l'ermitage
Si se descent et se desarme
. . . . . .
Puis si s'en entre *ciés l'ermite;*
En une capiele *petite*
Trova l'ermite...
Gral (Potvin), 7711 sq.

Il semble difficile, après cela, de ne pas réserver à Chrétien, dans la tradition du *Gral*, la propriété de cette scène, deux fois répétée dans son œuvre.

Digitized by Google

Les principales figures de ses romans sont extraites de l'*Historia Regum Britanniae;* Arthur, Guenièvre, Gauvain, Keu, Béduier, etc. sont empruntés à cet ouvrage fameux, soit directement (traducteur d'Ovide, Chrétien est bon latiniste; il a lu et utilisé aussi Virgile), soit par l'intermédiaire de Wace.

Mais lorsqu'on veut bien confronter ses délicieux « contes » avec l'*Historia,* on est infiniment surpris du contraste qu'il y a entre eux et les parties de cet ouvrage où Arthur est mis en scène. Comme l'écrivait hier encore M. Faral, dans un livre dont je suis loin d'approuver toutes les déductions, « Geoffroy a conçu son histoire comme le prélude de l'histoire d'Arthur. Arthur était, dans son esprit, le héros dont la gloire devait rejaillir sur toute la Bretagne et sur tous ses rois ».

Que nous voilà loin du pauvre sire que nous trouvons dans les derniers ouvrages de Chrétien! Au début de sa carrière, celui-ci nous dépeint encore Arthur comme un roi majestueux, puissant, libéral; il insiste sur cette dernière qualité, comme Geoffroi l'avait fait (1). Dans *Cligès,* Arthur garde encore ce caractère de haute dignité, et il semble même que Chrétien ait mis une certaine coquetterie à serrer de près son modèle. On sait que l'héroïque histoire du roi breton se clôt par la trahison et la défaite de Modred, son neveu, qui séduit la reine et abuse de la confiance royale. Lieutenant du royaume pendant l'absence d'Arthur, il essaie de se substituer à lui. Ce récit, qui emplit les chapitres CLXXVI-CLXXVIII de l'*Historia* (2), a évidemment impressionné le poète français. Il l'a donc

(1) « Erat autem Arturus... inauditae virtutis atque largitatis... largitate indulsit... sed cui naturalis inest largitio cum probitate, licet ad tempus indigeat, nullatenus tamen continua paupertas ei nocebit. Arturus ergo, quia in illo probitas largitionem comitabatur... » (Éd. Faral, III, 229). Comp. *Erec,* 6673 sq.

(2) Ed. Faral, p. 275 sq.

Digitized by Google

utilisé dans *Cligès* et dans *Lancelot*, mais en l'accommodant à sa façon.

Dans *Cligès*, c'est au comte Angrès de Guinesore que la Bretagne insulaire est confiée, et c'est lui qui trahit son maître et est châtié de ce crime comme il le mérite. Les analogies des textes ne sont pas négligeables, quoique Chrétien ait modifié profondément sa source (1). Les Saxons, qui sont dans Geoffroi les alliés de Modred, sont omis par lui à cet endroit. Mais ils semblent avoir obsédé sa mémoire, car il les fait reparaître plus loin, où ils viennent combattre, de façon déloyale, les Grecs qui ramenaient la fille de l'Empereur mariée à leur souverain (2). Et, quant à l'épouse adultère d'Arthur, le poète, qui lui assigne un rôle d'aimable entremetteuse au début de *Cligès*, a réservé à un autre personnage, Lancelot, le très discutable honneur de la détourner de ses devoirs. On voit tout le parti que cet habile homme pouvait tirer de quelques pages du chroniqueur latin.

Mais revenons au caractère d'Arthur. Dans *Yvain*, il n'est plus qu'au second plan; toutefois, rien n'y semble faire encore prévoir les désastres politiques et sentimentaux dont il sera accablé dans *Lancelot* et le *Gral*.

---

(1) Voici un rapprochement assez curieux :

Tot droit a l'entree d'oitovre
Vindrent message...
Au roi unes noveles dire
Qui mout li troblent le courage
Ce li ont conté li message
. . . . . .
Que cil li voudra contrester
Qui sa terre avoit comandee, etc.

Adveniente vero aestate,
nuntiatum est ei Modredum
cujus tutelae commiserat
Britanniam, ejusdem
atademate per tyrannidem
et proditionem insignitum esse.

La suite des événements coïncide des deux parts.

(2) *Cligès*, 4200 sq. Est-il indifférent que le sujet rebelle d'Arthur s'appelle *Angrès* et qu'il y ait dans Geoffroy un *Anguselus*, frère de Loth et d'Urien, donc étroitement apparenté à la cour d'Arthur, mais qui, dans la guerre contre Modred, succombe dès la première rencontre?

Digitized by Google

Car, dès le début de *Lancelot*, il nous apparaît un bien pauvre sire, qu'on peut insulter en face impunément. C'est à Camaalot, où il tient sa cour. Un chevalier, complètement armé, se présente devant lui et le provoque de la manière la plus outrageante : J'ai dit-il, dans une geôle un grand nombre de tes sujets,

Mes ne t'en di pas les noveles
Por ce que jes te vuelle randre,
Ainçois te vuel dire et aprandre
Que tu n'as force ne avoir
Par quoi tu les puisses avoir;
Et saches bien qu'ainsi morras
Que ja aidier ne lor porras.

A quoi Arthur de répliquer

... qu'il li estuet (faut bien)
Sofrir, s'amander ne le puet (s'il n'y peut rien changer).

Ce qui est d'excellente philosophie, mais ne correspond guère à ce qu'on est en droit d'attendre d'un roi conquérant. Après quoi il se laisse enlever sa femme, que ce chevalier inconnu emmène sans coup férir, et celui qui va à sa recherche s'empresse de lui faire la cour et obtient aisément d'elle les suprêmes faveurs.

Dans le *Gral*, ce n'est guère mieux, ou plutôt, politiquement, c'est pis encore. Un chevalier étranger vient insulter Arthur à sa propre table sans que nul ne relève le défi, et il est heureux, pour son amour-propre, que le jeune Perceval, inconnu de tous, le venge d'une façon qui, du reste, n'a rien de chevaleresque. Il en éprouve une joie qui serait puérile si elle n'était attristante.

Comment expliquer le contraste? Il est si criant qu'on est d'abord tenté de n'y voir qu'une fantaisie d'artiste, traitant les faits historiques (car alors nul ne mettait en

Digitized by Google

doute l'historicité d'Arthur et de ses exploits) avec le sans-gêne que Dumas père apporta, par exemple, dans ses ingénieux travestissements de l'histoire de France.

Mais nous sommes en 1170-1180 et non en 1830. Chrétien écrit pour des princes. Il n'hésite pas — à quoi il a dû être autorisé par eux — à dire, au début de *Lancelot*, que la comtesse de Champagne, fille et sœur de roi,

matiere et san l'en done et livre,

c'est-à-dire qu'il lui doit le sujet de son roman et la façon dont il conçoit ses héros; et il ne s'exprime pas autrement lorsqu'il dédie son *Gral* à ce puissant comte de Flandre qui joua un rôle décisif dans les affaires du royaume de France sous le faible Louis VII. Ses œuvres portent, en quelque sorte, une estampille officielle. En tous cas, ce sont des produits de cour, destinés à plaire à un auditoire aristocratique, qu'il y a lieu de ménager aussi bien que d'intéresser. Cet auditoire ne pouvait être indifférent à la façon dont un souverain, fût-il même d'un autre temps et d'un autre lieu, allait être traité par l'écrivain. Qu'on se rappelle — en des temps d'opinion bien plus libérale — à quels scrupules se heurta Victor Hugo lorsqu'il voulut faire jouer *Marion Delorme!* Et ce n'était même pas un roi, c'était seulement un ministre, tout-puissant il est vrai, que le poète avait cru pouvoir mettre en fâcheuse posture!

Si donc Chrétien a si peu de ménagements pour un roi, s'il le couvre tranquillement de ridicule et du pire de tous, — puisqu'il le fait cocu et n'a pas un mot de blâme pour la trahison conjugale, — c'est qu'il savait ce qu'il faisait. Alors que Geoffroi de Monmouth est le féal sujet des rois de Grande-Bretagne, lui, il est sujet de leurs ennemis, en l'espèce de Louis VII et du comte de Champagne. Or, il n'y a qu'à consulter le premier historien venu pour savoir quelle était vers 1160-1170 la rivalité féroce entre les mai-

Digitized by Google

sons de France et d'Angleterre. Si, comme j'ai essayé de le montrer (1), le *Gral* fut composé peu avant le 14 mai 1881 (date du pacte de Gisors), c'est au moment critique où « Henri II, déjà maître de plus de la moitié de la France, convoite l'autre moitié » (LUCHAIRE, *Histoire de France* d'E. Lavisse, III, 1; p. 84). L'hostilité tantôt latente, tantôt ouverte, entre les deux nations, n'avait jamais été plus âpre.

Or, ne pouvant — ou ne voulant — mettre directement en cause Henri II, l'ennemi de Louis VII et de son successeur encore enfant (Louis VII meurt le 18 septembre 1180), le romancier avait beau jeu, en obéissant à la mode arthurienne, qui assurait le succès de ses gracieuses narrations, de ridiculiser le roi dont la nation rivale avait fait un héros type, une sorte de parangon de toutes les vertus chevaleresques, c'est-à-dire de la bravoure, de la légitime ambition, de la libéralité, du respect et de la protection des femmes... y compris la sienne. Il y a encore de tout cela chez l'Arthur français, surtout au début de la carrière de Chrétien, dans *Erec* et *Cligès*. Mais ou bien il s'efface (*Yvain*), ou il devient un roitelet sans autorité ni noblesse. Son sénéchal, lui, se couvre d'odieux ou de ridicule chaque fois qu'il paraît et intervient dans l'action. Est-ce simple coïncidence que Henri II s'était, en qualité de comte d'Anjou, fait octroyer, en 1158, le titre envié de sénéchal de France, titre qui avait blessé profondément l'amour-propre français, et dont il avait immédiatement abusé pour « mettre définitivement la main sur Nantes » (LUCHAIRE, *op. cit.*, p. 34)? Il y aurait bien d'autres rapprochements à faire, mais celui-là m'a semblé amusant, sinon décisif.

Un autre, plus général et plus démonstratif, s'impose à nous. L'empire d'Arthur correspond très exactement,

(1) Voyez p. 21.

Digitized by Google

chez Chrétien, à celui de Henri II. En effet, dans *Erec*, on lit ceci; c'est lors du couronnement, précisément à Nantes, d'Erec et d'Enide :

De mainte diverse contrée
I ot contes et dus et rois,
Normanz, Bretons, Escoz, Irois;
D'Angleterre et de Cornouaille
I ot mout riche baronaille,
Que des Gales jusqu'en Anjou
Ne el Maine ne en Peitou
N'ot chevalier de grant afaire
Ne gentil dame debonaire
Que les mellors et les plus gentes
Ne fussent à la cort à Nantes
Si con li rois les ot mandez.
. . . . . (6644-54.)

L'allusion me semble assez directe pour n'être pas négligée (1).

L'est-elle moins dans un autre endroit, où c'est le protégé du comte de Flandre qui se trahit, et un protégé sin-

(1) Il y aurait tout un mémoire à écrire sur la conception géographique que le poète se fait du royaume d'Arthur. Elle est beaucoup plus raisonnée et exacte qu'on ne serait d'abord disposé à le croire. Toutefois, il en a puisé les principaux éléments dans Geoffroy. C'est là qu'il a trouvé, non seulement les noms de pays, et aussi de régions plus ou moins délimitées politiquement (*Britannia, Cornubia, Catanesia*, ce dernier utilisé par lui dans *Guillaume d'Angleterre, Orcanie* (Orcades), etc., mais lisé par lui dans *Guillaume d'Angleterre, Orcanie* [Orcades], etc.), mais aussi beaucoup de noms de cités. Nantes qu'il nomme *Carnant* (Kaer +Nantes d'après Zimmer) dans *Erec*, 2315; comp. 6553 et *Gral*, 12478, 12936; Londres, Canterbury, Lincoln, Bristol, Oxford, etc. Des trois sièges principaux où Arthur tient sa cour, il en est deux familiers à Geoffroy, *Caerleon* et *Cardueil* (si toutefois Cordubal équivaut à ce nom difficile, sur lequel on a beaucoup polémiqué). En tout cas, c'est à Caerleon (*Urbs legionum*) qu'Arthur est choisi comme roi et couronné; c'est là qu'il réunit ses vassaux après la conquête de la Gaule, et c'est, enfin, là, dans un cloître, que se réfugie Guenièvre après la défaite de Modred. Dans *Guillaume d'Angleterre*, on trouve bien d'autres précisions sur la vie maritime et commerciale de l'Ile; mais *hic non locus*...

Digitized by Google

gulièrement averti de la vie politique du comté, avec ses troubles civils, l'indépendance naissante de ses communes, riches et prospères et supportant impatiemment n'importe quel joug? Veuillez donc avec moi vous reporter à cette partie du *Gral* que nul critique — heureusement — n'a songé à refuser à Chrétien de Troyes.

Dans l'épisode de Guingambrésil et de sa sœur, dont j'ai montré qu'il avait été altéré dans les meilleurs manuscrits pour préparer les visites de Gauvain au château du Gral, il est un très curieux passage, qui dénote, en effet, un artiste témoin d'événements dont la Flandre n'a pas cessé d'être le théâtre du XII[e] au XV[e] siècle. Gauvain et la sœur de Guingambrésil sont fort occupés à échanger de doux propos, lorsqu'un vavasseur, qui les a épiés, alerte le menu peuple de l'endroit contre l'homme, qui a, dit-il, traîtreusement tué le père de cette jeune fille. Le sujet est traité avec un réalisme si précis, et dans des termes si peu ambigus, que, dès la première lecture, je me suis senti en Belgique. Le poète semble avoir trouvé spirituel de travestir l'épisode à la mode de chez nous. On est bel et bien en Flandre, et non plus en Galles; les autorités du lieu sont un maire et des échevins (vers 7312 sq.) et ces honorables bourgeois ont le tempérament des communiers, qui devaient un siècle plus tard, à Courtai, faucher impitoyablement la brillante cohorte des chevaliers français aux éperons d'or. On dirait que le génial écrivain a eu la divination d'un antagonisme qui devait mettre en face les représentants de deux sociétés encore plus que les fils de deux races. Écoutez plutôt :

Tantost s'est li maires levés,
El tuit li eskievin après;
De prendre Gauvain sont engrès.
Qui (1) *prendent haces et gisarmes.*

(1) Ed. Potvin. Lisez *cil.* Le passage est ici altéré.

Digitized by Google

Cil prent un escu sans enarmes,
Et cil un huis, l'autres un van;
Li criières crie le ban,
Et trestot li pules aüne.
Sonent cloques de la quemugne;
N'i a si mauvès qui ne pragne
Fourque u flaiel u pic u mace...
. . . . . (7312 sq.)

C'est peut-être le seul tableau littéraire qui nous soit resté — et cela dès 1180 au plus tard — d'un soulèvement populaire de chez nous. Comme pour ajouter au réalisme, que le poète mêle si ingénieusement à ses récits de fantaisie, Chrétien nous montre le seigneur du lieu — le comte de Flandre dans l'espèce — s'excusant d'un manquement aux usages courtois, du traitement brutal infligé par la *vilenaille* « à un noble chevalier ».

De çou qu'il en est avenu
M'anoie moult et poise fort,

dit-il (Potvin, 7452-3), et la sœur de Guingambrésil, tout enflammée d'amour pour l'audacieux Gauvain, ne met pas tant de ménagement dans l'expression d'une indignation qui, chez elle, est intéressée :

La damoisele s'aparelle
De lui (Gauvain) *aidier comme hardie*
Et à la kemugne s'escrie :
Hu! hu! fait-ele, vilenaille,
Chien enragié, putes servaile,
Quel diable vos ont mandés?
Quel maufé si tost amassés?
Que ja Dex joie ne vos doint!
Se m'aït Dex, n'en menres point
Del chevalier ki est çaians.
. . . . . (7330, sq.)

Digitized by Google

Jamais peut-être la haine des classes, au moyen âge, n'a inspiré des accents aussi énergiques, et ce n'est pas céder, je crois, à un entraînement imaginatif que de supposer que Chrétien, hôte et protégé de Philippe d'Alsace, avait en Flandre été témoin d'un de ces mouvements populaires, dont le recommencement perpétuel — à Gand et à Bruges, comme à Liége — est partie intégrante de notre histoire politique (1).

Ce qui ajoute encore à la vraisemblance de cette conjecture, c'est la comparaison de l'épisode dans Chrétien et dans Wolfram. Celui-ci l'a conservé; mais il l'a traité de façon toute différente. La vie seigneuriale, dont son œuvre est le reflet exact, ne lui permettait pas de concéder au populaire le rôle significatif qu'il joue, dès le XII[e] siècle, dans nos grandes communes. Chaque détail de son récit correspond au détail donné par Chrétien; pourtant rien n'est aussi dissemblable que sa version. Ni maire, ni échevin, ni « quemugne »; à peine une ligne pour dire que le peuple s'est attroupé, et ce peuple, ce sont les marchands autant que la « vilenaille » (2); le seigneur du lieu se conduit si mal à l'égard de Gauvain, que l'auteur se croit forcé de l'excuser auprès de son lecteur :

« Je regrette, dit-il, pour Gandin, le roi d'Anjou, que sa digne fille ait mis au monde un fils capable de traiter de la sorte un preux qu'il avait invité. De sa propre bouche, il engagea la vile multitude à redoubler d'efforts contre Gauvain » (3).

(1) De même est-ce hasard si Chrétien, voulant dire que dans tout l'Univers il n'y a pas de trésor qu'en lui offrant on détournerait Lancelot de se venger d'un ennemi, met ceci dans la bouche de ce héros :

Qu'avoir ne richesse nen a
Des Babilone jusqu'à Gant
Por qu'il laissast Meléagant (6442-4).

(2) *Hie der ritter, dort der koufman* (408, 1).
(3) *Perceval*, trad. Grandmont-Donders, p. 268.

Digitized by Google

Si divers, si partiels et si peu cohérents que soient les quelques rapprochements que j'ai été amené à faire entre des sources pseudo-historiques et l'œuvre de Chrétien (1), j'ose croire qu'ils n'étaient pas totalement vains. La célébrité du poète qui, le premier en France, semble avoir popularisé les figures de Tristan et d'Yseult, d'Arthur, Gauvain, Lancelot et Perceval — pour ne rien dire de la reine Guenièvre — n'est pas simplement fondée, je le crois, sur la richesse de son imagination et la nouveauté d'un art de dire, où il entrait plus d'éléments psychologiques que de science verbale. Elle est aussi justifiée par sa connaissance des réalités politiques et sociales d'une grande époque. Dans la familiarité de plusieurs princes, comme au cours de voyages en Flandre, en Normandie et peut-être en Angleterre, on peut présumer que Chrétien, précurseur de Froissart, s'est intéressé à la vie générale, aux mœurs et aux besoins de peuples divers, et que cette contemplation intelligente ne fut pas inutile à son génie.

(1) Un épisode du roman de *Guillaume d'Angleterre* pourrait nous fournir, si c'était le lieu, un rapprochement analogue. Je l'indique brièvement. Il s'agit des vers 1822 et sq. où les fils du roi, dont la naissance est ignorée, franchissent à leur insu la frontière du territoire de la dame qui les a pris à son service et sont arrêtés par les gens du roi de Cathenasse. On veut les mettre immédiatement à mort, et le même danger est couru par le roi lui-même aux vers 2737 et 2739, ce qui suggère un rapprochement avec les textes allégués dans son *Jean de Salisbury* par M. l'abbé Demimuid (p. 83, comp. p. 200) et d'où il résulte que les lois, déjà féroces, sur le droit de chasse établies par Guillaume le Conquérant, avaient été renouvelées par Henri Ier. Mon éminent confrère Henri Pirenne me signale à ce sujet une étude de M. Petit-Dutaillis dans les *Mélanges Bémont*. Il en résulterait que certaines atténuations furent apportées à cet excès de rigueur. L'épisode, chez Chrétien, se dénoue d'ailleurs heureusement chaque fois; mais il devait reposer sur des vraisemblances historiques, sans quoi il eût choqué les aristocratiques lecteurs du romancier.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Où en sommes-nous? 5

CHAPITRE II. — La part de Chrétien de Troyes dans la composition du plus ancien poème sur le Gral 27

CHAPITRE III. — Chrétien et ses continuateurs 51

CHAPITRE IV. — Comment Chrétien de Troyes a conçu la *queste* du Gral. 75

CHAPITRE V. — Les éléments d'histoire légendaire dans Chrétien de Troyes 91

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Marcel HAYEZ, imprimeur de l'Académie royale de Belgique
Rue de Louvain, 118, Bruxelles

Imprimé en Belgique

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

OCT 1 1970

Form 9584

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 08239 9851

BOOK CARD
DO NOT REMOVE
A Charge will be made
if this card is mutilated
or not returned
with the book
GRADUATE LIBRARY
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ANN ARBOR, MICHIGAN

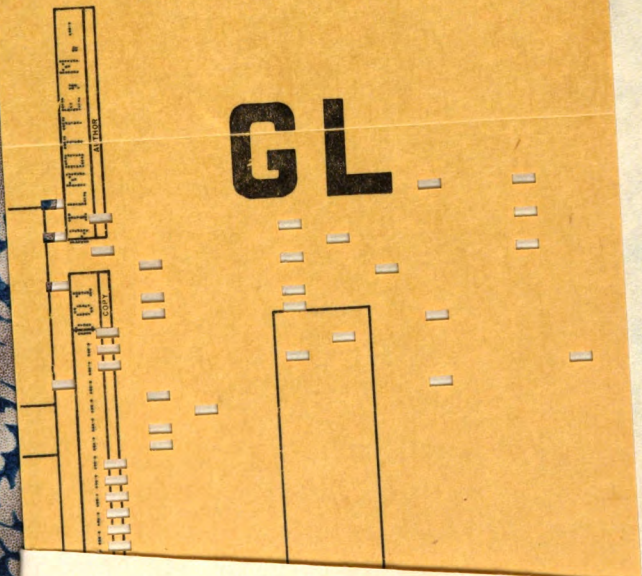

Digitized by Google